

DÉPARTEMENT DES
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Rapport d'activités 2018



PLUS PROCHE
PLUS SOLIDAIRE

www.le64.fr  



Sommaire

Édito	3
Temps forts 2018	4
Les Pyrénées-Atlantiques en bref	6
Assemblée départementale	7
Solidarités humaines	10
Solidarités territoriales auprès des collectivités locales	38
Attractivités territoriales	44
Aménagement, déplacements et bâtiments départementaux	62
Numérique	72
Ressources	79
Le Département sur internet	94



Édito

AVEC NOS TERRITOIRES

Le paysage des collectivités locales a connu ces dernières années de considérables mutations. Les communautés de communes y prennent désormais une place prépondérante. Les régions ont été redessinées et la Loi NOTRe a redistribué les compétences de nos institutions. Face à ces évolutions majeures, nous avons voulu être acteur du mouvement et porteur d'initiatives. Notre Département a ainsi su se remodeler. Pourquoi ? Pour être plus efficace, pour mieux répondre aux besoins de ses habitants, pour être plus proche de ses territoires. Cette proximité est notre raison d'être.

L'année 2018 a ainsi vu la mise en place de nouveaux dispositifs qui œuvrent dans ce sens. L'assistance à ingénierie est l'une des pierres angulaires de notre soutien aux communes et à leurs groupements. Elle constitue un outil indispensable pour le dynamisme de nos territoires, quelle que soit leur situation géographique ou économique.

Le grand chantier de construction d'un réseau départemental de communication à très haut débit est une autre illustration de cette volonté de développement pour tous et avec tous. Des étapes importantes ont été marquées en 2018. C'est tout d'abord la création du syndicat mixte ouvert La Fibre 64, qui réunit toutes nos intercommunalités. Cette instance opérationnelle est un beau symbole de la manière de faire ensemble qui est la condition de réussite de tous les grands projets. L'année écoulée a aussi été celle d'un colloque sur « Les enjeux du numérique », première pierre là encore d'une coconstruction de dispositifs de formation et d'accompagnement vers l'emploi et

les métiers de la fibre. Enfin, rappelons la visite ici même du secrétaire d'État chargé du numérique, Mounir Mahjoubi, venu nous remettre le label national Territoire d'actions pour un numérique inclusif, signe de notre implication auprès des populations pour ne laisser personne à la porte de la société numérique qui est désormais la nôtre.

On ne fera pas tenir une année d'actions départementales dans ces quelques lignes. Soulignons cependant l'aboutissement de chantiers majeurs d'infrastructures, comme celui du pont de Guiche. Saluons tout particulièrement l'extraordinaire travail de nos équipes qui en un temps record ont remis en service la route effondrée entre Laruns et Gourette afin qu'y passe le Tour de France.

Rappelons enfin en 2018 l'adoption d'un nouveau schéma Autonomie pour les cinq ans à venir. Élaboré en concertation avec tous les acteurs concernés, cet outil de travail a été conçu pour un meilleur accompagnement des personnes et des territoires. C'est, plus que jamais, notre cœur de métier.

Jean-Jacques Lasserre
Président du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques



Temps forts



Janvier

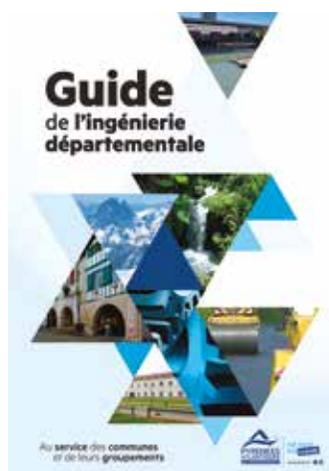
Le Département met ses données à la disposition du public sur son portail Opendata64.

24 janvier: Pour sa 10e édition, la journée Eidos64, le forum des pratiques numériques pour l'éducation, réunit 530 professionnels de l'éducation à Bayonne sur le thème « Innover en classe: la résistance est-elle (f) utile? »



Mars

13 mars: Publication du Guide de l'ingénierie départementale pour les collectivités locales, qui recense les différents domaines dans lesquels les services départementaux peuvent accompagner les collectivités locales.



Avril

26 avril: Colloque « Les enjeux du numérique », premier temps de réflexion sur le pari du THD, des métiers de la fibre, des usages du numérique pour construire de nouvelles opportunités d'emplois sur le département.



Juin

1er juin: inauguration du collège Ernest Gabard de Jurançon, après des travaux de restructuration de plus de 13,70 M€.

8 juin: création du syndicat mixte ouvert La Fibre64, avec les établissements publics de coopération intercommunale du territoire, pour porter le Plan Très Haut Débit 64, de couverture intégrale de la population en fibre optique.



de 2018



Juillet

9 juillet : lancement du programme d'intérêt général « Bien chez soi 2 », pour lutter contre l'habitat indigne et favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées.

26, 27 et 28 juillet : les Pyrénées-Atlantiques accueillent trois étapes du Tour de France. Les élus et les services départementaux ont travaillé de concert avec les communes concernées et Amaury Sport Organisation, société organisatrice de l'évènement, afin de garantir le plus beau des spectacles.

Défi relevé

Les équipes du Département ont eu moins de cinq semaines avant le passage du Tour de France pour étudier et organiser la réparation de la RD 918 entre la station de Gourette et Laruns, emportée par les intempéries le 12 juin. Les coureurs ont bien pu emprunter la route comme prévu le 26 juillet (p. 64).



Septembre

10 septembre : Signature d'une convention *Manger bio&local à la cantine* avec les communes volontaires afin de développer l'approvisionnement en produits bio et locaux dans les sites de restauration collective des écoles publiques disposant de cuisines autogérées.

20 septembre : À l'occasion de ses 50 ans, la Bibliothèque départementale des Pyrénées-Atlantiques s'offre une nouvelle jeunesse grâce à une nouvelle identité visuelle, plus dynamique, et de nouveaux services tournés vers le numérique, notamment le portail Biblio64 (bibliotheque.le64.fr) qui fait peau neuve.



27 septembre : Les Assises du vélo, à Hendaye, sont le premier temps de concertation avec les acteurs du territoire des Pyrénées-Atlantiques pour définir ensemble les orientations et les actions du futur Plan Vélo 64.

Octobre

5 octobre : Mounir Mahjoubi, Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargé du Numérique, officialise la labellisation du Département des Pyrénées-Atlantiques comme « Territoire d'actions pour un numérique inclusif » pour sa stratégie d'inclusion numérique (p. 76).

9 octobre : Mise en service du Pont de Guiche, long de 50 mètres, après un an de travaux, pour un chantier de 1,80 M€.



Décembre

Décembre : adoption du nouveau Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALHPD).

19 décembre : Lancement du nouveau schéma autonomie en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées, détaillant la politique du Département pour faciliter le parcours et l'accompagnement de ces publics et de leurs aidants.

Les Pyrénées-Atlantiques en bref



190 jeunes agriculteurs aidés pour leur installation

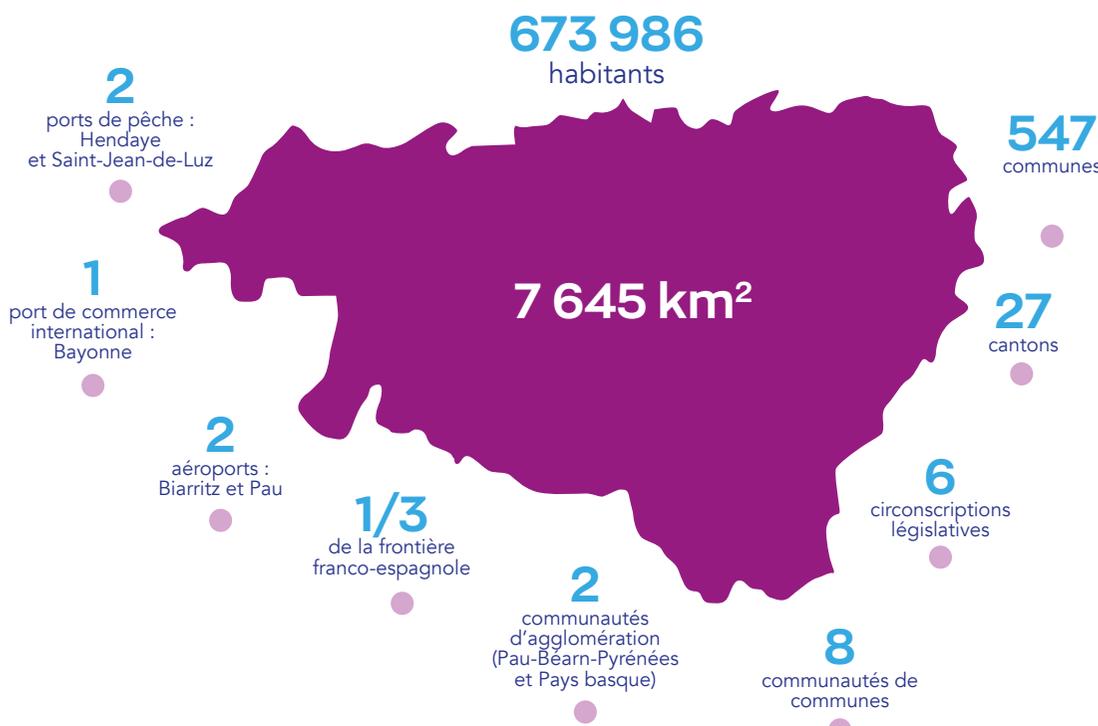


150 producteurs locaux engagés dans le programme *Manger bio & local, labels et terroir*

12 500 emplois liés au tourisme et **1 milliard d'euros** de chiffre d'affaires



Le train de la Rhune et 2 stations d'altitude générant **262 emplois**



Université de Pau et des Pays de l'Adour
13 042 étudiants

Écoles supérieures

Centres de recherche

Technopôles
Hélioparc à Pau et Izarbel à Bidart

Technocité
à Bayonne

Cité multimédia
à Pau

49 collèges publics

20 413 élèves dans les collèges publics

48 espaces naturels sensibles ouverts au public

4 500 km de routes départementales

14 340 allocataires du RSA

16 464 bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (à domicile et en établissement).



2 152 bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap

3 346 aides attribuées dans le cadre du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL)

39 collèges privés sous contrat



10 385 élèves dans les collèges privés

1 500 km de sentiers départementaux de randonnées



530 projets d'équipement des communes et intercommunalités financés

1 300 personnes accueillies en établissements spécifiques pour personnes handicapées

1 622 enfants placés chez des assistants familiaux, au sein d'établissements ou chez des tiers dignes de confiance



11 326 consultations médicales pour les enfants de 0 à 6 ans

Assemblée départementale

L'Institution départementale, du haut de plus de deux siècles d'histoire, a vu ses prérogatives s'affirmer et ses compétences s'étendre lors des Lois de décentralisation de 1982-1983, puis de celles de 2004.

En 2013, une nouvelle Loi a réduit à 27 le nombre de cantons et a instauré un mode de scrutin binominal fondé sur la parité (femme-homme) des futurs Conseillers départementaux. Leur renouvellement global s'effectue tous les six ans.

En 2015, avec la Loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), le Département a fait l'objet de compétences d'attribution qui se substituent à la clause de compétence générale. Ainsi, il est devenu chef de file en matière d'action sociale, dans le domaine du développement social, de la contribution à la résorption de la précarité énergétique, ou encore dans le secteur de l'autonomie des personnes et de la solidarité territoriale.

Le Conseil départemental exerce également des compétences partagées en matière de culture, de sport, de tourisme, de numérique, de promotion des langues régionales et d'éducation populaire.

De nombreuses autres compétences sont de la responsabilité du Département. À l'instar de la construction, l'entretien et l'équipement des collèges, ainsi que la gestion des agents techniques de ces établissements. L'organisation des routes départementales et des ports sont également de sa responsabilité.

Si l'économie est devenue compétence de la Région et des EPCI, le champ de l'immobilier d'entreprise est investi par le Département à condition d'en recevoir la délégation par le bloc communal.

Concernant son organisation, l'Assemblée départementale se réunit en Sessions plénières au Parlement de Navarre pour voter les délibérations les plus importantes, celles relatives au budget notamment. Ainsi, cinq sessions ont été organisées en 2018. L'Assemblée a délégué tout ce que permettent les textes réglementaires à la Commission permanente (CP) qui gère les affaires courantes. Les 54 conseillers départementaux en sont membres. Elle s'est réunie huit fois en 2018, alternativement à Pau et à Bayonne. Au total, 558 délibérations ont été adoptées par le Conseil départemental soit en Session, soit par la Commission permanente.

LES DÉCISIONS MARQUANTES ADOPTÉES EN 2018

Outre le vote du budget 2018 et des décisions modificatives ainsi que l'examen des orientations budgétaires 2019, l'Assemblée a délibéré sur :

- Le Règlement d'intervention Habitat public et Habitat privé
- La création du syndicat mixte ouvert « La fibre 64 » et l'attribution de la délégation de service public relative au réseau très haut débit,
- Le règlement de soutien à l'investissement pour les établissements accueillant des personnes âgées,
- Le lancement d'une démarche expérimentale sur le territoire Garlin-Lembeye en vue d'assurer un bon niveau de présence médicale,
- Le schéma départemental de l'autonomie.



UN NOUVEL ÉLU À L'ASSEMBLÉE

À la suite de la démission, en juin 2018, de Philippe Juzan, Conseiller départemental du Saint-Jean-de-Luz, son suppléant, M. Emmanuel Alzuri, Maire de Bidart, lui a succédé et a pris ses fonctions lors de la Session d'été, le 29 juin.



Le Président

LASSERRE Jean-Jacques

Les Vice-présidents

OLIVE Claude

Délégué à l'habitat et au logement

LIPSOS-SALLENAVE Véronique

Déléguée à la jeunesse, au fonctionnement des collèges et à la vie des collégiens

PELANNE Charles

Délégué au développement et à l'attractivité du territoire

LAHORE Isabelle

Déléguée aux relations humaines, au dialogue social et au patrimoine départemental

Les délégations

ALZURI Emmanuel

Délégué aux Espaces naturels sensibles (biodiversité, paysages, littoral)

ARRIBES André

Délégué aux routes et aux infrastructures départementales

BERGÉ Geneviève

Déléguée au handicap

BRUTHÉ Anne-Marie

Déléguée à l'insertion

CABANE Marc

Délégué aux politiques contractuelles et au transfrontalier

CARRÈRE Thierry

Délégué à l'aide aux collectivités et à l'ingénierie territoriale

CHASSERIAUD Patrick

Délégué à l'économie

DARRASSE Nicole

Déléguée aux mobilités douces et aux projets EuroVélo

DUBARBIER-GOROSTIDI Isabelle

Déléguée aux ports et à la pêche

DUPONT Bernard

Délégué au sport et à l'accompagnement scolaire

ECHEVERRIA Philippe

Délégué à l'agriculture

LACOSTE Jean

Délégué aux personnes âgées

LAFARGUE Sandrine

Déléguée à l'Agenda 21 et au développement durable

LUBERRIAGA Bénédicte

Déléguée à la langue basque

MIRANDE Jean-Pierre

Délégué à la montagne

PATRIARCHE Nicolas

Délégué aux finances et au numérique

PEDEHONTAÀ Jacques

Délégué à la culture et au tourisme

SÉMAVOINE Monique

Déléguée aux langues béarnaise, gasconne et occitane

TROUNDAY IDIART Annick

Déléguée à l'enfance, à la famille, à la prévention et à la santé

PREMIÈRE COMMISSION Solidarités sociales et insertion



LASSERRE Jean-Jacques
Président du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques



OLIVE Claude
Président
BAYONNE-1



ANTIER Isabelle
ORTHEZ ET TERRES DES GAVES ET DU SEL



AYENSA Fabienne
NIVE-ADOUR



BERGÉ Geneviève
TERRES DES LUYIS ET COTEAUX DU VIC-BILH



BRUTHÉ Anne-Marie
PAYS DE BIDACHE, AMIKUZE ET OSTIBARRE



CAMBON Valérie
D'OUZOM, GAVE ET RIVES DU NÉEZ



COSTEDOAT-DIU Fabienne
ARTIX ET PAYS DE SOUBESTRE



DUBARBIER-GOROSTIDI Isabelle
SAINT-JEAN-DE-LUZ



DUCHATEAU André
PAU-1



LACOSTE Jean
PAU-4



MARTIN Christophe
BAYONNE-2



MAZA Stéphanie
PAU-1



TRIEP-CAPDEVILLE Margot
BILLÈRE ET COTEAUX DE JURANÇON



TROUNDAY IDIART Annick
BILLÈRE ET COTEAUX DE JURANÇON

DEUXIÈME Éducation, jeunesse et



LIPSOS-SALLENAVE Véronique
Présidente
PAU-4



DUPONT Bernard
ARTIX ET PAYS DE SOUBESTRE



LUBERRIAGA Bénédicte
USTARITZ-VALLÉES DE NIVE ET NIVELLE



PETCHOT-BACQUÉ Christian
VALLÉES DE LOUSSE ET DU LAGOIN

COMMISSION
cultures, sport,
vie associative



BISTUÉ Marie-Lyse
OLORON-SAINTE-
MARIE-1



BROCARD Juliette
BAYONNE-2



HILD Annie
PAU-2



LAMBERT Nadine
LE CŒUR DE BÉARN



PARGADE Isabelle
BAÏGURA ET
MONDARRAIN



PEDEHONTAÀ Jacques
ORTHEZ ET TERRES DES
GAVES ET DU SEL



SÉMAVOINE Monique
PAU-3

TROISIÈME COMMISSION
Développement et attractivité
du territoire



PELANNE Charles
Président
TERRES DES LUY ET
COTEAUX DU VIC-BILH



ALZURI Emmanuel
SAINT-JEAN-DE-LUZ



ARAGON Marie-Christine
BAYONNE-3



AROSTEGUY Maïder
BIARRITZ



ARRIUBERGÉ Jean
OUZOM, GAVE ET RIVES
DU NEZ



BERDOU André
OLORON-SAINTE-
MARIE-2



CARRÈRE Thierry
PAYS DE MORLAÀS ET
DU MONTANÈRES



CHASSERIAUD Patrick
ANGLÈT



COSTE Jean-Claude
OLORON-SAINTE-
MARIE-1



ECHEVERRIA Philippe
USTARITZ-VALLÉES DE NIVE
ET NIVELLE



KEHRIG-COTTENÇON Chantal
HENDAYE-CÔTE
BASQUE-SUD



MEYZENC Sylvie
BAYONNE-1



MIRANDE Jean-Pierre
MONTAGNE BASQUE



SOUDAR Bernard
BILLÈRE ET COTEAUX
DE JURANÇON

QUATRIÈME COMMISSION
Administration générale,
infrastructures et patrimoine
départemental



LAHORE Isabelle
Présidente
PAYS DE MORLAÀS ET DU
MONTANÈRES



ARRIBES André
PAU-3



BARBET Anne
OLORON-SAINTE-
MARIE-2



BRISSON Max
BIARRITZ



CABANE Marc
PAU-2



CABANNE Marie-Pierre
VALLÉES DE L'OUSSE ET
DU LAGOIN



DARRASSE Nicole
ANGLÈT



DIRIBARNE Jean-Paul
NIVE-ADOUR



ECENARRO Kotte
HENDAYE-CÔTE
BASQUE-SUD



ETCHETO Henri
BAYONNE-3



HARRIET Jean-Pierre
BAÏGURRA ET
MONDARRAIN



LAFARGUE Sandrine
LESCAR, GAVE ET TERRES
DU PONT-LONG



PATRIARCHE Nicolas
LESCAR, GAVE ET TERRES
DU PONT-LONG



SALANAVE-PÉHÉ Yves
LE CŒUR DE BÉARN

Solidarités humaines

1

Enfants et jeunes dans leur
environnement familial,
scolaire et éducatif

2

Publics vulnérables

3

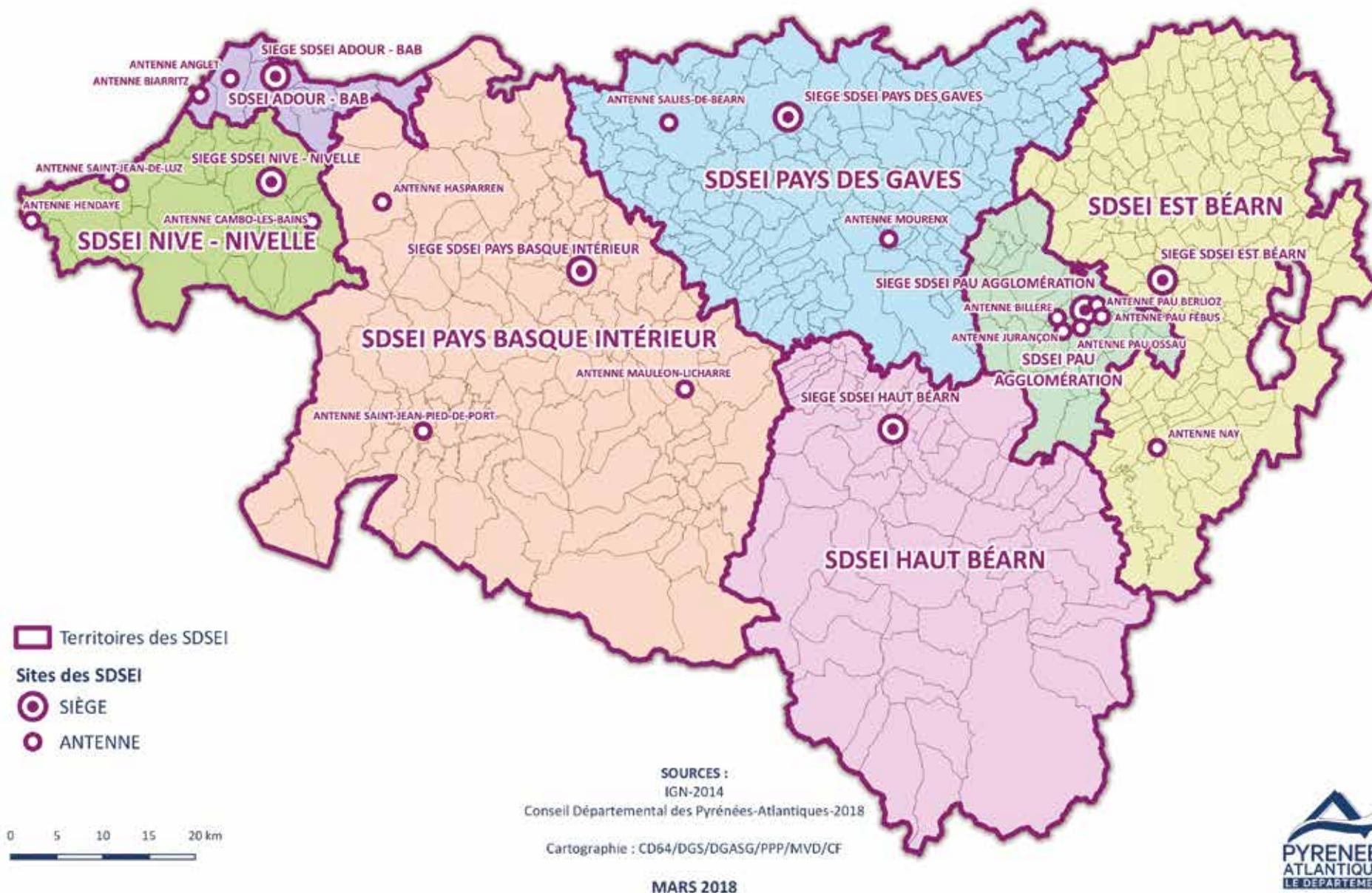
Bien-être et valorisation
des séniors

4

Protection civile des biens
et des personnes



Services départementaux des Solidarités et de l'Insertion pour un maillage du territoire



1 Enfants et jeunes

dans leur environnement familial, scolaire et éducatif

Le Département accompagne les enfants et les jeunes à travers la protection maternelle et infantile puis par ses actions en direction des collèges. Il mène des actions de prévention collective et individuelle et met en place des politiques pour l'insertion des jeunes. Le Conseil départemental soutient également l'autonomie des étudiants.

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

La politique de santé relève de la responsabilité de l'État, les actions conduites dans le cadre de la protection maternelle et infantile sont déléguées au Département et sont inscrites dans le code de la santé publique. Ces actions sont menées prioritairement en tenant compte de l'existence de populations vulnérables.

Dans **le domaine de la protection maternelle**, le Département a pour mission d'organiser des consultations et des actions de prévention à domicile en direction des femmes enceintes.

Il a délégué, par convention, la mission de planification et d'éducation familiale à cinq CPEF (centre de planification et d'éducation familiale) sur le département.

Dans **le domaine de la protection infantile**, le Département a pour mission d'organiser des consultations en faveur des enfants de moins de 6 ans, des bilans de santé des enfants âgés de 3-4 ans notamment en école maternelle, des actions de prévention à domicile (visites à domicile).

Le Département soutient les actions de **prévention collective**, les LAEP (lieux d'accueil enfants-parents) en collaboration avec la CAF par la promotion de la qualité de l'accueil, par le financement de la régulation de pratique, par la mise à disposition de personnels ou par une gestion directe et par le biais de subventions.

Le Département assure un **travail en réseau** avec les services de maternité, de néonatalogie, de pédiatrie. Deux postes de puéricultrices sont dédiés à cette mission et ont fait l'objet de la signature d'une convention.



Dans le cadre de la protection infantile, le Département soutient financièrement le fonctionnement des **établissements d'accueil collectif d'enfants** de moins de six ans grâce à un dispositif mis en place depuis 2016 à hauteur de 1,90 M€. Il incite à l'accueil des enfants les plus vulnérables. Il est en charge de 3 841 agréments (premières demandes ou renouvellements), pour plus de 3 200 assistants maternels et 583 assistants familiaux. Le Département organise et finance la formation obligatoire des assistants maternels agréés.

Le Département a en charge **le traitement des informations épidémiologiques** issues des certificats de naissances, des déclarations de grossesse et de naissance et de l'activité du service de PMI. Il participe et relaie des campagnes de prévention en santé.

La recherche-action PANJO

Le service de Protection Maternelle et Infantile a participé à la Recherche/Action PANJO (Promotion de la Santé et de l'Attachement des Nouveau-Nés et de leurs Jeunes parents), programme initié par l'INPES, pour favoriser l'attachement parents-enfants de familles vulnérables, grâce à des visites à domicile de professionnels de Protection Maternelle et Infantile. Fin de l'action en 2018, les résultats sont en attente.

Syndrome du bébé secoué (SBS)

Le Département est engagé dans l'action de prévention du SBS en lien avec les centres hospitaliers. Il finance l'impression de la plaquette d'information qui est un support d'explication relayé systématiquement par les professionnels de PMI en direction des jeunes parents et des assistants maternels et familiaux.

Action santé environnement

Le Département s'associe à l'ARS dans sa stratégie de prévention et de promotion de la santé environnementale. Il participe à la promotion d'un environnement sain pour des jeunes enfants accueillis en établissements collectifs par la présentation d'un guide et par le soutien du programme Safe-li. Deux conférences ont eu lieu dans les locaux du Département.



7 650

consultations par les médecins de PMI pour

2 648

enfants de 0 à 6 ans de familles suivies par la PMI et pour des enfants accueillis chez des assistants familiaux, et

8 139

actes des puéricultrices ou infirmières hors visites à domicile.

2 130

visites à domicile effectuées avant la naissance et

8 400

après la naissance pour

2 202

enfants par les sages-femmes et puéricultrices de PMI.

4 907

enfants âgés de 3 à 4 ans ont bénéficié 2018 d'au moins un dépistage sur l'année scolaire

3 300

dépistages visuels ont été réalisés par les orthoptistes qui ont permis la détection d'un problème visuel pour



15 %

des enfants examinés.

612

séances avec des professionnels de PMI qui ont participé à l'animation de lieux d'accueil.

1 361

liaisons périnatales qui ont permis des interventions de PMI ciblées et précoces.

ACTIONS DES CPEF



5 214

consultations effectuées (par médecin, sage-femme).

3 467

personnes ayant bénéficié d'au moins une consultation.

PRÉVENTION

L'action Prévention en faveur des jeunes et de leurs familles consiste à accompagner ces publics en leur apportant un soutien éducatif et financier tant sur le plan individuel que collectif. La prévention a vocation à éviter une rupture entre l'enfant et sa famille et favorise l'accès à l'autonomie et à l'insertion.

Les actions de prévention collective

Animation des territoires

Le Département, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, poursuit son soutien financier auprès de 17 centres sociaux et de sept espaces de vie sociale pour leur mission d'animation globale sur les territoires, qui développent le lien social et favorisent la participation des habitants à la construction de projets locaux.

Prévention auprès des jeunes

Le Département confie à des structures d'éducation populaire une mission de prévention auprès des jeunes. Il s'agit d'accompagner les jeunes sur la réalisation de projets, de les impliquer en tant que citoyens dans la vie de leur quartier, d'apporter si besoin un soutien à leurs parents.

1 906 859 € animation globale et mission prévention jeunes.

Le Département soutient le dispositif relais du Collège Marguerite de Navarre à Pau et du collège Marracq à Bayonne. Ce dispositif partenarial permet d'accueillir des collégiens, pour les remobiliser

sur leur scolarité et développer leurs compétences. Le Département apporte son soutien à des structures telles que la Maison du Parent, le Point Écoute Jeunes, les Maisons des adolescents qui offrent des lieux d'écoute et d'accompagnement aux adolescents et leurs parents.

La Prévention spécialisée

Le Département finance la mission de prévention spécialisée auprès des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu et en risque de marginalisation.

Les actions de prévention individuelle

Le Département soutient les familles grâce à des aides financières qui doivent non seulement contribuer à la réalisation d'un projet pour l'enfant mais aussi permettre des interventions à domicile, dans le cadre du soutien à la parentalité.

3 000 aides financières pour un montant de

500 000 €



PROTECTION DE L'ENFANCE

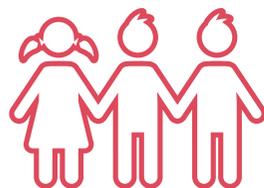
La Protection de l'enfance est une compétence obligatoire pour les Départements. Le Département assure la détection des enfants en situation de danger et leur mise à l'abri en urgence, le soutien éducatif des familles à domicile, la coopération avec les familles, l'organisation de l'accueil des enfants en établissement ou en placement familial. Ces missions de protection constituent une démarche d'éducation et d'accompagnement à la parentalité et visent à préserver au maximum les liens de l'enfant avec sa famille.

Des accueils diversifiés

Lorsque la séparation de l'enfant avec sa famille est nécessaire, plusieurs modes d'accueil peuvent être envisagés pour répondre au mieux aux besoins de l'enfant. Le Département finance ainsi un centre maternel, des structures d'accueil d'urgence, des Maisons d'Enfants à Caractère Social, des lieux de vie, des services de placement familial associatif et des lieux rencontres parents-enfants. Le Département soutient également financièrement les TDC (tiers dignes de confiance) qui accueillent des enfants confiés à l'ASE.

75 M€

de la Direction
Enfance Famille et
Santé publique (PMI,
Adoption, Prévention,
Protection).



400
mineurs
étrangers

arrivés au
31 décembre 2018.

L'accueil des Mineurs Non Accompagnés

La forte augmentation de l'arrivée de mineurs étrangers non accompagnés (MNA) sur le territoire (400 au 31 décembre 2018, tous profils confondus: jeunes en attente d'évaluation, jeunes reconnus mineurs, jeunes majeurs) a conduit le Département à réfléchir à de nouveaux dispositifs d'accueil pour ces jeunes. En 2018, le Département a développé l'offre d'accueil des MNA en augmentant la capacité d'accueil et de mise à l'abri des jeunes se déclarant mineurs (183 places à ce jour) et en développant également les places d'accueil pérenne dédiées aux MNA (130 places).

66 M€

pour la protection dont

11,40 M€

pour la prise en charge
des MNA

2104

informations précoc-
cupantes concernant
2081 enfants.

1885

enfants suivis dans
leurs familles (Assis-
tance éducative à
domicile).

L'accueil familial départemental

L'accueil par un(e) assistant(e) familial(e) d'un enfant confié au Département a un rôle essentiel en matière d'aide sociale à l'enfance: depuis plus de 10 ans, le Conseil départemental a fait le choix de développer ce mode d'accueil et réaffirme sa volonté de promouvoir un accueil familial de qualité.

1622

enfants placés
chez des assistants
familiaux, au sein
d'établissements ou
chez des tiers dignes
de confiance.



FONCTIONNEMENT DES COLLÈGES PUBLICS ET PRIVÉS

Le Département fournit les moyens de fonctionnement humains, financiers et matériels aux établissements scolaires publics. Les collèges privés sous contrat sont également soutenus en fonctionnement et en investissement dans le cadre réglementaire. Le Département développe aussi des actions pour une restauration scolaire de qualité et équilibrée, tout en luttant contre le gaspillage alimentaire.

Le fonctionnement des collèges publics

Le fonctionnement des collèges publics est assuré par le versement d'une dotation de fonctionnement de 5 561 867 €. Au travers de sa dotation annuelle, mais aussi des éventuelles dotations complémentaires, le Département assure une prise en compte au plus juste des besoins de fonctionnement des collèges. Les modalités de calcul de cette dotation ont été simplifiées, tout en maintenant un dispositif de solidarité entre établissements au regard du niveau de leurs fonds de roulement. Les sommes correspondantes permettent de développer des actions d'appui aux collèges et aux collégiens.

La restauration scolaire

La qualité, la sécurité et l'accessibilité des services de restauration des collèges publics sont un enjeu prioritaire pour le Département, notamment dans le cadre de la démarche *Manager Bio&Local, labels et terroir* (tous les collèges publics dont le service de restauration est géré par le Département en sont adhérents) mais aussi des actions menées concernant l'amélioration de l'équilibre alimentaire ou la lutte contre le gaspillage alimentaire. Le tarif unique départemental, associé au dispositif d'aide à la restauration scolaire, permet aux familles les plus modestes de s'acquitter des frais de restauration. Ce tarif unique, instauré

2,6 millions

repas servis par 41 collèges publics selon un tarif unique départemental.

dans les 41 restaurants scolaires gérés en direct par le Département, était de 3 € par repas pour le forfait 4 jours.

Les collèges privés

En application du principe de parité établi notamment par la Loi dite « Debré » du 31 décembre 1959, le Département a versé aux collèges privés sous contrat d'association deux forfaits obligatoires : un forfait d'externat « Part matériel » à hauteur de 2,97 M€ et un forfait d'externat « Part personnel » à hauteur de 3,69 M€.

28 collèges privés sous contrat de l'enseignement catholique ont également pu bénéficier de subventions d'investissement pour un montant total de 600 000 €. La Fédération Kolegioa, organisme de gestion regroupant les collèges d'immersion en langue basque, a également bénéficié d'une aide de 96 441 € en la matière.



AGENTS TECHNIQUES DES COLLÈGES

Le cabinet Éducation & Territoires a été choisi par le Département pour accompagner L'Étude pour l'amélioration de l'organisation des missions et des conditions de travail des agents techniques départementaux des collèges publics portant sur quatre grands axes stratégiques :

- Améliorer le cadre de travail
- Optimiser les conditions de travail
- Assurer une équité entre établissements
- Développer une politique de gestion durable des ressources humaines

Chacun des 44 collèges départementaux (dont les agents techniques sont sous gestion départementale) a fait l'objet d'une visite sur site par le cabinet retenu. La réflexion s'est engagée en 2018 en étroite concertation avec l'Éducation nationale et tous les acteurs concernés.

Le rendu de l'étude aura lieu au 1er semestre 2019.



ACTIONS ÉDUCATIVES

Les interventions éducatives à destination des collégiens

Depuis 2014, le Département a mis en place un outil centralisé pour référencer toutes les actions éducatives à destination des collèges publics et privés. Le Projet éducatif départemental (PED), évalué et actualisé, a été poursuivi autour des priorités du nouveau modèle départemental. Le PED vise à enrichir, donner du sens et renforcer la cohérence de l'ensemble des actions éducatives menées ou soutenues par le Département auprès des collégiens.

Cette **offre éducative composée de 22 actions, porte sur des thèmes variés** comme la sensibilisation aux arts, les voyages scolaires et de coopération transfrontalière, la sensibilisation aux métiers de l'industrie, le *Manger Bio&Local, labels et terroir*, à vélo c'est la classe, collégien citoyen...

Pour l'année scolaire 2018-2019, **350 projets (dont 153 projets culturels) ont été soutenus pour un montant total de 192579 €** (148934 € pour les collèges publics et 43645 € pour les collèges privés). **Le collège peut également bénéficier d'interventions gratuites ou de visites** en contactant directement l'organisateur (association partenaire ou service du Département: archives, CEP Ospitalea, agenda 21, mission vélo...).

Le Département soutient les projets des collèges en matière de théâtre, danse, chant, arts visuels, arts numériques, valorisation des langues régionales, culture scientifique. Le Département organise également l'opération **« Grandir avec la culture »**. À travers le financement des résidences d'artistes au sein des établissements, ce dispositif permet aux

collégiens de se confronter et de participer au processus de création. Le Département soutient l'opération **« collège au cinéma »** en partenariat avec la Direction des Services départementaux de l'Éducation nationale et se veut plus exigeant quant à l'offre en matière d'éducation à l'image.



1500
élèves inscrits au
prix BD « Lire et
aimer lire ».

Le Département a poursuivi son partenariat avec l'atelier Canopé 64 qui propose une offre de service aux établissements scolaires portant notamment sur des actions de formation, d'animation,

de prêt de matériel et de mise à disposition de ressources pédagogiques. L'atelier Canopé 64 accompagne également le Département dans la réalisation de ses activités (EIDOS64, prix BD, appels à projets...).

Des associations ont été aidées pour la **mise en œuvre d'actions éducatives et pédagogiques** au bénéfice des collégiens (prévention routière, Rallye Maths, Promotion des jeunes talents littéraires, démarche départementale *Manger Bio&Local, labels et terroir*).

En collaboration étroite avec les services de l'Éducation nationale, le Département a proposé aux collèges de nouveaux dispositifs éducatifs et pédagogiques qui s'appuient notamment sur des thématiques importantes pour la collectivité: prix BD des collégiens, prix des jeunes talents littéraires, valorisation des Segpas, présentation aux élèves de 6e des compétences du Département en matière d'éducation, appel à projet « Que je sois fille ou garçon », Dictée du Tour de France...

Accompagnement scolaire

Une politique volontariste est poursuivie en matière de prévention du décrochage scolaire en direction des collégiens et développée à l'échelle départementale.

52500 €

Aide à Canopé.

13

Segpas de collèges participant au projet « Segpas à pas »

28200 €

Aide aux associations en charge d'actions éducatives.

6 000

exemplaires du guide « Mon collège, mon Département » diffusés à la rentrée 2018.



LIVRET « MON COLLÈGE, MON DÉPARTEMENT »

Ce document, élaboré par le Département, a vocation à mettre en valeur les actions menées conjointement au quotidien par la collectivité départementale et les établissements auprès des élèves et de leurs familles.

Il a également pour objectifs de communiquer sur l'investissement du Département dans le quotidien des élèves et de faire connaître aux familles ses différentes actions (tant sur le bâti, que le mobilier ou l'informatique mais aussi la démarche *Manger Bio&Local, labels et terroir*, ou encore le travail quotidien des ATT...)

Il a été remis à chaque élève de 6e des 49 collèges publics.



L'action menée à titre expérimental par l'association PROGRES a fait l'objet d'une évaluation par l'Institut du Travail Social (ITS) faisant apparaître un niveau de satisfaction très élevé par les différents bénéficiaires. Le rapport d'étude identifie des critères et indicateurs (facteurs clés de réussite) à prendre en compte dans l'élaboration d'un dispositif départemental de soutien aux initiatives de prévention du décrochage scolaire en collège et en milieu rural.

Un métier par mois/pour moi

L'opération « Un métier par mois, un métier pour moi » vise à faire découvrir aux élèves de Troisième le monde économique et professionnel du territoire. Durant trois années scolaires, cette action a été expérimentée dans 4 puis 6 collèges du Département (collèges d'Arzacq, Artix, Arthez-de-Béarn et Garlin, puis les collèges Amikuze de Saint Palais et le collège de Bidache), à travers l'organisation d'interventions de professionnels (agents du Conseil départemental 64 et partenaires externes). Chaque année, cela se traduit par 50 à 60 professionnels mobilisés, qui interviennent auprès de plus de 400 élèves, dans le cadre d'une centaine d'interventions.

Vers une nouvelle politique jeunesse

Réaffirmée dans le cadre du nouveau modèle départemental, la politique Jeunesse a été retravaillée fin 2018 avec pour ambition de construire une politique globale, transversale et lisible en direction des 11-25 ans. Elle se décline à travers un nouveau plan d'actions co-construit en transversalité, tant interne (Jeunesse, Éducation, Prévention, Insertion, Culture, Sport, Innovation sociale...) qu'externe (acteurs institutionnels et associatifs) et structurée autour de 4 grands axes :

- encourager l'engagement citoyen,
- favoriser l'autonomie,
- contribuer à l'épanouissement et au bien-être,
- garantir l'accessibilité et répondre aux spécificités territoriales.

INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES JEUNES

Le soutien à l'insertion des jeunes s'inscrit pleinement dans la politique jeunesse et dans les orientations du plan départemental d'insertion (PDI) affirmant la volonté du Département d'agir pour l'autonomie des jeunes et aussi dans la prévention à l'entrée du RSA.

Favoriser l'insertion des jeunes

Quatre Missions locales couvrent le territoire du département et ont accompagné 8554 jeunes en 2018. Le financement global du Département aux Missions locales est de 458 521 €. Le Département représente 7 % du financement du fonctionnement des Missions locales, taux supérieur à celui de la moyenne régionale. A cela, doit s'ajouter le financement du Fonds d'aide aux jeunes (FAJ) pour un montant de 492 699 € pour plus de 1 128 jeunes et plus de 1 797 aides accordées dont principalement, 69 % pour de l'aide alimentaire, 13 % pour de l'aide au transport, 7 % pour de la formation, 7 % pour de l'aide au logement.

De plus, le Département a développé une politique Logement en faveur des jeunes en soutenant l'action des quatre Foyers Jeunes Travailleurs de Pau, Bayonne, Arzacq et Tarnos : 673 places étaient offertes réparties sur 521 loge-

ments. Plus de 1 300 jeunes par an sont ainsi accueillis en lien avec l'ensemble des acteurs de la jeunesse sur les territoires.

Des actions spécifiques d'accompagnement sont menées en Béarn. La première permet d'apporter une solution pour le logement des jeunes en milieu rural. En 2018, l'association Insertion Emploi Béarn Adour a accompagné 187 jeunes dont 48 % ont trouvé un logement. Le financement du Département est de 15 000 €. Sur Pau, une action d'hébergement d'urgence et d'accompagnement renforcé est proposée pour des jeunes en situation de rupture familiale et/ou sociale. 20 personnes ont ainsi été accueillies à la Ferme Saint Joseph, pour un montant de 87 072 €.

8554

jeunes accompagnés par les missions locales.

1797

aides financières accordées dans le cadre du FAJ.

729

jeunes ont intégré la garantie jeune en 2018 (soit 1 202 jeunes depuis la mise en place du dispositif en février 2017).

1507

jeunes accueillies sur les structures d'hébergement et de logement sur leur parcours d'insertion.



Autonomie des étudiants

Le Département favorise l'autonomie des étudiants en leur attribuant des bourses d'enseignement supérieur. Leur montant forfaitaire varie selon l'échelon de la bourse d'État. En 2018, 2784 étudiants originaires du Département en ont bénéficié, à hauteur de 196 €, montant moyen par étudiant. Afin de lever les freins à la mobilité, le Département soutient les étudiants boursiers effectuant des études ou des stages dans un pays à l'étranger. Ainsi, en 2018, 224 étudiants ont obtenu une bourse de mobilité internationale d'un montant moyen de 420 €.

Aide à l'intégration du Prytanée

L'Association Prytanée sportif assure une mission éducative auprès de jeunes sportifs, âgés de 14 à 20 ans, résidant au Centre départemental Nelson Paillou. À ce titre, elle est le principal opérateur de l'accompagnement éducatif des espoirs et talents du sport. Pour favoriser l'accessibilité aux services apportés par le Prytanée sportif, le Département accorde une aide financière aux familles disposant de faibles ressources; en 2018, cette aide a concerné 9 familles pour un montant global de 6 300 €.

Kit autonomie

Le Département favorise l'autonomie et valorise l'engagement citoyen des jeunes ressortissants de son territoire (jeunes sapeurs-pompiers, sapeurs-pompiers volontaires, jeunes en service civique) en leur attribuant des aides au financement du permis de conduire et/ou de la formation BAFA. Le Département a ainsi accordé 50 aides en 2018 pour un montant total de 19 600 €.

Service civique

12 jeunes en service civique, suivis par l'association Unis cité, se sont vus confier pour huit mois des missions de solidarité dans le cadre du programme « Famille en harmonie » notamment en direction des familles dont l'un des enfants est handicapé pour la mise en œuvre d'actions de lutte contre l'isolement, d'aide au maintien à domicile et de répit pour les aidants familiaux.



En 2018, 6 volontaires en service civique ont été accueillis au sein de la collectivité pour mener des missions d'ambassadeurs Agenda 21, ambassadeurs Jeunesse en lien avec le Conseil départemental de Jeunes et ambassadeurs numériques auprès de deux SDSEI.

L'accueil de ces volontaires fait l'objet d'un travail transversal (mission Sports, Jeunesse et vie associative, mission Recrutement, Mobilité et Évolution professionnelle et les tuteurs des services concernés).

Projets Jeunes 64

Le partenariat entre les organismes financeurs a permis de soutenir 127 projets menés à l'initiative de jeunes en matière de solidarité locale et internationale, culture, environnement... Ils ont été déposés sur le portail unique des demandes hébergé sur le site internet du Conseil départemental. Ils représentent une enveloppe globale de 222 989 €, dont 23 600 € financés par le Département. À la suite du bilan 2018, les partenaires ont identifié les chantiers suivants à mener :

- soutenir, former et outiller les animateurs socio-éducatifs chargés d'accompagner les initiatives jeunes,
- valoriser les initiatives de jeunes à l'échelle départementale et encourager le bénévolat,
- accompagner les territoires ruraux en lien avec les communautés de communes dans la mise en œuvre de ce dispositif.



18

aides au financement du BAFA accordées en 2018.

32

aides au financement du permis de conduire accordées en 2018.



MI-MANDAT POUR LE 1^{ER} CDJ64

Lancé le 18 novembre 2017, le Conseil départemental des Jeunes est composé de 62 collégiens, élèves de Cinquième, et élus en binôme (garçons/filles), dans 31 collèges du Département (26 collèges publics et 5 privés/21 situés en Béarn et 10 en Pays Basque).

Durant les 2 années de mandat, ils représentent les jeunes et les collégiens du Département, dans le cadre de projets en lien avec les politiques menées par le Conseil départemental.

Conseil Départemental des Jeunes

Les cinq projets des 62 jeunes élus sont en cours de réalisation, avec le soutien de nombreux partenaires, internes et externes :

- **Projet sur le thème « Favoriser les rencontres par le sport » :** organisation de 3 journées pour faire découvrir des sports peu connus et peu pratiqués par les collégiens (sports en salle/sports en montagne et sports de plage). Les jeunes élus travaillent en lien avec la mission sport, l'UNSS, le centre Nelson Paillou et différents comités sportifs.
- **Projet sur le thème « Agir contre le harcèlement et les violences pour se sentir plus en sécurité » :** Réalisation d'une chanson sur le thème du harcèlement scolaire.
- **Projet sur le thème « Permettre l'accès au numérique partout et pour tous » :** animation d'ateliers au sein de cinq EHPAD, autour du numérique et menée conjointement par les jeunes élus et les animatrices. Ce projet est réalisable grâce au soutien de la FIBRE64.
- **Projet sur le thème « Agir pour l'environnement dans et hors des collèges » :** Organisation d'une journée sur le thème de l'environnement et l'utilisation du vélo. Les missions vélo et valorisation du patrimoine sont à pied d'œuvre auprès des jeunes élus pour que cette journée soit une réussite.
- **Projet sur le thème « Développer les échanges transfrontaliers » :** création d'un échange transfrontalier afin de mener une réflexion sur le thème de l'interculturalité et l'intérêt de la rencontre de son voisin espagnol.



Objectifs du sport scolaire

- **Une fonction éducative :** contribuer à une formation équilibrée, à l'intégration et à la réussite scolaire. Il participe au mieux vivre ensemble, au respect et à la reconnaissance des différences.
- **Une fonction de santé publique :** promouvoir une qualité de vie dès le plus jeune âge, intégrant la pratique régulière d'activités physiques sportives et artistiques.
- **Un élément de culture :** en tant que prolongement de l'EPS, le sport scolaire est tout autant une découverte qu'une pratique confirmée.
- **Une fonction sociale :** rassemblant des jeunes de milieux sociaux et d'origines différentes, le sport scolaire est un instrument de lutte contre les discriminations.

En 2018, le Département a soutenu le fonctionnement du sport scolaire au travers d'un partenariat avec l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) et l'Union Sportive de l'Enseignement Primaire (USEP).

Il a accompagné sept sections sportives de pleine nature, concernant six établissements, pour la prise en charge des frais de déplacement pour l'accès aux sites de pratique sportive (ski alpin, ski de fond, surf, escalade, canoë-kayak, VTT...). Un travail spécifique a été conduit vis-à-vis des collègues pour le développement et le maintien des sections sportives agréées par le Rectorat et conventionnées avec le mouvement sportif, pour évaluer et retravailler les modalités d'accompagnement en 2019.

Les Talents du sport : 75 jeunes, pratiquant une douzaine de disciplines, bénéficient d'un accompagnement éducatif au sein du Prytanée sportif. Par ailleurs, 36 jeunes talents, en sports individuels, ont également profité d'une aide personnalisée pour leur permettre de s'équiper, d'avoir un suivi médical et un accompagnement scolaire de qualité.



École de la deuxième chance

À la suite de l'étude portée en 2017 par le Département et le réseau national des écoles de la deuxième chance, et compte tenu d'un assez faible taux de chômage dans le département (7,5 %), mais d'une surreprésentation des jeunes de moins de 26 ans dont 50 % n'ont aucune qualification ni diplôme, le Département a décidé d'impulser la création d'une École de la 2e chance (E2C). Il s'agit d'un dispositif spécifique de formation fondé sur une individualisation de la durée des parcours et moyens dédiés.

L'E2C64, qui aura une vocation départementale, s'est implantée en 2018 sur le site de Mourenx. La première promotion de 12 jeunes a débuté en septembre 2018, les effectifs prévus pour Mourenx seront de 50 à 60 jeunes accueillis par an. Le Département soutient activement l'E2C et a alloué une subvention de fonctionnement 200 000 € en 2018.

ACTIONS HANDICAP EN FAVEUR DES PUBLICS JEUNES

Le Département, en charge de la prévention et de la protection de l'enfance, intervient également dans l'accompagnement des plus jeunes afin de favoriser une démarche inclusive et préparant l'entrée dans la vie adulte à travers des actions éducatives et d'insertion. Il garantit ainsi aux enfants et aux jeunes une cohérence de parcours dans leur environnement familial, scolaire et professionnel.

Prestation de Compensation du Handicap (PCH) moins de 20 ans

Afin de faciliter le maintien à domicile des personnes en situation de handicap âgées de moins de 20 ans, la prestation de compensation du handicap (PCH) peut leur être allouée après évaluation des besoins et élaboration d'un plan de compensation par la Maison départementale des Personnes handicapées (MDPH) et décision de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). L'année 2018 se caractérise par une hausse de près de 10 % des bénéficiaires de cette prestation.

Transports scolaires des élèves en situation de handicap

À la suite de la Loi NOTRe, le Département a conservé la compétence relative à l'organisation du transport des élèves en situation de handicap de leur domicile à leur établissement scolaire. À ce titre, le Département est chargé d'organiser et financer les solutions de transports destinées aux élèves qui ne sont pas en capacité d'emprunter un transport collectif classique en raison de leur handicap. Ce transport adapté doit permettre à l'élève d'effectuer le trajet entre son domicile et l'établissement dans lequel il est scolarisé.

512 élèves sont pris en charge à ce titre, via près de 250 circuits de transports collectifs ou individuels organisés spécifiquement à cet effet.

192

bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap pour les moins de 20 ans.

512

élèves en situation de handicap bénéficiant d'une prise en charge de leur transport scolaire.



MISSION DE TRANSPORTS SCOLAIRES ADAPTÉS

Dans le cadre de la mission de transports scolaires adaptés, l'année 2018 a été marquée par :

- le renouvellement du marché public de transports (18 transporteurs retenus)
- la mise en place d'un nouveau règlement départemental des transports (délibération du 27 avril 2018)
- la mise en place d'un nouveau logiciel d'inscription (Transcolaire).



ADOPTION, ACCOUCHEMENT SOUS X, ACCÈS AUX ORIGINES

En tant que chef de file en matière d'aide sociale à l'enfance, le Département dispose de la compétence pour encadrer toutes les démarches et projets d'adoption, pour s'assurer de la bonne intégration de l'enfant dans sa famille, pour soutenir la parentalité adoptive, pour mettre en œuvre le dispositif légal prévu en cas d'accouchement sous X et pour faciliter l'accès aux origines personnelles.

L'Adoption : une bonne résistance dans le département

Malgré l'effondrement des adoptions internationales enregistré depuis quelques années par tous les pays d'accueil et qui se poursuit encore (3504 adoptions réalisées par les Français en 2010 contre seulement 615 en 2018), le département des Pyrénées-Atlantiques semble mieux résister que d'autres, puisqu'avec 18 enfants étrangers adoptés l'an passé (+ 7 par rapport à 2017), il se classe au 1er rang au sein de la Nouvelle Aquitaine et au 9e rang national, alors que 38e en termes de population.

Concernant les profils de ces enfants, on note, comme les années précédentes, une majorité d'enfants grands et/ou présentant des problématiques de santé. Ainsi, les réunions de sensibilisation aux réalités de l'adoption mises en place par les services départementaux pour les personnes agréées en attente de réalisation de projet, prennent tout leur sens dans l'accompagnement des candidats mais aussi et surtout en termes de prévention face à cette parentalité à risques.

Concernant l'adoption des enfants Pupilles de l'État, les services départementaux ont accompagné sept enfants dans leur nouveau projet de vie dont quatre

bébés et trois enfants grands, devenus adoptables suite à un jugement de délaissement parental. Il est à noter que 151 foyers agréés n'ont toujours pas pu concrétiser leur projet au 31 décembre 2018.

L'accouchement sous X : accompagnement et prise en charge financière

Le Département est chef de file pour coordonner le dispositif légal en matière d'accouchement au secret et assume la prise en charge financière des actes médicaux qui en découlent. En 2018, les personnels départementaux spécialisés dans cette mission ont pu accompagner quatre femmes ayant eu recours à cette disposition, dont le soutien s'étend, pour certaines, à leurs familles.

L'accès aux origines : en quête d'une identité ou mieux comprendre son histoire

Les enfants nés sous le secret peuvent demander au Président du Conseil départemental l'accès à leurs origines. Cette mission s'exerce en lien avec le Conseil National pour l'Accès aux Origines Personnelles (CNAOP), qui dispose d'au moins un correspondant dans chaque département, et qui assure la médiation entre enfant et mère biologique lorsqu'une rencontre peut s'organiser.

De même, toute personne ayant bénéficié d'un placement à l'aide sociale à l'enfance peut également demander l'accès à son dossier pour retracer et mieux comprendre son histoire. Un accompagnement dans la lecture du dossier est effectué par un professionnel de l'Institution.

79

demandes d'agrément d'adoption dans le 64.

4

accouchements sous X enregistrés l'an passé dans notre département.

29

enfants adoptés dans le 64 en 2018 (18 à l'international et 11 Pupilles de l'État).



151

foyers du 64 en attente d'une adoption.

50

personnes ayant eu accès à leurs origines.



USAGERS DU SERVICE ADOPTION

En 2018, le Département a mis en place un comité consultatif des usagers du service Adoption. Plusieurs adoptants se sont mobilisés et ont donné leur avis sur toutes les étapes des procédures mises en place, allant du dépôt de la demande jusqu'à la fin de l'accompagnement post-adoption. Il en résulte une satisfaction générale tant dans l'information, l'accompagnement bienveillant que dans la technicité des professionnels (travailleurs sociaux, psychologues, administratifs).

2 Publics vulnérables

Le Département épaulé, par sa politique sociale, les personnes en difficulté. Il met en place une politique qui vient étayer des parcours d'insertion, il lutte contre l'habitat indigne et favorise la mobilité de tous. Le Département soutient l'autonomie des personnes en situation de handicap et veille à leur inclusion dans la vie courante.

INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES PUBLICS VULNÉRABLES

Voté à l'unanimité en juin 2017, le Plan départemental d'insertion (PDI) 2017-2021 a posé 3 engagements majeurs : l'emploi pour horizon, un accompagnement adapté à la situation de chaque personne, la place centrale de la personne accompagnée dans son propre parcours.

Au cours de l'année 2018 les partenaires institutionnels du PDI ont traduit leurs engagements de manière opérationnelle dans un pacte territorial d'insertion (PTI). De même, les sept SDSEI du Département ont décliné ces engagements au niveau local en mobilisant un fort partenariat de proximité, autour d'enjeux partagés.

Un public spécifique : les travailleurs non-salariés

Le Département a évalué en 2018 les ressources prises en compte dans le calcul du RSA pour 947 travailleurs indépendants et les accompagne en vue de leur sortie du dispositif. Une convention annuelle a été signée entre le Département et l'association Initiatives Pyrénées afin notamment d'approfondir l'évaluation des ressources de ce public et des micro-entrepreneurs : 635 dossiers ont été examinés et 412 bénéficiaires convoqués pour un échange plus complet. 270 entretiens ont été réalisés avec un impact à hauteur de 336 000 € sur l'allocation RSA. En parallèle, des réunions trimestrielles ont été mises en place avec l'ensemble des acteurs afin de mieux coordonner les interventions.

83,4 M€

alloués au RSA (dont
74,03 M€ pour le
RSA socle et 9,3 M€
pour le RSA majoré)
soit +3,19 % par
rapport à 2017.

L'élaboration du PTI et des PTLI 2018-2021

Pour la mise en œuvre opérationnelle du PDI 2017-2021, le Département se devait de conclure un pacte territorial pour l'insertion (PTI) avec les partenaires de l'insertion et de l'emploi (Pôle emploi, la CAF, la Région, la CPAM, l'État (DDCS et DIRECCTE), la Chambre de métiers et de l'artisanat...). 17 fiches actions ont été co-construites dans ce cadre.

Cependant, le Département a souhaité aller plus loin, en lien avec son nouveau modèle départemental et sa réorganisation territoriale, en proposant une déclinaison du PTI dans chaque Service départemental des solidarités et de l'insertion (SDSEI) sous la forme de sept pactes territoriaux locaux pour l'insertion (PTLI). Cela permet ainsi d'animer un réseau partenarial à l'échelle des territoires et de répondre localement aux besoins des publics en insertion.

L'élaboration des fiches-actions des PTLI s'est opérée en 2018 avec une forte mobilisation des professionnels du Département et des acteurs des territoires. 120 réunions ont été organisées sur fin 2017 et 2018. Elles ont mobilisé plus de 900 partenaires, aussi bien à l'échelle du département que dans les sept SDSEI. Le PTI 2018-2021 et sa déclinaison en sept PTLI ont été votés en session le 14 février 2019.

26 ALIES



Les Animateurs Locaux Insertion/ Emploi

Les ALIE ont suivi en 2018, 2 889 bénéficiaires du RSA dans un parcours d'insertion socio-professionnel dont 1 204 nouveaux entrants. Cet accompagnement a permis à 1 211 personnes de sortir durablement du dispositif RSA dont 621 sur des emplois stables.

En complémentarité des ALIE, 10 prestataires, financés par le Département, ont accompagné 966 BRSA dans leur parcours d'insertion professionnelle.

14 340

allocataires du RSA
(14 065 ressortissants
de la CAF et 275 de
la MSA).

L'accompagnement vers l'emploi des BRSA

12 251 bénéficiaires du RSA ont été accompagnés par un référent unique en 2018 dont 6 834 personnes dans le cadre de leur insertion professionnelle (dont 2 979 suivis par pôle emploi).

La convention accompagnement global avec Pôle emploi

Un partenariat avec Pôle emploi a été mis en place avec une convention cadre pour l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi rencontrant des freins sociaux et professionnels depuis 2015 et une ouverture aux bénéficiaires du RSA en 2018. Un bilan positif avec 1 127 entrées en accompagnement global, 116 travailleurs sociaux impliqués dans la démarche. 68 % des personnes en accompagnement global ont eu une mise en relation sur offre, 16 % bénéficient d'une formation. 444 personnes à fin 2017 sont sorties de l'accompagnement global dont 56 % en sorties positives au regard de l'emploi.

La convention de partenariat 2018 avec les GEIQ

Le Département, le comité régional des GEIQ (Groupe d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification) de Nouvelle-Aquitaine et les sept GEIQ intervenant dans le département ont signé en 2018 une convention de partenariat dont la finalité est double : l'insertion professionnelle des publics nécessitant un accompagnement renforcé et la réponse aux besoins de main-d'œuvre qualifiée des entreprises du territoire, en particulier les TPE. En 2018, sept rencontres collectives de communication entre des employeurs, des professionnels de l'insertion, des Conseillers départementaux (203 participants), quatre rencontres avec le public en insertion, 13 immersions de professionnels de l'insertion au sein des GEIQ et de leurs entreprises, 10 visites de chantiers dans des secteurs d'activité en tension. Enfin, 90 bénéficiaires du RSA ont été accompagnés dans leur



projet de recherche d'emploi avec l'embauche par les GEIQ de 13 d'entre eux. Une nouvelle dynamique de partenariat a été impulsée entre nos référents uniques RSA et les GEIQ au travers de l'ensemble de ces actions de rapprochement, pour une meilleure connaissance des secteurs d'activité en tension et porteurs d'emploi.

Des actions de lutte contre la précarité

Pour accéder à l'emploi et réussir leurs démarches d'insertion, les personnes peuvent avoir besoin d'appuis spécifiques sur différents aspects : logement, santé, mobilité, accès à la culture, au sport etc. Pour cela, le Département développe plusieurs outils dans plusieurs domaines.

Ainsi, les fonds d'aide dans la lutte contre la précarité, l'aide alimentaire, le soutien à la mobilité, l'accès aux soins ou au logement sont des axes structurants du Plan départemental d'insertion 2017-2021.

Pour ce qui concerne plus spécifiquement la lutte contre la précarité, le Département a accordé 959 060 € à 7 545 familles. Pour ce qui concerne l'aide alimentaire, en application de la Charte de l'aide alimentaire votée en 2014 et de son règlement d'intervention, le Département soutient les deux banques alimentaires ainsi qu'un réseau de huit épiceries sociales pour un montant de 151 645 €. Il intervient également auprès de 15 associations qui interviennent dans le soutien au plus démunis (groupement d'alimentation familiale, point d'accueil jour, accompagnement dans les démarches juridiques, le lien social etc.)

Le montant global de l'aide départementale aux associations œuvrant dans la lutte contre la précarité est de 510 237 €.

HABITAT ET LOGEMENT

Le Département met en œuvre une politique volontariste Logement Habitat dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire et de soutien aux publics qu'il accompagne pour l'accès au logement et le maintien dans des conditions dignes. Ces deux actions ne peuvent être dissociées, elles trouvent leur complémentarité dans des documents structurants comme le Plan départemental de l'habitat (PDH) et le Plan départemental d'actions pour le logement et l'habitat des personnes défavorisées (PDALHPD) copilotés avec l'État. Le nouveau plan a été voté en 2018. Il s'inscrit en cohérence avec le Plan départemental d'insertion voté en 2017, sa mise en œuvre commencera en 2019.

Logement et insertion

Le Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) prévoit les mesures nécessaires pour favoriser l'accès et le maintien des personnes en difficultés dans un logement digne.

En 2018, le Département a consacré plus d'1,80 M€ aux actions d'accompagnement spécifique, notamment par le soutien au Bureau d'accès au logement. 515 personnes ont été accompagnées par le BAL, 253 relogées. 271 logements ont été visités par un technicien de Soliha. Ces visites techniques permettent de vérifier la qualité du logement et de donner des conseils sur les éco-gestes aux personnes afin de limiter les dépenses d'énergie. Les autres mesures d'accompagnement concernent des opérations spé-

cifiques de sous-location menées par trois prestataires (172 logements sur le Département), et l'accueil d'urgence pour des situations très précaires sur le Pays Basque avec l'Hôtel social de Biarritz. Le Département a mis en place une politique réservataire de logements sociaux depuis 2013 avec des résultats positifs pour le relogement des plus fragiles.

Enfin, le versement d'aides financières via le FSL est une obligation du Département afin de permettre aux personnes et familles en difficulté d'accéder au logement et de s'y maintenir après règlement de dettes locatives ou liées à l'énergie. En 2018, le Département a enregistré 5 836 demandes. Il a attribué 4 346 aides, soit 64 % des demandes. Au total, 1,69 M€ ont été ainsi accordés. 42 % de ces aides sont destinées aux dépenses d'énergie. La grande majorité des secours sont accordés sous forme de subvention (83 %), 17 % sous forme de prêts, et, comme les années précédentes, le taux de recouvrement est de 85 %.

L'Habitat

Le Département instruit conjointement les demandes de subvention pour son propre compte et pour le compte de l'État dans le cadre de sa politique propre en matière d'habitat couplée à la délégation de compétences des aides à la pierre. Il assure également les paiements des subventions ainsi que le conventionnement des loyers.

Habitat public

Sur son territoire de délégation de compétence de l'aide à la pierre, 232 logements locatifs sociaux ont été financés, à hauteur de 157 500 € de crédits délégués de l'État et de 1 137 289 € de crédits du Conseil départemental. 26 % des logements agréés en 2018 sont localisés dans des communes déficitaires selon la définition de l'article 55 de la Loi SRU. Cette programmation 2018 se traduit par une production de logements dont les niveaux de loyers sont en adéquation avec les ressources locales des ménages (PLUS et PLAI). La part des logements des bailleurs sociaux produits en PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) destinés aux publics



RENOUVELLEMENT DU PDALHPD

En décembre 2018 le Département a adopté le nouveau plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes défavorisées (PDALHPD) Ce plan se décline en 19 fiches actions axées sur :

- une meilleure connaissance du public et appropriation des dispositifs existants par les professionnels,
- une action sur la construction de logements sociaux,
- une meilleure coordination des acteurs de l'hébergement et du logement afin de mieux articuler les parcours résidentiels des personnes,
- la lutte contre les expulsions,
- la lutte contre l'habitat indigne,
- Il met également en avant l'accompagnement des femmes victimes de violence et les personnes relevant du droit d'asile.



3,79 M€

consacrés au soutien aux publics en difficulté.

1,69 M€

pour des aides financières individuelles.

1,80 M€

pour des mesures d'accompagnement social lié au logement.

0,61 M€

pour le logement des jeunes, 1 300 jeunes hébergés en Foyers Jeunes travailleurs.

24

nouveaux logements sociaux retenus au titre de la politique réservoir.

les plus en difficulté, à hauteur de 39 %, est ainsi supérieure aux recommandations régionales (34 %). 80 % des opérations de logements sociaux ont été réalisées en maîtrise d'ouvrage directe par les organismes HLM. Cet indicateur met en exergue le rôle du Département en faveur des acteurs locaux de l'habitat.

Des opérations exemplaires en termes d'intérêts économique, social, environnemental et technique, par leur localisation à proximité des services, en cœur de village, l'équilibre de l'offre locative sociale entre les territoires, le respect de la mixité sociale, la typologie des logements, ont été conduites dans les communes de Morlaàs, Serres-Morlaàs, Montardon, Mourenx, Lembeye, Oloron-Sainte-Marie, Serres-Castet, Ogeu-Les-bains, Navarrenx. Le Département a également contribué à la réhabilitation de 15 logements locatifs communaux dans des communes de moins de 2 000 habitants.

Enfin, au titre de sa politique d'accompagnement solidaire en matière d'habitat public il a participé au financement de la production de logements très sociaux (PLAI) sur le périmètre des agglomérations, elles-mêmes délégataires des aides à la pierre sur leur périmètre géographique, soit un engagement financier de 666 000 € pour 80 logements PLAI sur le territoire de l'Agglomération Pau Béarn Pyrénées et 1 447 461 € pour 170 logements PLAI sur le territoire de l'Agglomération Pays Basque.

Habitat privé

Le programme d'intérêt général départemental « Bien Chez Soi 2 » permet de lutter contre l'habitat indigne et dégradé, contre la précarité énergétique et d'adapter les logements en faveur du maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées. Opérationnel depuis le 9 juillet 2018, le programme a aussitôt rencontré un vif succès se traduisant par

un niveau d'activité sans précédent. Ces résultats positifs s'expliquent notamment par l'attractivité des taux d'aides cumulés de l'ANAH, du Département et des nombreux partenaires du dispositif (EPCI, caisses de retraite, CAF, PROCIVIS, Fondation Abbé Pierre), ainsi que par de multiples actions de communication territorialisées mises en œuvre. Une plateforme collaborative à destination des territoires pour faciliter le partage d'informations a été généralisée.

En plus des 2,80 M€ de crédits délégués de l'ANAH et de l'État, le Département a engagé, en 2018, 0,50 M€ pour la réhabilitation de 262 logements privés dont 107 logements au titre de l'autonomie (adaptation du logement au handicap ou au grand âge de l'occupant), 120 logements sur le volet de la précarité énergétique et 23 logements sur la thématique de l'habitat indigne. Les aides de l'ANAH couplées à celles du Département permettent également de rénover des logements locatifs privés: le bailleur s'engage pendant plusieurs années (9 ou 12 ans) à louer un logement à des locataires aux revenus modestes et pour un montant de loyer plafonné. En contrepartie, il bénéficie d'une subvention pour la réalisation des travaux et de réduction d'impôts. Cette mesure a permis, en 2018, de créer 12 logements locatifs conventionnés entièrement réhabilités.

HABITAT PRIVÉ

262

logements réhabilités.

2,80 M€

financés par l'ANAH/ÉTAT.

0,50 M€

financés par le CD64.

95 %

des logements réhabilités appartiennent à des propriétaires privés occupants et

5 %

à des propriétaires bailleurs.

88 %

des propriétaires occupants aidés ont des ressources très modestes et

12 %

des ressources modestes.

40,8 %

des dossiers aidés sur le volet de l'Autonomie.

45,8 %

des dossiers aidés sur le volet de la précarité énergétique.



ACTIONS HANDICAP EN FAVEUR DES PUBLICS VULNÉRABLES

Le Département finance le fonctionnement de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) qui a pour mission d'accueillir, d'informer, d'accompagner les personnes handicapées et d'instruire les demandes d'aides individuelles. Il intervient désormais depuis 2017 sur la délivrance des cartes mobilité inclusion. Par ailleurs, il soutient diverses initiatives à destination des publics en situation de handicap.

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

Structure d'information, d'accompagnement, d'instruction, de conseil auprès des personnes handicapées et de leur entourage, la MDPH a également pour mission de contribuer à la sensibilisation de tous les citoyens au handicap. Il en existe une par département. La MDPH rassemble les moyens de l'Etat, du Département, de la Sécurité sociale et des associations et est constituée en groupement d'intérêt public. La Commission exécutive chargée de la politique de la MDPH est une instance présidée par le Président du Conseil départemental. La MDPH des Pyrénées Atlantiques est placée sous la responsabilité administrative et financière du Département. À ce titre, celui-ci participe financièrement à

son fonctionnement annuel. La MDPH traite près de 35 000 demandes par an, 100 000 personnes y ont un dossier. Quotidiennement, elle accueille environ 60 personnes et traite 200 appels.

Carte mobilité inclusion

Le Département s'est vu confier la compétence, à compter du 1er juillet 2017, de délivrance de la Carte Mobilité Inclusion (CMI).

La CMI se substitue, dès cette date aux actuelles cartes de stationnement, d'invalidité et de priorité délivrées aux personnes handicapées et aux personnes âgées dépendantes. Cette carte, personnelle et sécurisée, maintient l'ensemble des critères d'attribution et des droits attachés aux anciennes cartes. Elle comprend ainsi 3 mentions : invalidité, priorité et stationnement.

Sport

Au titre de sa politique sportive, des interventions départementales en faveur des publics prioritaires empêchés, notamment les personnes en situation de handicap, sont conduites en vue de faciliter leur accès aux pratiques sportives. En 2018, le Département a accompagné le comité départemental du Sport adapté (CDSA) pour permettre à toute personne en situation de handicap mental, psychique ou handicaps asso-

ciés, vivant en famille ou en foyer, selon ses capacités, de pratiquer la discipline sportive de son choix, tant de loisir que de compétition. De façon similaire, une convention avec le comité départemental handisport a été conclue afin de développer une offre de pratiques sportives aux personnes en situation de handicap physique.

À cet effet, les deux Comités ont développé des partenariats avec le secteur sportif traditionnel (clubs handi-valides et les activités sportives proposées aux collégiens des Ulis, Unités localisées pour l'inclusion scolaires...) et les établissements sociaux et médico-sociaux pour proposer une offre sportive territoriale adaptée au projet de vie de la personne souffrant de handicap.

1,15 M€

de concours au fonctionnement du GIP MDPH.

228

recours gracieux et

30

recours contentieux enregistrés.



LA RÉPONSE ACCOMPAGNÉE POUR TOUS

Le dispositif de réponse accompagnée pour tous (RAPT) a été déployé en 2018 sur le département.

Piloté par la MDPH en partenariat étroit avec le Département, l'ARS, l'Éducation Nationale et les établissements et services médico-sociaux, il a pour but de tendre vers un objectif de zéro personne sans solutions. À cet effet, la RAPT vise à identifier les situations d'urgence qui comportent un risque de rupture de parcours, afin de rechercher des solutions de prise en charge plus ou moins durable. Un dispositif d'orientation permanent permet de traiter ces situations et d'élaborer des plans d'accompagnement globaux pour favoriser les accompagnements coordonnés et pluridisciplinaires et ainsi améliorer la réponse aux besoins et aux attentes des personnes concernées.



SOUTIEN À L'AUTONOMIE À DOMICILE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Le Département intervient au plus près des usagers porteurs de handicap avec la volonté de promouvoir la vie en milieu ordinaire dans le cadre d'un objectif inclusif. À cet effet, il assure la délivrance des prestations spécifiques à ce public (notamment la PCH) mais aussi l'organisation d'une offre d'accompagnement (Services d'accompagnement à la vie sociale et service d'accompagnement médico-social, Familles d'Accueil) permettant de garantir les conditions d'une vie à domicile et en autonomie.

La Prestation de Compensation du Handicap (PCH)

La PCH est une aide personnalisée destinée à financer les besoins liés à la perte d'autonomie des personnes handicapées. Ces besoins doivent être inscrits dans un plan personnalisé défini par l'équipe pluridisciplinaire de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), sur la base du projet de vie exprimé par la personne. La prestation couvre les aides humaines, techniques, (aménagement du logement et du véhicule) et animalières. L'intervention d'une aide à domicile est présente dans 90 % des plans d'aides.

Le nombre de bénéficiaires de la PCH a augmenté de plus de 10 % en 2018.

Les frais de repas et d'aide-ménagère au titre de l'aide sociale départementale

Ces prestations sont accordées aux personnes âgées et aux personnes handicapées à revenus modestes qui ont besoin d'une aide pour effectuer les actes de la vie courante et ainsi demeurer à leur domicile. En particulier, le Département peut prendre en charge le coût lié aux repas portés à domicile.

Les Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) et Services d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH)

Quatre SAVS (un pour les personnes traumatisées crâniennes, un pour de jeunes trisomiques et deux autres plus polyvalents) offrent un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, ou professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la Collectivité. Un SAMSAH en faveur des personnes atteintes d'un handicap psychique propose des services aux personnes de la région paloise. Un second dédié à l'accompagnement de l'autisme a vu le jour en 2017. Un service pour adultes traumatisés crâniens a par ailleurs été reconnu en SAMSAH en fin d'année 2018

L'accueil familial

Ce dispositif permet à une personne âgée ou à une personne handicapée d'être hébergée, à titre onéreux, au domicile d'une famille d'accueil agréée par le Conseil départemental. Au 31 décembre 2018, le département comptait près d'une centaine d'accueillants familiaux répartis sur le Béarn et le Pays Basque. L'APA ou la PCH peuvent contribuer à la prise en charge de la personne accueillie dans ce cadre. Une allocation de placement familial peut également être attribuée sous conditions de ressources.

2152

bénéficiaires de la PCH adultes.

520

bénéficiaires de l'ACTP.

210

bénéficiaires de l'aide-ménagère PH.

96

accueillants familiaux dont 6 couples, soit

90

agrémentés

67

adultes handicapés accueillis dont

49

bénéficiaires de l'allocation de placement familial.

257

places de SAVS/SAMSAH.



RECONNAISSANCE D'UN SAMSAH

Le service hospitalier de Saint-Jean-de-Luz, destiné à accompagner des adultes avec traumatismes crâniens et/ou lésions cérébrales a fait l'objet d'une reconnaissance en SAMSAH en fin d'année 2018. Jusqu'alors expérimental, il est désormais durablement autorisé et financé par le Département, en complément du financement qu'il percevait jusqu'alors par l'assurance maladie.

Ce service dispose d'une capacité de 50 places en file active, soit plus d'une centaine de personnes potentiellement suivies de façon concomitante.

ACTIONS HANDICAP EN FAVEUR DES PUBLICS VULNÉRABLES

Le Département prend en charge les frais d'hébergement et d'accompagnement des personnes handicapées afin qu'elles bénéficient de conditions d'accueil diversifiées et adaptées.

L'accueil en établissement

Lorsque le handicap limite fortement l'autonomie de la personne ou que les conditions sociales ne permettent plus une vie à domicile, la personne handicapée peut être orientée à sa demande vers un établissement pour adultes : foyer d'hébergement (pour les personnes qui travaillent), foyer de vie (pour celles qui ne peuvent travailler), maison d'accueil pour personnes handicapées âgées (pour les adultes vieillissants et autonomes),

foyer d'accueil médicalisé (pour les personnes dans l'incapacité de travailler et nécessitant une surveillance médicale). Le Département autorise ainsi la création de ces quatre catégories d'établissement et assure leur tarification ; il les contrôle et finance les prix de journée pour un total de 1588 places. Un peu plus de 10 % de cette offre en établissement est proposée sous forme d'externat, ce qui permet de favoriser une démarche inclusive d'accompagnement en institution assorti d'une vie en milieu ordinaire. Il soutient aussi l'hébergement des personnes handicapées en établissements pour enfants selon l'amendement CRETON ou en établissements pour personnes âgées. Les capacités autorisées dans le département se répartissent comme suit :

Catégorie	Nbre Ets	Héb permanent	Acc Temporaire	Externat	TOTAL
Foyer hébergement	16	637	1		638
Foyer de vie	19	455	11	118	584
MAPHA	12	108			108
Foyer acc médicalisé	8	197	6	5	208
Sect° annexe ESAT	5			50	50
TOTAL	59	1397	18	173	1588

GENS DU VOYAGE

Le Département apporte son soutien financier, matériel et administratif aux gens du voyage dans le cadre des volets « social » et « habitat » du Schéma des gens du voyage, dont il est cosignataire avec l'État.

2018 a marqué le lancement des travaux pour le renouvellement du schéma départemental des gens du voyage, L'évaluation du précédent schéma a été lancée, elle sera présentée à la première commission consultative coprésidée par l'État et le Département au printemps 2019. Il s'agit d'une démarche concertée qui associe étroitement les Établissements de coopérations intercommunales qui ont, depuis la Loi ALUR la responsabilité de la création, de l'aménagement et de l'entretien des équipements destinés à l'accueil de ce public. L'enjeu est de pouvoir aborder la question de l'accueil et de la vie des Gens du voyage pour une cohabitation la plus sereine possible sur les territoires. Il est important que ce schéma fixe les droits de cette population, mais aussi leurs devoirs afin de garantir une équité de traitement et limiter le sentiment d'impuissance face au « non-respect du droit ». C'est pourquoi l'État et le Département conviennent de la nécessité d'une démarche d'évaluation sérieuse, s'appuyant sur l'Audap et sur un travail de benchmark auprès des départements limitrophes et des départements de même strate.

238 080 €

de subvention pour l'AGV 64.

14

bénéficiaires du RSA, travailleurs indépendants accompagnés sur la période.



MÉDICALISATION PARTIELLE DU FOYER PÉMARTIN

Le Foyer Pémartin à Arbonne autorisé en qualité de foyer de vie est confronté depuis plusieurs années à la dégradation de l'état de santé de certains de ses résidents, nécessitant des soins réguliers pour ces derniers. Compte tenu de l'orientation nécessaire de ces adultes vers des structures médicalisées et faute de places disponibles, le Département et l'Agence Régionale de Santé sont parvenus à un accord pour médicaliser sept places de ce foyer et favoriser la continuité et l'adaptation de l'accueil des résidents les plus fragiles. Cette section de foyer d'accueil médicalisé a été reconnue en fin d'année 2018.

Le soutien à l'association Gadjé voyageurs

L'intervention de l'Association Gadjé Voyageurs 64 auprès des gens du voyage s'inscrit, par des interventions spécifiques, en adéquation avec les besoins des familles et en complémentarité de l'action de droit commun des travailleurs sociaux, si nécessaire. L'AGV 64 décline son action sur tout le territoire géographique des Pyrénées-Atlantiques. 2500 personnes, représentant 700 ménages environ, résident dans le département. 60 % sont dans l'agglomération paloise, 16 % sur la côte basque et 24 % se répartissent dans les autres secteurs, principalement en Béarn.

C'est dans ce cadre que le Département finance deux grands types de missions :

- la médiation entre les familles et les différentes institutions porteuses du schéma, afin de favoriser et améliorer l'intégration des familles de voyageurs à la vie locale, en facilitant la connaissance et l'accompagnement vers l'accès au droit commun. À ce titre, le Département cofinance avec l'État, les communes et la CAF l'animation globale de l'association ;
- l'accompagnement des travailleurs non-salariés bénéficiaires du RSA, pour les rendre autonomes dans la gestion légale et réglementaire de leurs activités et les aider à développer leur activité afin de sortir du RSA. En 2018, l'AGV, en tant que référent unique, a

accompagné 149 bénéficiaires du RSA dont 70 % ont signé un contrat d'engagements réciproques.

- L'évaluation de cette action a été prise en compte dans le cadre de la mission confiée depuis 2017 à Initiatives Pyrénées, qui constate une réelle amélioration dans les déclarations d'activité effectuées par les gens du voyage.

Le partenariat avec la Collectivité d'agglomération Pau Béarn Pyrénées

Le soutien du Département aux gens du voyage rejoint la volonté de l'Agglomération de Pau de reloger les familles du terrain Nobel au sein de la résidence Les Merisiers. 41 familles ont emménagé à partir de juin 2018 et font l'objet d'un accompagnement par un professionnel nouvellement recruté, pour lequel un cofinancement a été voté fin 2017. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Schéma départemental des gens du voyage et la volonté de tous les acteurs de travailler dans une collaboration sociale partagée.



3 Bien-être et valorisation des seniors

SOUTIEN À L'AUTONOMIE À DOMICILE

Le Département intervient auprès des personnes âgées vivant à domicile par le biais de plusieurs prestations (APA, aides ménagères, aide aux aidants familiaux, portage de repas, etc.) afin de permettre leur maintien à domicile.

Le Département développe par ailleurs des actions destinées à prévenir la perte d'autonomie et favoriser le bien vieillir, à travers la Conférence des financeurs, soutenue par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).

L'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA)

Destinée aux personnes de plus de 60 ans en situation de perte d'autonomie, l'APA vise à les aider à accomplir les actes essentiels de la vie courante. Son montant varie en fonction du degré de dépendance évalué par une équipe médico-sociale. L'APA permet ainsi de financer un certain nombre de dépenses figurant dans le plan d'aide personnalisé de la personne âgée.

Un suivi de chaque bénéficiaire est assuré par les services départementaux de la solidarité et de l'insertion (SDSEI) qui maillent le département et permet de mesurer l'adéquation du plan d'aide aux besoins de la personne âgée.

Les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)

Afin d'assurer la qualité de l'accompagnement des publics vulnérables, les SAAD doivent disposer d'une autorisation du Président du Conseil départemental. Ils sont reconnus comme services sociaux et médico-sociaux et répondent aux exigences imposées par le Département (qualité et continuité des interventions, professionnalisation des intervenants...). Il existe plus de 110 services d'aide et d'accompagnement à domicile dans les Pyrénées-Atlantiques.

La conférence des financeurs

La conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus a été créée dans chaque département au 1er janvier 2016. Elle vise à prévenir la perte des capacités physiques et psychiques par le repérage des facteurs de risque afin de proposer des programmes de prévention adaptés ou le recours à des aides techniques. Elle réunit l'ensemble des institutions contribuant financièrement aux actions de prévention (Agence Régionale de Santé, Caisses de retraite, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Agence Nationale de l'Habitat, Mutualité Française, institutions de retraite complémentaire et autres collectivités territoriales) ainsi que le Département, qui en assure la présidence.

Le programme coordonné de financement 2018 de la conférence des financeurs reposait sur 4 axes :

- L'accès aux équipements et aux aides techniques individuelles.
- La réalisation d'actions au sein des résidences autonomie pour les résidents comme pour des personnes âgées du quartier ou de la commune.
- Le soutien aux actions de prévention mises en œuvre par les services polyvalents d'aide et de soins à domicile (SPASAD) expérimentaux.
- Le déploiement d'actions collectives de prévention en particulier sur les zones « fragiles » du Département (Est-Béarn, Haut-Béarn, Soule et Basse-Navarre).



10 317
bénéficiaires de
l'aide personnalisée
à l'autonomie
(APA).

AMÉLIORER LE RECOURS AUX AIDES TECHNIQUES

Le Département a mis en place en 2018 en partenariat avec la MDPH un fonds départemental autonomie (FDA) sur le modèle du fonds de compensation.

Il est destiné, sous réserve d'une évaluation par des professionnels spécialisés (ergothérapeutes), à favoriser la mise en place d'aides techniques à domicile dans le cadre d'un financement du plan d'aide APA (avec déplafonnement possible si nécessaire).

En complément du FDA, une étude de faisabilité a été menée en 2018 sur un dispositif reposant sur une économie circulaire des aides techniques (remise en circuit des matériels déjà utilisés : récupération, remise en état et redistribution). Une expérimentation est prévue dès 2019.

179

bénéficiaires de l'aide-ménagère PA.

90

bénéficiaires du portage de repas pour personnes âgées.

114

services d'aide et d'accompagnement à domicile.

131

établissements pour personnes âgées.

8 878

lits et places d'accueil autorisés en établissements pour personnes âgées.

1 316

bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement.

6 147

bénéficiaires de l'aide personnalisée à l'autonomie (APA) en établissement.

ACCUEIL EN ÉTABLISSEMENTS DES SENIORS DÉPENDANTS

Le Département des Pyrénées-Atlantiques est chargé de l'autorisation, de la tarification, de l'accompagnement et du contrôle de nombreux établissements sociaux et médico-sociaux.

Aide sociale à l'hébergement

Le Département peut accorder une aide sociale aux personnes âgées dont les ressources (et/ou celles de leurs obligés alimentaires) sont insuffisantes pour couvrir les frais d'hébergement d'un établissement public ou privé habilité à l'aide sociale (EHPAD, unités de soins de longue durée...). À la différence de l'APA, l'aide sociale peut être récupérée sur la succession.

Pour faciliter le travail avec les notaires sur les récupérations, le Département a mis en place un outil de consultation dématérialisé (Espace Notaire) accessible via internet. Cet extranet permet un accès sécurisé des notaires du département des Pyrénées-Atlantiques aux informations relatives à l'existence d'une créance départementale, à partir d'éléments d'état-civil de la personne dont ils gèrent la succession.

APA en établissement

Les personnes âgées en établissement doivent acquitter un tarif hébergement et un tarif lié à leur degré de dépendance. L'APA en établissement leur permet de financer une partie ou la totalité de ce tarif dépendance.

Les établissements pour personnes âgées

Il existe deux types d'établissements:

Les structures médicalisées (EHPAD, unités de soins de longue durée), destinées à l'accueil de personnes qui ne peuvent rester au domicile en raison d'une perte d'autonomie avérée et d'un besoin de soins réguliers. Ces structures relèvent d'une compétence conjointe entre le Département et l'ARS. Le département des Pyrénées-Atlantiques compte près de 110 établissements médicalisés.

Les structures non médicalisées, parmi lesquelles en particulier les résidences autonomie. Ces résidences constituent un substitut de domicile pour des personnes âgées autonomes mais en recherche de lien social ou de sécurisation de leur logement. Ces résidences autonomie ont par ailleurs une mission de prévention de la perte d'autonomie à destination de leurs résidents. Le département compte 16 résidences autonomie et plus de 200 000 € sont consacrés en 2018 aux actions de prévention grâce à un financement de la CNSA à cet effet.

Le soutien à l'investissement

Le Département apporte un soutien à l'investissement dans les établissements pour personnes âgées. Ce soutien, par le biais de subvention intervient dans le cadre de travaux de réhabilitation, mise aux normes, reconstruction à neuf ou création de nouveaux établissements.



RÉNOVATION DES ÉTABLISSEMENTS: UNE PRIORITÉ

Le Département a réaffirmé son soutien aux établissements dans leurs projets de rénovation par le vote d'une nouvelle autorisation de programme pluriannuelle, destiné à subventionner les travaux entrepris dans les établissements pour personnes âgées. 18 000 000 € seront ainsi consacrés à ces travaux de réhabilitation, mise aux normes et reconstruction d'établissements. Ils pourront être également mobilisés pour aider à la construction de nouvelles structures.

BIEN-ÊTRE DES SENIORS

Le Département, responsable du soutien à l'autonomie des personnes âgées, favorise les liens sociaux et intergénérationnels et promeut des actions innovantes de prévention de leur isolement.

La prise en compte du Bien-être des seniors se traduit par un panel d'interventions, comme la construction d'un programme départemental d'accompagnement des aidants, la valorisation de la place des seniors dans la société, la lutte contre l'isolement, une politique active de repérage des situations de vulnérabilité.

Dispositif MONALISA

L'isolement social des personnes âgées est aujourd'hui un sujet au premier plan des préoccupations des acteurs impliqués dans les questions liées à l'avancée en âge.

Compte tenu de cet enjeu, le dispositif MONALISA « MOBilisation NAtionale contre L'ISolement des Âgés » a été engagé au niveau national depuis quelques années pour lutter contre le risque d'isolement des publics âgés.

Le Département des Pyrénées-Atlantiques a signé parallèlement la charte MONALISA le 25 novembre 2015 afin de :

- mutualiser les ressources et les connaissances
- faire converger des actions de terrain
- poser des diagnostics communs
- favoriser l'émergence de nouvelles actions

Depuis plusieurs années, le Département accompagne et soutient un certain nombre d'initiatives qui concourent concrètement à lutter contre cet isolement des personnes âgées à domicile.

Soutien aux aidants

Afin d'améliorer l'accompagnement des seniors, le Département apporte un soutien régulier aux actions à destination des aidants. Toutefois, au regard de la pluralité des acteurs intervenants dans ce domaine, l'année 2017 a été consacrée à la réalisation d'un diagnostic territorial destiné à recenser l'ensemble des actions menées dans les Pyrénées-Atlantiques. Ce diagnos-

tic permet une meilleure identification de l'offre disponible pour les aidants en matière de soutien individuel ou collectif. Il sert également de base à la définition d'un plan d'action destiné à développer des interventions sur des zones blanches ou des thématiques peu investies à ce jour.

COORDINATION DU PARCOURS DES SENIORS

Le Département anime, accompagne et soutient les acteurs du territoire pour faciliter le parcours et l'accompagnement des personnes âgées et de leurs aidants. Il finance à cet effet les CLIC (Centres Locaux d'Information et de Coordination) et les dispositifs MAIA (Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'Aide et de soins dans le champ de l'autonomie), ainsi que des actions d'information, de communication, de coopérations visant à faciliter le parcours de l'usager, portées par différents organismes (CIAPA, ESMS, ALMA, France Alzheimer, Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie, etc.).

Les Services départementaux de Solidarités et d'Insertion

Le Département propose des services territoriaux dont il souhaite garantir la proximité pour les usagers. Dans ce cadre, 7 services départementaux de solidarités et d'insertion maillent l'ensemble du territoire et disposent d'antennes permettant un accès simplifié aux usagers. Ces services polyvalents dans la réponse à tout type de publics sont chargés entre autres de l'information, l'orientation et l'évaluation des besoins des personnes âgées (accompagnement dans les démarches, instruction des dossiers d'APA...).

52

personnes bénéficiaires du projet Cohésio.

10 000 €

consacré aux visites à domicile des personnes âgées isolées.

42 725 €

de soutien aux actions dans le cadre du dispositif MONALISA.



APPEL À INITIATIVES POUR SOUTENIR LES AIDANTS

Le Département a lancé un 2018 un nouvel appel à initiative pour développer les actions collectives de soutien aux aidants (ateliers d'information, de formation, d'accompagnement et groupes de parole).

23 actions ont ainsi été retenues par une commission de sélection pour un montant global de 85 860 €.

Le dispositif MAIA

Le dispositif MAIA (Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie) a pour objectif de répondre aux défis que posent la diversité et la complexité des situations que vivent les personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie, souvent confrontées avec leurs proches au « parcours du combattant ». La démarche d'intégration que la MAIA impulse conduit tous les acteurs du territoire à co-construire leurs moyens d'action et leurs outils collaboratifs afin qu'in fine, la réponse apportée soit harmonisée, complète et adaptée aux besoins de la personne âgée et de ses aidants. Le Département des Pyrénées-Atlantiques porte 2 MAIA sur le territoire (Est-Béarn et Haut Béarn/Soule).

Promotion de l'habitat intergénérationnel solidaire

Le Département des Pyrénées-Atlantiques développe un partenariat pluriannuel avec le Réseau Logement intergénérationnel Solidaire Aquitaine. Ce partenariat vise à la mise en place d'un service départemental constitué des associations Presse-Purée et Maillâges. L'objectif est de développer et promouvoir la cohabitation intergénérationnelle pour répondre aux besoins des jeunes et des seniors en proposant un accompagnement individuel et sécurisé des « duos ». Un soutien annuel de 20000 € est consacré à ce dispositif.

252 061 € **7 SDSEI**

de concours au fonctionnement des CLIC.

(Services départementaux des Solidarités et de l'Insertion) et

5 MAIA

dont 2 portées par le Département.

4 CLIC

(Centres Locaux d'Information et de Coordination).



UN NOUVEAU SCHÉMA AUTONOMIE

L'Assemblée départementale a adopté à l'unanimité le 20 décembre 2018 le nouveau Schéma départemental de l'autonomie 2019-2023.

Issu d'une démarche marquée par une large concertation (consultation citoyenne, entretiens avec les usagers, 11 groupes de travail), ce schéma s'articule autour des axes relatifs à la démarche préventive et inclusive, l'accompagnement des personnes (usagers, aidants mais aussi professionnels) et l'évolution de l'offre (son adaptation en vue d'une plus grande ouverture vers le domicile et le milieu ordinaire).

39 fiches actions seront déclinées dans ce cadre tout au long des 5 années de ce nouveau schéma.



4 Protection civile des biens et des personnes

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

Les Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) sont chargés de la prévention, de la protection et de la lutte contre les incendies et autres types d'accidents, sinistres et catastrophes, aux secours d'urgence, ainsi qu'à l'évaluation et la prévention des risques.

En application de la loi, le Département et le SDIS ont établi, pour la période 2019-2021, la 5^{ème} convention de partenariat qui fixe notamment la contribution départementale.



Le projet ALERT

Dans le cadre du programme européen POCTEFA de coopération transfrontalière entre l'Espagne, la France, et l'Andorre, le SDIS 64 a souhaité porter un projet commun et collaboratif avec ses homologues de Guipúzcoa, Navarre et Aragon. Il s'agit du projet ALERT (Anticiper et Lutter dans un Espace commun contre les Risques Transfrontaliers) qui répond au besoin de l'ensemble des sapeurs-pompiers de la zone pyrénéenne de rationaliser et d'optimiser les moyens en garantissant la sécurité et la qualité des secours par une mutualisation des moyens. Lauréats de cet appel à projets ambitieux et chef de file coordonnateur, le SDIS 64 a officiellement lancé le projet ALERT en avril 2018, projet qui durera trois ans.

Les actions menées dans le cadre de ce projet portent sur l'identification des risques frontaliers, les échanges de bonnes pratiques, la mise en place de manœuvres communes, l'harmonisation des techniques opérationnelles

en partant du terrain jusqu'à la chaîne de commandement, l'acquisition de nouvelles compétences, l'acquisition de matériels, et ce, afin que les équipes apprennent à se connaître et à travailler ensemble. Dans le cadre de ce projet, est également prévue la construction d'un centre d'incendie et de secours à vocation transfrontalière à Saint-Jean-Pied-de-Port, qui permettra d'être un lieu de formation, d'échanges entre les différents partenaires de ce projet.

La construction du CIS du Pays de Nay

La construction d'un nouveau centre d'incendie et de secours pour le Pays de Nay a démarré courant de l'année 2018. Basé sur la commune de Mirepeix, ce futur centre, uniquement composé de sapeurs-pompiers volontaires à vocation à défendre les communes actuellement couvertes par les centres d'incendie et de secours de Nay et de Coarraze. La mise en œuvre opérationnelle de ce nouveau centre est prévue fin d'année 2019.

30,70 M€

de participation en fonctionnement en 2018, soit

46 €
PAR HABITANT

contre 40 € en moyenne pour les départements de 500 000 à 700 000 habitants.



30 %

de participation du Département pour des constructions nouvelles et agrandissements des centres de secours.

491

sapeurs-pompiers professionnels.

109

personnels administratifs et techniques.

1790

sapeurs-pompiers volontaires.

41 012
interventions.

31 473

secours à personnes.

9 539

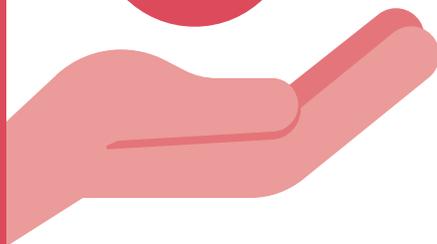
accidents de circulation, incendies, interventions risques technologiques et divers.

CE QU'IL FAUT RETENIR

Solidarités humaines



12 251 bénéficiaires du RSA ont été accompagnés par un référent unique en 2018.



350 projets scolaires dont 153 projets culturels ont été soutenus pour un montant total **192 579 €**

512 élèves en situation de handicap bénéficient d'une prise en charge de leur transport scolaire.



Les assistants maternels agréés voient leur formation obligatoire organisée et financée par le Département.

8 138 actes de puéricultrices ou infirmières, hors visites à domicile.

1 128 jeunes ont bénéficié du Fonds d'aide aux jeunes.



Le Département veille au bon fonctionnement des collèges publics grâce à une dotation de **5 561 868 €.**

Le Département est le principal opérateur de l'accompagnement éducatif des espoirs et talents du sport.



262 logements privés ont été réhabilités avec l'aide de Département.

Une politique volontariste de logement est en œuvre grâce au soutien du Département.

1500 élèves de collèges inscrits pour participer au premier « Prix BD des collèges 64 »



Le Département privilégie l'accueil familial pour les enfants confiés.

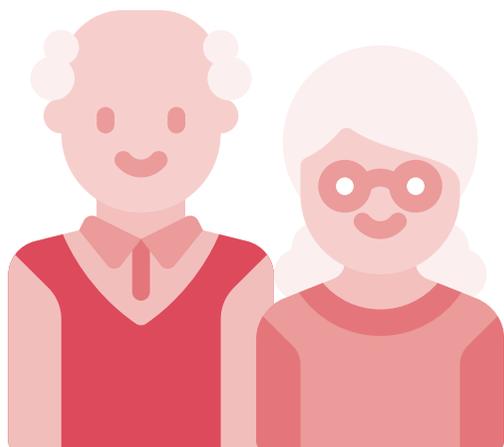


6 000 exemplaires du livret « Mon collège, mon Département » diffusés auprès des collégiens.





Le Département promeut et soutient l'habitat intergénérationnel solidaire.



Pour les personnes âgées qui souhaitent rester au domicile le plus longtemps possible, le Département met en œuvre une politique d'accompagnement très étoffée.

Les Services d'accompagnement à la vie sociale constituent un appui majeur pour l'inclusion dans la vie courante des personnes en situation de handicap.



110 établissements médicalisés

pour personnes âgées dépendantes dans les Pyrénées-Atlantiques.



Construction d'un nouveau Centre d'incendie et de secours du Pays de Nay.



2152 personnes

bénéficient de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH).

Le Département est un acteur majeur dans l'aide aux personnes en situation de handicap. Il finance le fonctionnement de la Maison Départemental des Personnes Handicapées (MDPH).



Le Conseil départemental a voté un nouveau Schéma Autonomie définissant son action pour les années **2019-2023**

Solidarités territoriales auprès des collectivités locales

1

Solidarité envers les
communes

2

Solidarité auprès des
territoires



1 Solidarité envers les communes

Le Département accompagne financièrement les communes dans la réalisation de leurs projets. Avec le Guide de l'ingénierie départementale, il permet aux mairies et Communautés de communes de formaliser leur besoin, d'assurer le montage et le suivi de leurs réalisations futures. Devant les aléas climatiques particulièrement violents, le Département s'est porté rapidement au secours des communes fortement touchées par les intempéries du printemps et de l'été 2018.

AIDE FINANCIÈRE AUX COMMUNES

Le Règlement départemental d'aide aux communes permet d'accompagner financièrement les projets de maintien du patrimoine communal existant : voirie, bâtiments communaux, équipements touristiques, forêts, sites de sport nature, réseaux d'adduction d'eau potable et d'assainissement, espaces publics.

+500
projets accompagnés

L'année 2018 a été marquée par l'évolution du dispositif grâce notamment aux retours du terrain : relèvement du plafond de travaux des espaces publics pour développer des projets plus conséquents et durables ; nouvelle segmentation des catégories de projets ; thématiques inédites (sport loisir, par exemple, incluant désormais les équipements ludiques et sportifs urbains).



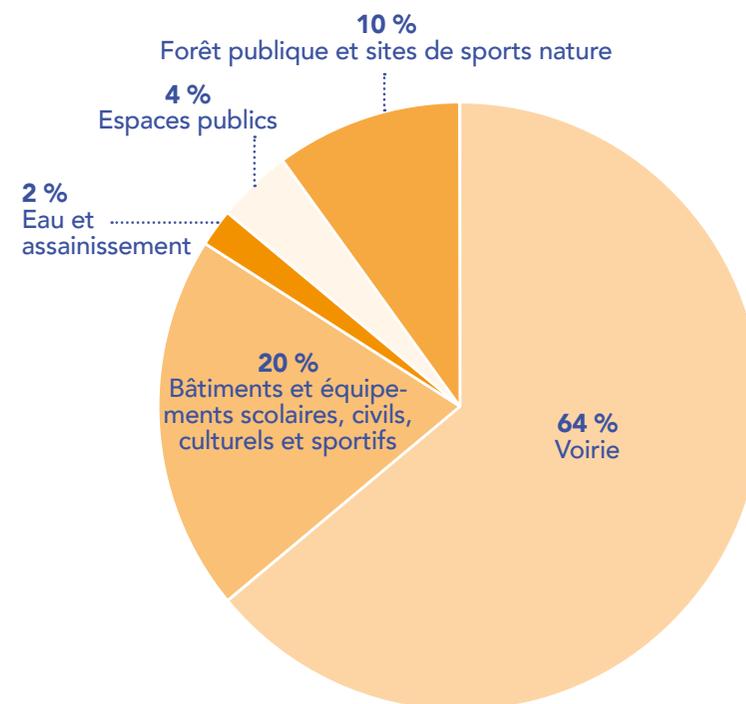
10
bâtiments sportifs communaux pour
313 965 €

Le Département, soucieux d'accompagner les tiers en matière de voirie, poursuit son accompagnement financier auprès des communes.

Subventions dossiers voirie 2018
3,78 M€

En 2018, le Département s'est engagé à hauteur de 3,78 M€ de subventions voirie 2018. Ce sont 2,30 M€ qui ont été versés aux différents tiers en 2018, au titre des dossiers voirie de 2017 (1,49 M€) et de 2018 (0,81 M€).

En 2018, ce dispositif a permis d'accompagner près de 500 projets, portant sur :



Intempéries été 2018

Dans le cadre des intempéries très importantes survenues les 12 et 13 juin 2018 puis les 15, 16 et 17 juillet 2018, le Département a décidé d'intervenir très rapidement en adoptant un dispositif exceptionnel d'aides auprès des communes reconnues en état de catastrophe naturelle.

Ainsi, l'ensemble des demandes de subventions concernant les travaux lourds sur patrimoine non assurable (voirie, ouvrages d'art, digues, bassins écrêteurs, berges) et entrant dans le cadre du dispositif exceptionnel d'aides aux communes sinistrées, ont été examinées et instruites sur l'année par les services de la Direction du patrimoine et des infrastructures.

+ 2 M€

d'aides aux communes

Le Département s'est ainsi engagé auprès des communes pour un peu plus de 2 M€ au titre de ces aides.

Enfin, les communes non reconnues en état de catastrophe naturelle et ayant subi des dégâts importants sur la voirie suite aux intempéries de l'été 2018 ont pu être subventionnées dans le cadre des amendes de police 2018.

INGÉNIERIE DÉPARTEMENTALE POUR LES COLLECTIVITÉS

Conforté par la Loi NOTRe dans son rôle de chef de file des solidarités envers les territoires, le Département a souhaité renforcer l'appui aux collectivités locales, en mobilisant ses ressources et son expertise en matière d'assistance technique et de conseil auprès des maîtres d'ouvrage. À cette fin, un **Guide de l'ingénierie départementale** (recensant les domaines dans lesquels l'accompagnement peut être fait) est proposé afin d'aider à la formalisation du besoin, le montage et le suivi des projets des communes et des intercommunalités.

43

communes et

10

groupements de communes accompagnés.

500

demi-journées d'agents départementaux mobilisées gratuitement au profit des communes.



2 Solidarité auprès des territoires

Le rôle d'animateur stratégique du territoire que joue le Département passe par des stratégies au profit des EPCI. C'est le cas notamment avec la démarche *Manger Bio&local, labels et terroir*, pour laquelle l'expertise départementale est largement reconnue.

ACCOMPAGNEMENT AUX INVESTISSEMENTS DES TERRITOIRES

Le Département manifeste également son soutien aux collectivités par le biais d'**appels à projets ponctuels et thématiques**. En 2018, l'appel à projets « Projets structurants des territoires intercommunaux » permettra d'accompagner, sur les trois ans à venir, 9 collectivités (Communautés de communes et d'agglomération) dans la mise en œuvre de leur développement.

Ce dispositif, thématique et ciblé, démontre la volonté du Département à conforter son rôle d'animateur stratégique de son territoire, dans une logique de juste équilibre.

18
projets
lauréats

20%
Taux de
subvention
moyen

Projets

MAÎTRE D'OUVRAGE	OPÉRATION
CC Béarn des Gaves	Construction d'un accueil de loisirs pour mineurs à Salies de Béarn
	Réhabilitation de la piscine de Navarrenx
CC Haut Béarn	Modernisation et diversification de l'offre de l'espace nordique du Somport
	Restauration et valorisation touristique du Fort du Portalet
	Rénovation et modernisation de la piscine intercommunale d'Oloron
CC Lacq Orthez	Requalification de la friche industrielle Saïca
CA Pau Béarn Pyrénées	Rives du Gave : Avenue Heid et extension du stade d'Eaux-Vives
CC Nord Est Béarn	Reconquête du milieu naturel sur 11 communes et 15 sites
CC Vallée d'Ossau	Création du centre culturel «le Préau»
	Création d'une maison de santé à Arudy
	Voie verte de Buzy aux Eaux-Bonnes
CC Luys en Béarn	Réhabilitation et extension du musée gallo-romain de Claracq
	Programme d'équipements multisports type City Stade
CC Pays de Nay	Création d'un centre culturel : Médiathèque Cinéma, à Nay
	Valorisation touristique du col du Soulor et du cirque du Litor
CA Pays Basque	Réhabilitation de la piscine Donaïki à Saint Palais
	Création d'une maison de service aux publics à Bardos
	<i>Pôle santé de la Soule</i>
	Maison de santé à Tardets : Réhabilitation
	Maison de santé à Mauléon : Construction

PARTENARIAT D'INGÉNIERIE ET D'INNOVATION AVEC LES TERRITOIRES

Le Département se positionne aux côtés des EPCI en animateur stratégique du développement des territoires. Les objectifs de ce partenariat portent sur la coordination des approches stratégiques, la consolidation des stratégies d'attractivité, la convergence et la complémentarité de l'action publique, la recherche de mutualisations et l'optimisation des investissements. Deux premières conventions partenariales de développement ont ainsi été conclues fin 2018 avec le Pays de Nay et le Béarn des Gaves.

Dans le cadre de la **Politique de la Ville**, le Département conserve une action forte en soutenant notamment les projets urbains vecteurs de lien social et de densification (programme de rénovation urbaine du quartier de Saragosse ou complexe Halles/République à Pau, par exemple).

Le Département s'engage sur la voie de l'innovation en menant des **programmes particuliers de développement territorial**:

La démarche **Manger Bio&Local, labels et terroir** met en relation les producteurs fermiers locaux et engagés dans le bio avec les collègues, les EHPAD, les structures pour personnes handicapées et certaines cantines scolaires. Le projet mené en partenariat avec l'Association des

Maires des Pyrénées-Atlantiques, afin d'étendre la démarche **Manger Bio&Local, labels et terroir** aux écoles publiques du 1er degré, s'est poursuivi en 2018. Baptisé **Manger Bio&Local à la cantine**, ce projet a permis d'accompagner 12 communes sur deux territoires tests (29 écoles, 3 300 enfants), avec la participation active des Associations de développement agricoles.

Après un an d'accompagnement, 27,4 % de produits bio et locaux ont été proposés dans les assiettes des enfants. On observe une hausse de 70 % en produits bio en un an seulement. Le programme a été étendu à 10 nouvelles communes en fin d'année. Ce projet concerne donc aujourd'hui 46 % des communes dotées d'une cuisine en gestion directe.

Le programme FENICS fédère les structures d'ingénierie publique ou privée autour de la thématique de la revitalisation rurale, sur les champs notamment de l'espace public et du bâti (vacance, résidence secondaire, réhabilitation innovante, etc.).



Ingénierie financière. Le Département apporte aussi une expertise et un appui aux collectivités locales sur les financements européens. Il contribue à relayer et décrypter les informations ainsi que les exigences attendues.

Il initie par ailleurs, au sein des services du Département, le développement d'une ingénierie en recherche de fonds européens et nationaux, publics comme privés.

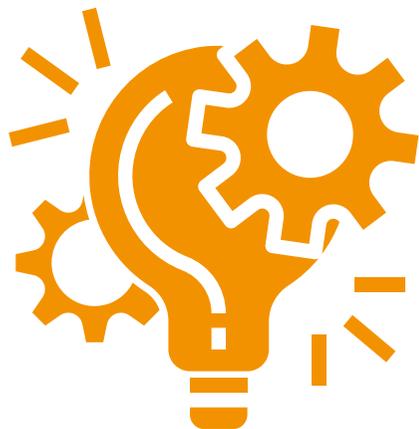


FORUM MANGER BIO&LOCAL

Le 14 novembre 2018, s'est tenu le 6e forum « Manger Bio&Local, labels et terroir », à Bayonne. L'évènement a connu, comme chaque année depuis sa création, un fort succès avec plus de 230 participants et de nombreux contacts prometteurs entre producteurs et chefs-cuisiniers. L'actualité législative récente, avec l'adoption de la Loi Egalim, qui impose à la restauration collective 50 % de produits de qualité et 20 % de bio, dès 2022, a été au cœur des débats.

CE QU'IL FAUT RETENIR

Solidarités humaines



+500 projets accompagnés au titre de l'aide financière aux communes.

Le Département accompagne financièrement les communes sur des projets d'ordre urbanistique, environnementaux, patrimoniaux ou liés au développement économique.

Un Guide de l'ingénierie départementale pour aider les collectivités à formaliser leurs projets.



Après les grosses intempéries de juin et juillet 2018, le Département est intervenu en urgence pour aider les communes touchées à faire face, pour un montant de **2 M€**.



Le Département travaille avec l'Association des maires des Pyrénées-Atlantiques pour étendre la démarche

Manger Bio&Local, labels et terroir.

+400 000 € des investissements ciblés sur les équipements sportifs.

9 communautés de communes et d'agglomération accompagnées sur les 3 ans à venir.

Attractivités territoriales

1

Identités territoriales
et transfrontalier

2

Vie associative et
lien social

3

Moteurs économiques
territoriaux

4

Montagne



1 Identités territoriales et transfrontalier

Le Département travaille en collaboration avec ses voisins des Hautes-Pyrénées, mais aussi avec des institutions espagnoles pour la valorisation des territoires. Il mène également une politique active en faveur du patrimoine culturel, dont les langues régionales. Il veille sur les paysages et la biodiversité des Pyrénées-Atlantiques.

COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE ET EXTÉRIÈRE

Le Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) Pireneos-Pyrénées

L'année 2018 aura été marquée par la déclaration commune des Départements des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées, du gouvernement d'Aragon et de la Diputación de Huesca, annonçant le regroupement de leurs structures transfrontalières respectives (GECT Espace Pourtalet, GECT HPHP, Consorcio du tunnel Bielsa-Aragnoet) au sein d'un seul et même GECT.

Ce nouveau GECT Pireneos-Pyrénées permettra ainsi de mutualiser les moyens des anciennes structures afin de promouvoir un territoire et un projet communs à l'international.

Les quatre domaines d'intervention retenus pour animer les travaux du futur GECT sont les suivants :

- 1 Promouvoir à l'international la destination « Pyrénées ».
- 2 Adapter les mobilités locales et touristiques aux besoins de l'espace pyrénéen.

3 Développer l'innovation technologique pour accompagner la revitalisation sociale et économique des territoires.

4 Gérer les infrastructures transfrontalières.

La création effective de la nouvelle structure est prévue en 2019 après validation des États français et espagnol.

Accompagner les projets transfrontaliers des territoires



En 2018, le dispositif de micro-projets transfrontaliers du Département dédié au sport, a permis d'accompagner 14 projets dans différentes disciplines comme le kayak, la voile, le VTT, le tir à l'arc, le rugby,..., renforçant ainsi la dynamique partenariale et transfrontalière mise en place en 2017.

L'appel à projets multithématique micro-projet a quant à lui permis d'accompagner – en ingénierie et financièrement – des projets de coopération de proximité dans des domaines divers. En 2018, ce dispositif a été lancé en deux phases afin de l'adapter au mieux à cette typologie de projets qui irriguent l'économie locale. Pour exemple, la création d'une cartographie des acteurs transfrontaliers de l'insertion de l'Ouest Pyrénéen ou le suivi des populations de sangliers en haute vallée d'Aspe.

Coopération extérieure et internationale

La réactivation de l'appel à projets de solidarité internationale a suscité l'intérêt des associations du territoire, et a ainsi permis de soutenir 14 projets pour un montant total de 38 800 €.



En juillet 2018, le Département et l'Office franco-québécois de la jeunesse ont signé un partenariat visant la mobilité de 20 jeunes (18 à 35 ans) des Pyrénées-Atlantiques vers le Québec, dans le cadre de leur insertion professionnelle. Ce travail qui répond au Plan Départemental d'Insertion, a été réalisé conjointement avec les services de l'insertion.

D'autres actions menées respectivement avec les ressources humaines et la mission des sports, de la jeunesse et de la vie associative, ont permis de relancer le congé de solidarité internationale à destination des agents et des opérateurs départementaux, et d'apporter au réseau jeunes 64 un appui technique dans le montage de projets de solidarité internationale.



PATRIMOINES NATURELS ET QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

L'action du Département en faveur de l'Environnement a été profondément réorganisée en 2018 pour l'adapter à sa perte de compétence, imposée par la loi, sur des thématiques comme les déchets ou l'énergie et elle se concentre maintenant sur les enjeux particulièrement forts que représentent, pour notre territoire et ses habitants, les patrimoines naturels.

Dans ce but, la nouvelle politique départementale s'est déclinée autour de cinq composantes ayant chacune leurs spécificités tout en s'appuyant mutuellement.

Les Espaces Naturels Sensibles (ENS), compétence particulière des départements clairement confirmée par la loi, sont passés en 2018 au nombre de 48 (dont 14 en propriété directe du Conseil départemental). Ils doivent répondre à un double défi, en apparence paradoxal : préserver au quotidien mais aussi avec des objectifs de long terme chaque site retenu et, en même temps, garantir leur accessibilité à tout public, et ce gratuitement.

Les actions contribuant au maintien de la biodiversité ont été marquées en 2018 par le soutien déterminé apporté par le Département à de nombreux projets et à des structures locales œuvrant en faveur de la préservation des espèces et de leur valorisation ainsi qu'à certains programmes européens, nationaux ou régionaux concourant de manière importante à améliorer les connaissances en matière de flore et de faune sur le territoire des Pyrénées-Atlantiques.

Les actions portant sur le littoral ont été favorisées par le Département en 2018 au travers de son implication dans les outils de gouvernance

de l'aménagement du littoral (GIP du littoral aquitain) et de renforcement de la connaissance sur tous les aspects nécessaires pour en appréhender les indispensables évolutions (Observatoire de la côte aquitaine, Groupement d'Intérêt scientifique Littoral basque,...).

L'action portant sur les paysages s'est concentrée sur la mise au point, avec de nombreux partenaires, d'une opération innovante permettant de concevoir un Atlas des paysages du département entièrement nouveau basé à la fois sur les nouvelles ressources technologiques disponibles et sur la perception citoyenne grâce à une démarche participative.

L'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) a été de nouveau marquée en 2018 par une nette augmentation de la participation aux initiatives originales que le Département propose ou soutient : Rendez-vous Nature 64, Eco-Parlement des jeunes, multiples actions menées par les trois CPIE du territoire (Béarn, Pays basque et Littoral basque).

Pour ce « **Patrimoine commun de la Nation** » que représente l'EAU, pour lequel le cadre législatif et réglementaire vient d'être considérablement transformé, le Département est parvenu en 2018 à mener de front :

La poursuite de ses nombreuses **actions de terrain menées tous les jours de l'année** (prélèvements et analyses sur les eaux souterraines et de surface, suivi et analyse de la qualité des systèmes d'assainissement, appui aux projets des petites communes...)

et l'élaboration pendant l'année d'**un dispositif entièrement nouveau** pour l'accompagnement des politiques de l'eau auprès des nombreux syndicats, intercommunalités et communes concernés qui entre en vigueur en 2019 : **le programme NAÏADE** (Nouvelles Actions et Initiatives d'Accompagnement Départemental pour l'Eau).

Un travail de refonte du Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) a été lancé en 2018, en concertation avec le mouvement sportif et les membres actuels de la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI), dans la perspective d'une redéfinition du rôle, du fonctionnement et de la composition de la CDESI. En concertation avec les missions vélo, montagne, patrimoine et cadre de vie, une étude de définition d'un schéma départemental des sports nature et de la tenue d'assises départementales des sports nature a été commencée et verra le jour en 2019, ainsi que les premières assises départementales des sports nature qui seront l'occasion de présenter le premier état des lieux de ce schéma. L'appui technique et financier aux collectivités et aux porteurs de projets d'inscription de sites au PDESI s'est poursuivi.



Dans le cadre de sa compétence en matière de randonnée, outre l'entretien des 1 500 km d'itinéraires départementaux, **le Département œuvre plus particulièrement sur le projet de franchissement du défilé du Portalet.** Un travail coordonné avec les services de l'État a permis de conduire les études nécessaires à la définition d'un programme concerté d'aménagement du site et le recrutement d'un assistant à maîtrise d'ouvrage et du maître d'œuvre. L'objectif étant un dépôt de toutes les demandes d'autorisation notamment le dépôt du permis d'aménager en juin 2019.

L'accompagnement technique des EPCI dans la redéfinition de leurs plans locaux de randonnée se fait dans le cadre de la nouvelle carte de l'intercommunalité et dans un souci de qualification de l'offre.

RE-NATURATION: un site pour un défi! La plage d'Erretegia à Bidart

L'année 2018 a permis la conception pour ce site-pilote d'un projet innovant qui constituera un véritable défi: réaliser la re-naturation d'un espace situé non seulement sur une des zones les plus fréquentées du département mais, de plus, en pleine zone urbaine. Démarrage en 2019. À bientôt pour comparer l'AVANT... et l'APRÈS.

PATRIMOINE CULTUREL

L'action du Département en faveur du patrimoine culturel a été marquée en 2018 tout d'abord par le renforcement de la valorisation patrimoniale et touristique - engagée déjà depuis plusieurs années - des sites patrimoniaux dont la collectivité est elle-même propriétaire en adaptant son mode d'intervention à chaque situation concrète.

Le château de Montaner, en faveur duquel les importants travaux de restauration se sont poursuivis en 2018, et le château de Morlanne, pour lequel l'ambitieux programme de restauration d'œuvres d'art emblématiques de sa collection s'est amplifié tandis qu'une offre pédagogique complète a été élaborée et testée avec un grand succès auprès des établissements scolaires, sont gérés au quotidien respectivement par la Communauté de communes d'Adour Madiran et celle des Luys en Béarn dans un étroit partenariat territorial avec le Département.

À la **commanderie de Lacommande**, une animation culturelle et touristique déployée par une association sur la base d'un projet soutenu par le Département a séduit le public par sa diversité. Au **Centre d'éducation au patrimoine Ospitalea à Irissarry**, les séjours éducatifs, réalisés sur de nombreuses thématiques, se sont caractérisés par le nombre sans cesse croissant de ceux se déroulant en langue basque-euskara, le centre étant devenu une véritable référence dans ce domaine.

Au Domaine de Laàs, 2018 (qui a été la première année complète de gestion du site par une entreprise sur la base d'une délégation de service public) a vu une nouvelle augmentation spectaculaire de la fréquentation du site.

Par ailleurs, le Département a réaffirmé en 2018 son choix de maintenir sur la durée le très significatif soutien qu'il apporte à des projets de restauration d'édifices patrimoniaux inscrits ou classés appartenant à des communes, en collaboration étroite avec les services du Ministère de la Culture.

Enfin, le Département a fortement appuyé le **Musée Basque** (au sein du syndicat mixte dont il est membre fondateur avec la Ville de Bayonne et dont fait également partie la Communauté d'agglomération du Pays basque) ainsi que l'action de structures très actives sur les Pyrénées-Atlantiques pour la valorisation du patrimoine (Fondation du patrimoine, Destination Patrimoine...).

Un succès public...



La fréquentation du Domaine de Laàs a été multipliée par quatre en deux ans (passant de 10 800 à plus de 45 000 visiteurs. C'est l'indicateur le plus pertinent de la réussite d'une Délégation de Service Public (DSP) dont les visiteurs plébiscitent les résultats tout à fait concrets, c'est-à-dire l'originalité et la qualité des animations dont elle a permis la création sur le site (château des énigmes, escape game, Le temps suspendu, découvertes insolites du Musée Serbat...)

Et aussi un exemple pour les professionnels! « Espaces », la revue de référence des spécialistes de l'aménagement et du marketing touristiques a retenu pour son numéro spécial de novembre 2018 le domaine de Laàs comme exemple d'un véritable partenariat local et des conditions à réunir pour qu'il soit efficace.

Les Archives

Les Archives départementales ont en charge la conservation du patrimoine départemental, écrit, sonore et audiovisuel, tant historique qu'administratif. Le service accompagne également les administrations et collectivités publiques pour la gestion de leurs archives.



Enrichissement des fonds

Près de 200 mètres linéaires ont été collectés en 2018 pour enrichir les fonds conservés: principale-

ment des archives publiques provenant de collectivités et de services de l'État, mais aussi des archives privées, données ou déposées par des particuliers ou bien achetées, tels les fonds de la famille Petit de Meurville, de Ciboure, riche en documents iconographiques, ainsi qu'une partie de la correspondance de la famille d'Edmond Rostand, acquise en très étroite coordination avec le Musée Edmond Rostand.



Pérennité de la mémoire du département

Le programme de restauration a continué, ainsi que le chantier de dépoussiérage assuré

par les agents, en particulier pour remettre en communication une partie des archives déposées par les communes, incommunicables depuis le sinistre de 2016 (36 communes sur 195 traitées en



deux mois, soit près de 130 mètres linéaires), ainsi qu'une partie des archives des justices d'Ancien régime, restées en l'état où l'incendie de 1908 les avait laissées (2095 liasses de documents, soit 55 ml). Plusieurs fonds d'archives ont été classés et conditionnés, notamment ceux des cours de justice de la seconde guerre mondiale et des fonds d'archives communales (Denguin, Goès, Hérrère, Loubieng).



Accès et découverte des archives

1 533 chercheurs se sont rendus en salles de recherches (Pau et Bayonne) afin de consulter des docu-

ments. Parallèlement à ces communications, le service a traité 2 135 recherches par correspondance. Le site internet (archives.le64.fr) comptabilise 20 000 connexions supplémentaires avec plus de 462 000 connexions. 2 496 élèves (dont 1 054 collégiens) ont bénéficié des ateliers pédagogiques du service éducatif, sur les deux sites, tandis que plus de 3 000 visiteurs ont participé aux différentes actions proposées (expositions fixes ou itinérantes, journées européennes du patrimoine, conférences...). Enfin, quatre documents originaux ont été prêtés pour des expositions aux Archives royales et générales de Navarre à (Pampelune) et au Musée basque et de l'histoire de Bayonne, contribuant une fois encore à la valorisation des fonds conservés.



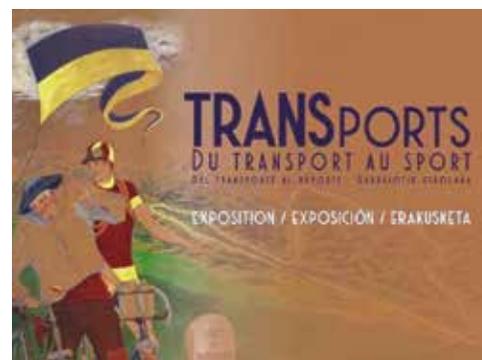
Partenariats

Coopération transfrontalière

Les Archives départementales ont poursuivi les actions de coopérations transfrontalières engagées, d'une part avec les Archives royales et générales de Navarre (participation à la journée professionnelle sur le thème de la « Conservation des archives » - Pampelune, juin 2018), et d'autre part avec les services d'archives du Guipúzcoa, de Navarre et de Huesca (Réalisation itinérante TRANSports: du transport au sport – qui a été inauguré au Centre Nelson-Paillou le 14 décembre 2018).

Projets universitaires

Le site de Pau a accueilli début 2018, 24 étudiants de l'UPPA dans le cadre du « Chantier histoire ». Durant une semaine d'immersion aux Archives, ils ont pu travailler autour des chartiers originaux des comtes de Foix-Béarn, rois de Navarre. À ce chantier s'ajoute le projet AcroNavarre, collaboration inter-établissements et transfrontalière commencée en 2017, toujours avec l'UPPA, autour des actes royaux de Navarre. Ce projet donnera lieu à une exposition à l'automne 2020.



TRANSports: du transport au sport

Dernière réalisation des Archives départementales, en collaboration avec les Archives de Navarre, du Guipúzcoa et de la députation d'Huesca. Elle met en scène une quarantaine de documents sur les thèmes de l'alpinisme, l'automobile, l'aviation.

Exposition trilingue (français, espagnol, basque) itinérante elle a été présentée en Pyrénées-Atlantiques de décembre à mars et rejoindra le Guipúzcoa au printemps 2019, la Navarre, l'été et Huesca à l'automne 2019.

LANGUES ET CULTURES RÉGIONALES

Afin d'offrir aux habitants de bonnes conditions de vie et d'épanouissement, le Département, au travers d'actions économiques, sportives et culturelles, accompagne les acteurs qui contribuent à la vitalité et à l'attractivité de son territoire.

Le Département soutient les langues régionales de son territoire (langue basque et langue béarnaise/gasconne/occitane) dans les domaines de la transmission et de l'usage social.

2018 : une évaluation de la politique linguistique Initiativa et une enquête sociolinguistique sur la langue béarnaise-gasconne-occitane.

L'évaluation de douze années de mise en œuvre de la politique linguistique en faveur de la langue béarnaise-gasconne-occitane a été confiée au **centre d'innovation sociétale en sciences humaines et sociales UBIC** (Université Bordeaux-Montaigne Inter-Culture). Ce travail d'analyse a permis de dégager quatre enjeux majeurs :

- Une offre d'enseignement de l'occitan sur tout le territoire, pour les jeunes et les adultes.
- Un département, tête de réseau médias/audiovisuel/numérique.

- Une langue accessible à tous, enjeu de cohésion sociale.
- Une action linguistique concertée pour une politique publique et partenariale sur les territoires.

C'est sur cette base que le Département engage un processus de révision du Schéma linguistique.

L'Office Public de la Langue Basque (OPLB)

L'OPLB est un groupement d'intérêt public composé de l'État, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département et la Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB). Il a pour missions de :

- **Concevoir, définir et mettre en œuvre** une politique linguistique publique et concertée en faveur de la langue basque.
- **Mobiliser les moyens financiers** nécessaires pour mener à bien les actions retenues dans le cadre de son propre programme d'activités, ou confiées à des maîtres d'œuvre qu'il conventionne à cette fin.



Office public de la langue basque

L'OPLB a vu son périmètre d'intervention modifié à la suite des évolutions institutionnelles et à l'émergence du projet linguistique de la CAPB en 2018. Aussi, dans la logique de la Loi NOTRe qui définit désormais la culture comme une compétence partagée et une responsabilité exercée conjointement par les collectivités territoriales et l'État, l'OPLB prévoit de réactualiser son champ de compétence en cohérence avec les actions portées par ses membres.

Pour cela, l'OPLB mène actuellement, avec l'État, la Région, le Département et la CAPB, un travail de recensement des actions pouvant faire l'objet d'une valorisation et d'une intégration de la langue basque dans les différents domaines de compétence de ces institutions. Cette gestion pluripartite fait l'objet d'un projet de politique linguistique concerté (PPL) et contribuera à la réalisation des objectifs que se fixe l'OPLB en matière de politique linguistique sur le territoire. Le Département mène, dans cette dynamique, plusieurs chantiers avec l'appui de l'OPLB : formation en basque des agents, signalétique interne, signalisation routière bilingue...

DES DERNIERS CHIFFRES POSITIFS

L'enquête sociolinguistique de 2016 menée tous les 5 ans en Pays basque a montré une stabilisation du nombre de locuteurs (plus de 51 000 en Pays basque de France), soit 20,5 % de la population du Pays basque. On constate notamment une hausse du nombre de jeunes locuteurs, démontrant l'efficacité des politiques linguistiques, qui ciblent essentiellement le développement des jeunes locuteurs.

Les chiffres de l'enquête sociolinguistique

14% > **+2%**
des habitants du département déclarent parler sans difficulté le béarnais/le gascon/l'occitan pour tenir une conversation simple. par rapport à la dernière enquête de 2008.

84% souhaitent que l'offre culturelle occitane soit étoffée.

82% sont favorables à des actions publiques en faveur du maintien et du développement de l'occitan.

80% voudraient un développement de l'enseignement scolaire.



PLAN DE FORMATION PROFESSIONNELLE DES AGENTS DU DÉPARTEMENT

En 2018, 24 agents ont suivi une formation en langue basque avec AEK en formation professionnelle. En amont, un travail de définition de critères a été effectué concernant notamment le profil des agents et les objectifs linguistiques en fonction de leur mission.

2 Vie associative et lien social

Le département des Pyrénées-Atlantiques est fort d'une vie culturelle et sportive intense. Il encourage la vie associative et l'éducation artistique.

DÉVELOPPEMENT DU TISSU ASSOCIATIF ET DU BÉNÉVOLAT

Le Département développe une action spécifique d'appui à la vie associative, très dynamique en Pyrénées Atlantiques (plus de 14 000 associations, de toutes tailles, actives dans tous les domaines de la société et particulièrement dans le domaine social). Présentes sur l'ensemble des territoires, les associations jouent ainsi un rôle essentiel dans la mise en œuvre des politiques du Département et dans l'attractivité des Pyrénées Atlantiques. Afin de répondre aux enjeux de consolidation et de développement des associations employeuses, le Département apporte son soutien aux deux dispositifs de conseil, d'accompagnement et de financement du tissu associatif (le DLA et France Active Aquitaine). Une place particulière est également accordée à l'innovation sociale avec la mise en œuvre, pour la deuxième année consécutive, d'un appel à projets de soutien à l'émergence et à la consolidation d'initiatives socialement innovantes. Parmi 64 candidatures, 19 initiatives ont été retenues. Neuf d'entre elles apportent une réponse aux enjeux de l'accompagnement des personnes en situation de fragilité ou de handicap. La création de trois nouveaux espaces participatifs (tiers-lieux, café associatif) a également été soutenue, de même que sept projets s'inscrivant dans des logiques d'éducation et/ou d'animation spécifiques. Enfin, une réflexion a été engagée sur la valorisation de l'engagement bénévole, enjeu majeur de la vie associative, avec la mise à disposition d'outils et de services spécifiques.

2195

associations employeuses (13 % de l'emploi salarié privé). Plus d'un emploi associatif sur deux relève du secteur social.

370 000 €

de budget.

+140 000

bénévoles.

170

associations accompagnées en 2018.

AIDE FINANCIÈRE AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES

Associations sportives

Réseau Sport 64: Le Réseau Sport 64 est un établissement public qui a pour mission d'exploiter le Service Public du sport départemental. Cet établissement participe activement à l'organisation du sport en accueillant 53 comités sportifs départementaux sur les sites de Pau et Bayonne. La mise à disposition d'espaces immobiliers, d'outils techniques et technologiques mais aussi d'ingénieries humaines, favorise le développement de la pratique sportive amateur. Le centre héberge et accompagne 75 jeunes talents du sport au travers de l'association Prytanée à Pau.

Clubs amateurs: 462 238 € ont été attribuées à 56 clubs évoluant à un niveau national et à 335 clubs au titre du dispositif « club formateur » représentant plus de 35 000 jeunes de moins de 18 ans.

Comités départementaux: 466 160 € d'aides ont été versés à 44 Comités sportifs départementaux. Parmi eux, 16 Comités employeurs de conseillers et d'agents de développement ainsi que six associations départementales, acteurs du Réseau Sport 64 signataires d'une convention de partenariat pour l'Olympiade 2017-2020.

Manifestations sportives: Le Département a favorisé en 2018 l'organisation de 102 compétitions régionales et nationales par une aide financière mais aussi le prêt de matériels (tentes, arches, flammes...).

Sport santé

Depuis la Conférence SPORT SANTÉ organisée au Parlement de Navarre le 13 avril 2018, le Département est un acteur de coordination des actions de sport santé sur le territoire.

62

comités sportifs départementaux.

1400

clubs ou sections sportives.

Près de

5000

éducateurs bénévoles.



Une newsletter trimestrielle qui compile l'actualité « sport santé » des Pyrénées-Atlantiques a été lancée en septembre 2018. Cette parution de « A vos marques, prêts, santé ! » est reconduite pour toute l'année 2019 et ambitionne de fédérer un réseau de l'ensemble des acteurs du département.

Une seconde édition de la Conférence SPORT SANTÉ est prévue le 24 mai 2019.

Ce programme sport santé a pour enjeu de déployer un travail transversal au sein des services départementaux (autonomie, insertion, aide sociale à l'enfance...) et le Réseau Sport 64 afin de construire des actions qui puissent répondre aux besoins des territoires et amplifier l'action départementale en faveur du sport vecteur de santé, d'insertion, de prévention, et de vivre ensemble, pour tous et partout sur le territoire (ex: « vivez bien, vivez sport 64 », randonnée urbaine dans le cadre des journées des familles, les contrats locaux de santé...)



Associations culturelles



Spectacle vivant

Le Département apporte son appui aux différents acteurs du spectacle vivant (compagnies professionnelles, structures de diffusion et festivals) qui participent au vivier artistique et culturel du territoire. Son action s'inscrit dans le cadre du schéma départemental du spectacle vivant qui vise à favoriser tant la création artistique que la diffusion des œuvres sur le territoire départemental et au-delà et les actions d'éducation artistique et culturelle. Afin d'accompagner les structures culturelles dans leur développement, des actions de formation et d'information sur des sujets d'actualité sont proposées, en partenariat avec Aquitaine Active et le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA).



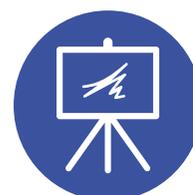
Soutien aux arts visuels et au cinéma

Le Département a renouvelé en 2018 les conventions de partenariat avec les opérateurs structurants en arts visuels et cinéma. Ces opérateurs contribuent à l'aménagement culturel du territoire et au développement d'une offre pour tous les publics et notamment les publics prioritaires du Département. Plus largement, le Département soutient des lieux de diffusion, des festivals, des manifestations et des associations de cinémas indépendants installés sur le territoire. Dans le cadre du partenariat avec le GECT Pourtalet, la plasticienne Mari Carmen Mahedero et la photographe Maya Paules ont été en résidence durant la période estivale permettant de mener un travail de création In situ et des rencontres avec la population.



Enseignements artistiques

Le Département, par le biais de son schéma, développe un dispositif efficient de solidarité humaine et territoriale en adéquation avec le modèle départemental. Il anime un réseau des établissements d'enseignements artistiques. Il encourage les mutualisations d'outils et de savoir-faire pour impulser, favoriser, accompagner, organiser et assembler les initiatives locales. Il passe des conventions pour construire un partenariat ambitieux avec les établissements et les intercommunalités et ainsi structurer une offre d'enseignements artistiques sur les territoires. Le Département propose également un dispositif d'accompagnement financier et technique. Il participe ainsi au fonctionnement des structures, projets pédagogiques et artistiques en réseau, achats d'instruments et matériels pédagogiques. Les intercommunalités et établissements d'enseignements artistiques bénéficient aussi de l'ingénierie des services départementaux pour la réalisation d'états des lieux, d'études de faisabilité, de diagnostics...



Éducation artistique et médiation culturelle

Le Département soutient les opérateurs culturels qui proposent des projets structurants par territoire en direction des publics éloignés tels la petite enfance, les personnes handicapées... De plus, la deuxième saison de l'appel à projets « culture-séniors » a été mise en œuvre. Ce dispositif est construit en partenariat avec le ministère de la

27
établissements
d'enseignement
artistique.

4
écoles de cirque.

7750
élèves.

550
enseignants et
200
bénévoles.

culture et l'ARS. Il vise à faciliter l'accès à la culture aux personnes accueillies dans un établissement pour personnes âgées, via une œuvre, le contact avec un artiste ou une structure culturelle. 50 % des établissements (45) ont bénéficié de spectacles et d'ateliers dans des champs artistiques variés (théâtre, musique, danse, contes, photographie...). Un bilan de l'opération a été réalisé en associant les parties prenantes et fait état d'éléments positifs : une diversité des propositions artistiques, la qualité des animations proposées, des prestations adaptées en fonction du niveau de dépendance et qui mettent en valeur la capacité des résidents, une implication des professionnels des établissements, de la bienveillance, des résidents sereins après la prestation voire au-delà du temps d'animation, une offre qui permet d'ouvrir l'établissement à son environnement (familles, clubs du 3e âge, résidents d'autres EHPAD, enfants, bénévoles...).

14
opérateurs culturels
sont intervenus au
sein de

45
EHPAD, soit

203
interventions dans
les établissements.

AIDE AU DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE

50 ans de la Bibliothèque départementale

Le 20 septembre dernier, toute l'équipe de la Bibliothèque départementale, en présence du Président du Conseil départemental, a fêté les 50 ans d'existence de ce service. Toutes celles et ceux qui font vivre au quotidien la lecture publique : bibliothécaires salariés et bénévoles, élus, associations... se sont retrouvés pour un moment convivial. Une occasion de partager des souvenirs mais aussi de se projeter dans l'avenir grâce au bibliobus habillé de nouvelles couleurs et au lancement d'un nouveau site internet : Biblio64.

L'activité liée aux collections

La Biblio64 contribue à soutenir l'activité des 146 lieux de lecture du département, dont une partie est organisée en réseaux intercommunaux. **Les agents de la BDPA ont déposé cette année 98 000 documents dans les bibliothèques** pour rafraîchir leurs collections et assurer un flux indispensable à leur attractivité, ce qui représente 200 tournées de bibliobus, musibus, et échanges dans les magasins de la BDPA. **12 700 documents ont été réservés directement** par les lecteurs et livrés par la navette mensuelle qui dessert les lieux de lecture.



200
tournées de bibliobus.

249 000

documents constituent la
collection départementale.



146

lieux de lecture sont en
réseau avec la Biblio64.



86 000

livres et



12 000

CD de la collection
départementale ont
été prêtés dans les
bibliothèques.



120 000

inscrits dans les bibliothèques
du Département.



3 Moteurs économiques territoriaux

Au travers de son schéma touristique 2016-2020, le Département affiche une ambition forte pour les deux destinations « Béarn Pyrénées » et « Pays basque ». Il soutient également la filière pêche et les filières agricoles qui valorisent le terroir du 64.

PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Le tourisme constitue un atout indéniable pour le développement des Pyrénées-Atlantiques. Générant un milliard d'euros de chiffre d'affaires, le secteur touristique représente 12 500 emplois sur l'ensemble du département.

Afin de soutenir ce secteur, le Département des Pyrénées-Atlantiques s'est engagé dans le cadre de son schéma touristique 2016-2020, décliné en 10 axes stratégiques, à porter une ambition de compétitivité au profit de ses deux destinations: Béarn Pyrénées et Pays basque.

La mise en œuvre du Schéma est confiée à l'**Agence d'attractivité et de Développement Touristique (AaDT)** qui élabore chaque année un programme d'exécution déclinant les 10 axes en plan d'actions et budget prévisionnel.

En 2018, dans le cadre de la construction du plan d'actions 2019 de l'AaDT, une réflexion a été commencée entre l'Agence et les services départementaux, notamment dans les domaines susceptibles d'être valorisés au niveau touristique. **3 groupes de travail ont ainsi été mis en place autour des thématiques Sports et loisirs de pleine nature, Art de vivre et Transfrontalier.**

Ces groupes ont notamment permis de travailler à la définition du contenu d'**un nouvel appel à projets, à paraître en 2019.** Celui-ci visera à favoriser l'émergence de projets touristiques innovants et structurants autour de ces 3 thématiques, en instaurant des partenariats avec les territoires, dans une logique de co-construction des actions avec les maîtres d'ouvrage.

En 2018, de nouvelles actions de promotion des destinations ont été déployées. Une campagne de communication d'envergure a été menée en partenariat avec le Comité régional du tourisme afin de **positionner la marque Biarritz-Pays basque**, dont l'AaDT a en charge l'animation, comme une des destinations touristiques françaises majeures à l'international.

Sur le marché France **des actions évènementielles et digitales** ont été initiées pour développer la fréquentation sur les ailes de saison.

Concernant la destination Béarn-Pyrénées, le choix de s'appuyer en priorité sur une **communication évènementielle, soutenue dans le cadre d'une**



promotion digitale ciblée, a été réaffirmé. Pour la troisième année consécutive, le vecteur principal de cette stratégie marketing a été le Tour de France, avec une présence très remarquable de la destination au sein de la **Caravane du Tour.**

À noter par ailleurs l'accueil à Pau et dans les Pyrénées de **l'épreuve cycliste la Haute Route** organisée à l'attention de cyclistes amateurs chevronnés. Plusieurs courses sont organisées chaque année parmi les parcours cyclistes les plus prestigieux au monde, dont dorénavant les Pyrénées-Atlantiques.

Enfin, l'AaDT a également mené une **action volontariste en faveur du déploiement de la plateforme de commercialisation et de réservation Elloha** dans tout le département. Ce nouvel outil permet de faire remonter l'ensemble de l'offre touristique — hébergements et activités — du département sur les sites internet de l'AaDT et des offices de tourisme partenaires, et ainsi lui conférer une meilleure visibilité. Il permet notamment de développer une logique d'économie circulaire: chaque opérateur touristique s'inscrivant dans la démarche a la possibilité de vendre à ses visiteurs, des activités complémentaires à réaliser à proximité.

GRANDS ÉVÉNEMENTS CULTURELS ET SPORT DE HAUT NIVEAU

17 évènements de dimension nationale Élite et internationale ont été accompagnés par le Département en 2018. Les organisateurs de ces évènements s'engagent notamment à respecter la Charte de l'organisation responsable des manifestations sportives.

Outre les traditionnels évènements qui reviennent chaque année, le Département a soutenu en 2018 les championnats de France de natation Handisport qui ont eu lieu à Pau, ainsi que la venue de l'équipe de France de Handball féminin qui a soutenu un match contre le Brésil.

Sport de haut niveau: neuf conventions de partenariat ont été conclues pour un montant total de 379 000 € dont 2 clubs féminins de Rugby à statut associatif. Des actions sont valorisées au travers de ces conventions concernant les publics prioritaires du Département (collégiens, sport partagé...), la formation envers les clubs amateurs et les sections sportives.

Par ailleurs, 19 sportifs de haut niveau, en sports individuels, ont profité d'une aide personnalisée pour leur permettre de financer leur saison sportive pour un montant global de 11 750 €.

Concernant les événements culturels soutenus par le Département en 2018, il convient de signaler :

- le FIPADOC, crée en 1997 sur la commune de Biarritz, et qui met en avant le meilleur du genre documentaire (participation du Département à hauteur de 21 000 €);
- le Biarritz Festival Amérique Latine, qui a fêté cette année sa 28^e édition et demeure une référence pour le cinéma latino-américain (participation du Département à hauteur de 19 000 €);
- le Festival International du film de Saint-Jean-de-Luz, spécialisé dans la mise en avant des jeunes réalisateurs qui viennent présenter leur premier ou deuxième film (participation du Département à hauteur de 12 000 €).

FILIÈRE PÊCHE MARITIME

Le Département contribue au développement de la filière halieutique en renforçant notamment la compétitivité des ports départementaux de Saint-Jean-de-Luz/Ciboure et d'Hendaye.

Soutenir les actions collectives en faveur de la filière halieutique

Le Département a animé avec le CAUE 64, une réflexion sur un parcours découverte du port afin d'accompagner les projets d'aménagement des Récollets (CIAP), de fermeture de certaines zones du port et d'amélioration des circulations douces entre Saint-Jean-de-Luz et Ciboure.

En outre, il a travaillé avec la Communauté d'agglomération Pays-basque à la mise en place d'un outil financier pour le renouvellement de la flotte.

Il a aussi contribué aux travaux de l'Association des Départements de France visant à modifier l'article 94 de la Loi NOTRe pour élargir ses possibilités d'intervention en faveur des actions menées par les structures collectives de la pêche.

Concernant les investissements à réaliser par les concessionnaires pêche, l'année 2018 a vu la fin de l'extension d'un local sous froid au sein de la criée, et le lancement du changement des pannes d'accostage A, B et C au port de Saint-Jean-de-Luz/Ciboure. Ces deux projets ont fait l'objet d'un cofinancement FEAMP, Région et Département.

148

navires immatriculés BA.

6e

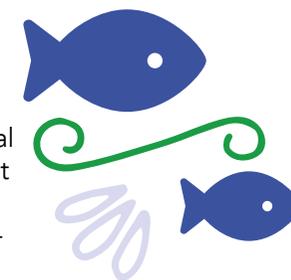
criée en valeur et

7e

en poids au niveau national.

1re

criée en valeur et en poids de la Nouvelle Région Aquitaine.



AGRICULTURE, FORÊT, AMÉNAGEMENT FONCIER ET AGRO-ALIMENTAIRE

Développer des productions agricoles de qualité respectueuses de l'environnement

Le Département mène une politique volontariste pour soutenir les productions agricoles de qualité et respectueuses de l'environnement et les programmes de développement des organisations agricoles. Il met en œuvre des actions visant à faciliter et à maintenir les systèmes agropastoraux et forestiers.

Outre la gestion de ces aides aux acteurs agricoles, l'année 2018 a été largement dédiée à la mise en œuvre de la convention triennale avec la Région Nouvelle-Aquitaine, en application de l'article 94 de Loi NOTRe. Cette année a également donné lieu à des ateliers de travail sous l'égide de l'État et la profession, auxquels le Département a participé dans le contexte de grandes difficultés économiques des filières.

Aides aux Jeunes Agriculteurs (AJA)

Le maintien de la profession agricole réside dans la capacité à prendre la relève des hommes et des femmes qui quittent ce métier, en donnant à un maximum de jeunes la possibilité de s'installer. Aussi, s'appuyant sur le dynamisme d'installation constant dans le département, le Conseil départemental a souhaité remettre en place un dispositif d'Aides aux Jeunes Agriculteurs en complément du dispositif d'aide d'État « Dotation aux Jeunes Agriculteurs » (DJA). Ce soutien financier d'un montant total de 1,20 M€ a permis à 190 jeunes installés de consolider une trésorerie souvent fragilisée par la phase de lancement de l'entreprise.



Soutien au sanitaire

Le Département soutient l'action du Groupement de Défense Sanitaire (GDS 64), la gestion sanitaire étant considérée comme un préalable indispensable au développement agricole dans les filières animales. Sur un principe mutualiste, le le Groupement de Défense Sanitaire des Pyrénées-Atlantiques (GDS 64) rassemble la quasi-totalité des éleveurs professionnels. En 2018, il a bénéficié de 600 000 €, pour conduire des démarches collectives de prévention des risques sanitaires et indemniser des élevages impactés par d'éventuelles maladies. Le Département a également financé les Groupements Sanitaires Apicole, Aquacole et porcin, à hauteur de 78 825 €.

Valorisation des productions de qualité

Afin de valoriser les productions locales de qualité, le Département conduit une politique afin de maintenir les outils économiques par la modernisation des exploitations et des ateliers de fabrication à la ferme. 113 dossiers ont été accompagnés en 2018 pour 853 128 €.

Soutien au sylvo-pastoralisme et à l'équipement collectif

Pour valoriser les territoires de montagne et de forêt, différentes interventions sont menées en faveur du pastoralisme (travaux d'améliorations pastorales et animation, 24 dossiers pour 346 567 €), d'une sylviculture durable (animation de la filière bois et aides à la sylviculture durable, 59 dossiers pour 197 533 €).





Aménagement Foncier

Le Département est compétent pour conduire, animer et financer des opérations d'aménagement foncier agricole et forestier (ex-remembrement, échanges de parcelles dans un périmètre défini, échanges bilatéraux...). L'aménagement du territoire et l'environnement sont pris en compte dans ces opérations.

En 2018, 2 opérations (AFAP) ont été poursuivies pour aboutir, en décembre, à la mise à enquête publique de chacun des projets. Il s'agit de :

- **Abidos et Os-Marsillon**, opération volontaire sur un périmètre de **327 ha**.
- **Oloron Sainte Marie, Escout et Précilhon**, opération liée au contournement d'Oloron sur un périmètre de **630 ha**.

Le Département est également compétent pour mettre en œuvre des dispositifs de préservation des terres agricoles et naturelles péri-urbains : les PAEN. Une commune a sollicité la mise en œuvre de ce dispositif en 2018.

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

La Loi sur la Nouvelle Organisation du Territoire de la République, dite Loi NOTRe, ne permet plus au Département d'accorder des aides directes aux entreprises. Cependant les Communautés de communes et communautés d'agglomération, seules détentrices de la compétence « immobilier d'entreprise » permettant de soutenir financièrement les entreprises dans leurs investissements immobiliers, peuvent la déléguer au Département.

En 2018, cinq conventions de délégation sont actives sur les territoires des Communautés d'Agglomération Pays basque et Pau Béarn Pyrénées, et des Communautés de communes Béarn des Gaves, Lacq-Orthez et Luys en Béarn.

À titre d'exemples, ont été soutenues les entreprises Febus Optics dans le domaine numérique appliqué, Axyal dans celui de l'économie productive, Arradoy dans l'agro-alimentaire...



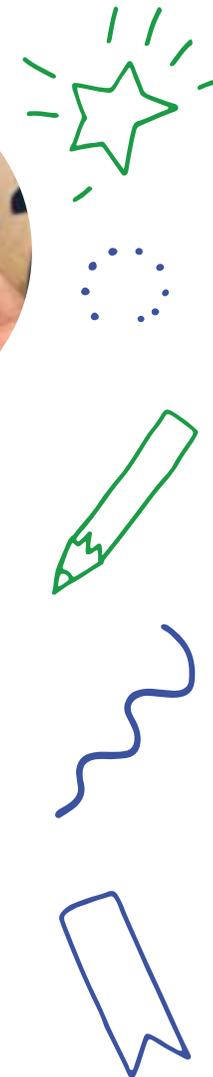
INNOVATION, INGÉNIERIE ET RECHERCHE

L'appui du Département aux moteurs économiques territoriaux concourt aux dynamiques locales d'emploi ainsi qu'à la qualité de vie des habitants.



L'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) est un moteur essentiel de l'attractivité du territoire. Elle a été la seule université de la Région Nouvelle-Aquitaine à avoir été récompensée en 2017 d'une distinction d'excellence, le label ISITE.

Elle a ainsi défini un ambitieux projet dénommé E2S/Energie, Environnement, Solution, en espérant obtenir sa labellisation définitive en 2021. Présentant un enjeu fort pour le territoire, le Département continue à soutenir l'UPPA, dans le cadre de l'obtention définitive du label ISITE.



4 Montagne

Le Département valorise la montagne comme source de création de valeur. Il est un des moteurs des activités de loisirs en altitude, hiver comme été, et défend l'avenir du pastoralisme.

STATIONS D'ALTITUDE ET TRAIN DE LA RHUNE

Le Département conforte son engagement pour l'attractivité des territoires de montagne. Les stations d'altitude et de montagne occupent une place de premier plan dans l'économie des territoires de montagne des Pyrénées-Atlantiques. Gourette et La Pierre Saint-Martin, les deux stations départementales de sports d'hiver, génèrent ainsi chaque année plus de 9 M€ de chiffre d'affaires direct et sont à l'origine de retombées économiques sur le territoire évaluées à 55 M€. Le train de la Rhune, premier site touristique du département, accueille chaque année plus de 350 000 visiteurs, pour un chiffre d'affaires de près de 5 M€. En poursuivant le développement de ces trois sites, le Département conforte et dynamise ces pôles territoriaux créateurs de richesse et d'emplois.

Les stations d'altitude

Suite à l'étude menée en 2017 par le Département pour la modernisation de la station de Gourette, l'année 2018 a été consacrée à l'élaboration du schéma de gestion en étroite collaboration avec les services de l'État. Ce document regroupe les aménagements à venir sur le domaine skiable hiver comme été. La mise en place des 5 ateliers de travail (urbanisme, hébergement, communication et commercialisation, commerces et services, activités été et hors ski) à mener sur les 3 à 5 ans pour le développement de la station a été retardée par la réorganisation des acteurs publics (office de tourisme et communauté de communes). L'atelier communication/commercialisation mené par le Département (AaDT) a montré son efficacité dès cet hiver avec la mise en place d'un plan média partagé et plus cohérent entre l'Établissement Public des Stations d'Altitude

(EPSA), l'office de tourisme et l'AaDT. Le travail de réflexion sur l'été mené avec les acteurs publics et privés a enrichi le schéma de gestion avec des propositions de renforcement des activités randonnée et escalade à forte identité territoriale. L'avenir de la station est de la responsabilité de tous, acteurs publics et privés avec une résonance sur la vallée d'Ossau.

Les travaux d'entretien et de finalisation des travaux d'aménagement de La Pierre Saint Martin ont été menés à bien pour renforcer l'attractivité de la station, outil de développement territorial important en Haut Béarn. Le même travail de cohérence sur la communication a été mené avec l'office de tourisme du Haut Béarn. La fréquentation du public jeune sur les deux stations du Département reflète ce travail.

Le train de la Rhune

Depuis la fin de l'année 2012, l'exploitation du train est confiée à l'Établissement Public des Stations d'Altitude (EPSA), qui gère également les stations de Gourette et de La Pierre Saint-Martin pour le compte du Département. En 2017, le Département a fixé l'objectif d'inscrire ce site dans la durabilité au bénéfice du territoire, à l'horizon 2020. Il s'agit alors de maintenir cet équipement touristique qualitatif et attractif tout en l'associant à une démarche plus globale, de requalification des aménagements. L'étude « paysage et environnement commencé » en 2018 a fait émerger des problématiques de multi-usage du massif. Cette nouvelle approche redéfinit les axes de travail (col/massif/sommet) et enrichit la gouvernance (État, Région, mairie de Berat/Navarre, Communauté d'agglomération du Pays Basque, Ascaïn, Sare et Urrugne). Les conclusions de cette étude permettront la présentation d'un schéma d'aménagement d'ici la fin de l'année 2019.



ATTRACTIVITÉ ET DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE LA MONTAGNE

Plan montagne

Le Département des Pyrénées-Atlantiques a voté le 29 juin 2017 la version finale du Plan Montagne. Cette initiative est basée sur un partenariat tripartite Région/État Massif/Département pour une vision partagée sur les enjeux et projets de territoire. Le cadre stratégique repose sur deux grandes orientations :

- adapter l'offre économique de la montagne aux grands changements et agir sur l'attractivité et l'emploi,
- se rassembler pour mieux valoriser l'espace montagnard et sa dimension transfrontalière.

Le plan montagne, au-delà de gérer les équipements du Département (Gourette, La Pierre Saint Martin et la Rhune) sert à impulser des projets essentiels pour le territoire et est également porteur de thématiques stratégiques pour la zone de montagne.

Un travail de réflexion a été mené sur les thématiques prioritaires :

- l'accès multimodal aux sites et stations (accès Bioux Artigues, skibus stations...)
- les hébergements touristiques: en collaboration avec les offices de tourisme du Haut-Béarn, des Eaux-Bonnes, du Pays Basque et de Saint-Lary (65) pour échanger sur les bonnes pratiques

- les stations 4 saisons et le spot « sport/nature/loisirs » en collaboration avec le service culture, jeunesse et sports et l'Agence d'Attractivité et de Développement Touristique dans la définition et le recensement des sites attractifs
- la pluriactivité en poursuivant l'accompagnement des initiatives à l'attention des conditions de vie et de travail des saisonniers
- les jeunes et la montagne dans l'accompagnement de porteurs de projets « hébergements ».

Un Appel à Initiative élaboré avec les partenaires Plan Montagne (Région, État/Massif) et les services du Département, a été lancé en 2018, sur les thématiques « les jeunes et la montagne, hébergements touristiques, pluriactivité/saisonnalité et renforcement de l'attractivité sociale et économique des territoires ». Il permettra de susciter des projets stratégiques pour le Plan Montagne, au bénéfice des territoires et de l'économie montagnarde.

Le Plan Montagne 64, par sa présence aux instances de massif (Comité de massif des Pyrénées, Confédération Pyrénéenne...) affirme la place des Pyrénées-Atlantiques au sein du massif pyrénéen.

La voie d'Arles Aragon, symbole de la revitalisation de la Vallée d'Aspe

Sur ce territoire, il s'agit de construire une offre transfrontalière de valorisation du patrimoine, mais également de réunir les meilleures conditions pour l'accueil des pèlerins (sécurité et sensibilisation à l'environnement), pour enfin impulser une véritable économie dans les vallées concernées (Aspe et Jacetania). La sécurisation du défilé du Portalet permettra non seulement de favoriser le cheminement des pèlerins de Saint-Jacques dans de bonnes conditions mais également de rendre le fort accessible et attractif par des équipements de passerelles et une mise en valeur touristique. Ces travaux font l'objet de deux sources de financement: fonds européens Poctefa (Programme Coopération Transfrontalière Espagne, France, Andorre) et POI Feder (Programme Opérationnel Interrégional). En 2018, le travail concerté avec les services de l'État a permis de conduire les études nécessaires à la définition d'un programme d'aménagement du site et le recrutement d'un assistant à maîtrise d'ouvrage et du maître d'œuvre. L'objectif étant un dépôt de toutes les demandes d'autorisation notamment le dépôt du permis d'aménager en juin 2019.

PASTORALISME ET GESTION PARTAGÉE DE L'ESPACE MONTAGNARD

Investissement

Pour valoriser les territoires de montagne, différentes interventions sont menées en faveur du pastoralisme (travaux d'améliorations pastorales: **17 dossiers pour une subvention totale de 249 917 €**).

Fonctionnement

Dans la continuité des années précédentes, le Département a accompagné en 2018 la mise en œuvre des actions d'animation pastorale (participation à l'élaboration des appels à projets « Pastoralisme », accompagnement au montage des projets d'investissement, appui aux Associations Foncières Pastorales et Groupements Pastoraux, aide à la réalisation des dossiers « Gardiennage » et des plans de gestion) et de portage en estives (montée et descente d'équipements et de fromages par hélicoptère ou muletage), ainsi que la déclinaison opérationnelle du schéma départemental relatif à l'écobuage.

Au total: 8 dossiers pour un montant de subvention de 96 650 €

CE QU'IL FAUT RETENIR

Attractivités territoriales



Des filières agricoles de qualité créatrices de valeurs



462 000
connexions sur le site des Archives départementales



48
Espaces Naturels Sensibles



Le Département est aux côtés de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, labellisée **ISITE**



120 000
lecteurs sont inscrits dans les bibliothèques du Département

Un Plan Montagne ambitieux



La montagne est un terrain de loisirs dans lequel le Département s'implique fortement. Une politique en cohérence avec l'accompagnement de l'activité agro-pastorale.



Le Département a aidé 190 jeunes agriculteurs et soutient les productions locales de qualité



Le Département, à travers l'AaDT, promeut les destinations Béarn Pyrénées et Pays basque



Dans le 64, la vie associative culturelle et sportive est intense. Elle a le soutien du Département.

Des événements sportifs de dimensions nationale et internationale



Centre d'éducation au patrimoine Ospitalea

Le Centre d'éducation au patrimoine Ospitalea, véritable référence en matière de séjours éducatifs sur le patrimoine, notamment en langue basque.



Aménagement, déplacements et bâtiments départementaux

1

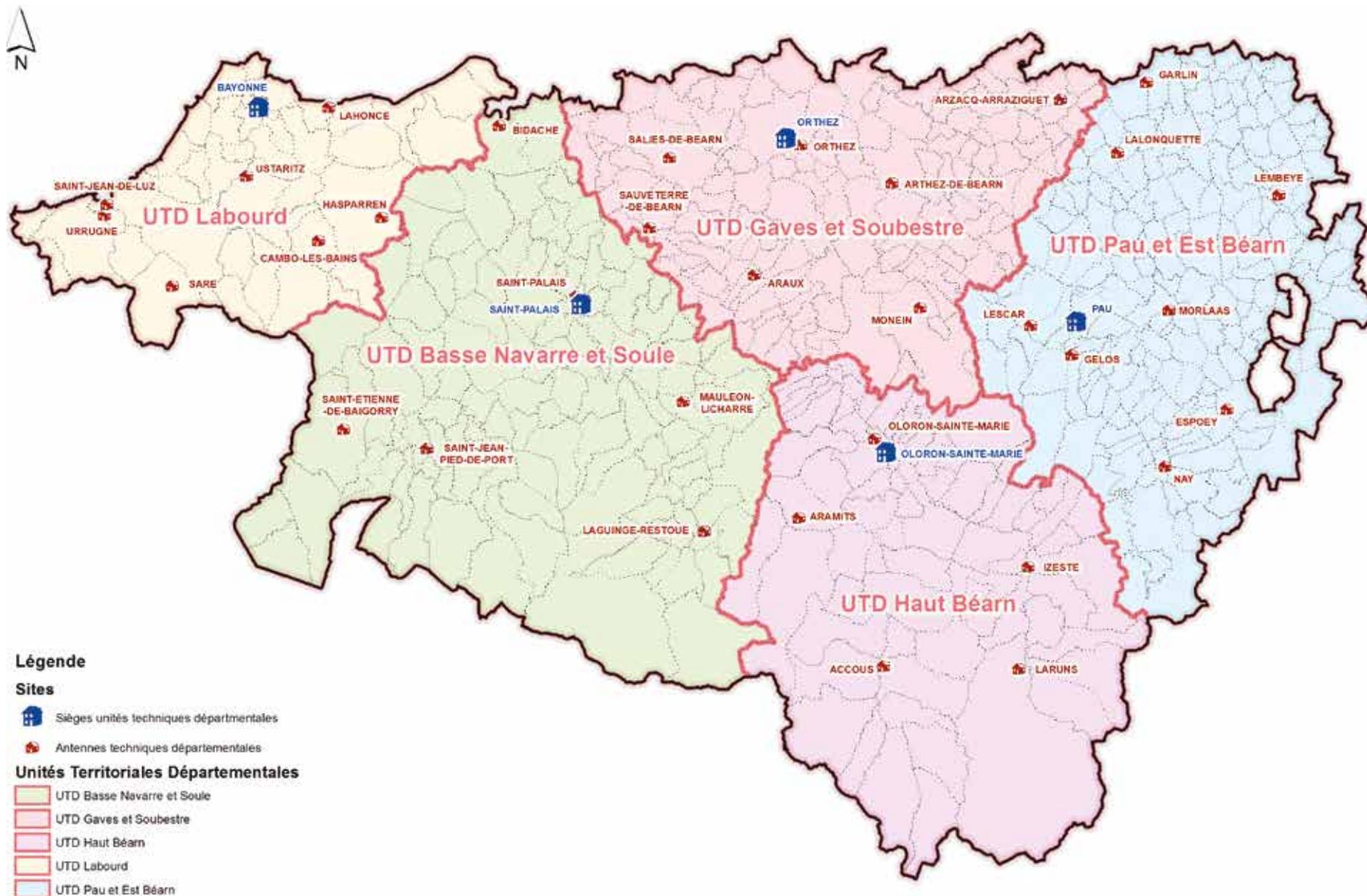
Déplacements et
infrastructures durables

2

Bâtiments durables



Unités techniques départementales pour un réseau routier plus sûr



1 Déplacements et infrastructures durables

En veillant sur les routes et infrastructures des Pyrénées-Atlantiques, le Département assure un service essentiel aux habitants des Pyrénées-Atlantiques. Il offre les meilleures conditions possible de déplacement sur l'ensemble du territoire. Il encourage d'autre part les modes de déplacement alternatifs.

VOIRIE DÉPARTEMENTALE

L'action du Département sur son réseau de 4500 km doit garantir aux usagers des conditions optimales de sécurité, de confort et d'agrément. Ainsi, assurant l'exploitation de la route grâce à ses moyens propres, le Conseil départemental investit dans la pérennisation et la modernisation de son réseau routier.

34M€

d'Investissement

5,68M€

de Fonctionnement

Exploiter le Réseau

Pour assurer la sécurité des routes et informer le public des conditions de circulation, cinq Unités Techniques Départementales réparties sur le territoire ainsi que le Service Départemental Opérationnel du Parc, interviennent en lien avec le Service de Gestion du Patrimoine des Infrastructures. Un dispositif de veille permanente (24 heures/24 et 7 jours/7) est en place, avec 24 agents en astreinte à domicile, un cadre de permanence par UTD et un cadre au niveau de la DGAPID. Cette veille permanente est couplée avec une veille météo et la porte d'entrée téléphonique est un numéro unique géré par le SDIS qui relaie les appels. Chaque année, de la mi-novembre à la mi-avril, le système est renforcé pour le service hivernal. D'importants moyens humains et matériels sont mobilisés pour assurer la viabilité sur les routes du territoire départemental et en particulier sur les routes de montagne.

Pérenniser les Infrastructures

La sauvegarde du patrimoine des infrastructures permet d'assurer la continuité des déplacements routiers dans les meilleures conditions possibles. Afin de maintenir en bon état les infrastructures routières du département, des travaux de renouvellement des couches de roulement et de renforcement des chaussées ont été réalisés cette année pour un montant de 15 M€.



EFFONDREMENT DE LA RD 918...

L'événement climatique des 12 et 13 juin avait emporté la route d'accès à Gourette sur environ 35m. La RD 918 coupée à la circulation, il restait 5 semaines pour étudier le glissement de terrain, imaginer sa réparation, organiser la mise en concurrence des entreprises, commander après avoir mobilisé les crédits, assurer la réalisation des travaux et rouvrir la route aux usagers et ce avant la date prévue pour le passage du Tour de France. Un chantier de près d'1 M€ de travaux commençait alors avec la mise en œuvre d'une solution de type terre armé mobilisant la réalisation de terrassements de masse, ainsi que l'assainissement de la route. La Route Départementale a été interdite à toute circulation jusqu'au 23 juillet au soir, date à laquelle le chantier s'est terminé. L'accès à la station de Gourette rétabli et les coureurs ont pu emprunter la route le 26 juillet, comme les organisateurs de l'épreuve l'avaient prévu.

Ainsi en 2018, 256 km de routes départementales ont été revêtues.

L'entretien de notre patrimoine d'ouvrages d'art aura mobilisé 5 M€ en 2018. D'autres opérations contribuent à accroître la sécurité du réseau :

- le renouvellement de la signalisation horizontale et l'entretien de la signalisation verticale pour 0,50 M€,
- l'entretien des dépendances (curage des fossés, élagage d'arbres, fauchage des accotements et des talus) pour 1 M€.

Ces travaux d'entretien sont assurés en grande partie par les personnels d'exploitation des UTD et du Parc routier.

Moderniser le Réseau

Afin d'améliorer le réseau routier, le Département réalise des projets de modernisation.

Au titre des travaux les plus importants, les chantiers de la digue de Mazères et celui du Pont de Guiche sont achevés. Le Hauban Nord-ouest de Pau est en cours, de même que la réhabilitation du pont d'Auterive.

De nombreuses autres opérations d'aménagement de nos routes ainsi que les Opérations de Sécurité Non Individualisées sont venues compléter le travail.

Enfin le Département accompagne les communes dans les aménagements de routes départementales en traverse d'agglomération.



RD 918 GOURETTE

PONT DE GUICHE



DIGUE DE MAZÈRES



INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES ET AÉROPORTUAIRES

Le Département participe à la structuration et au développement durables des territoires, tant en termes de mobilités et d'infrastructures que d'entretien de son patrimoine. En matière aéroportuaire, le Département participe aux budgets des infrastructures existantes en tant que membre actif des syndicats mixtes des deux aéroports du territoire.

NOUVELLES PRATIQUES DE MOBILITÉ

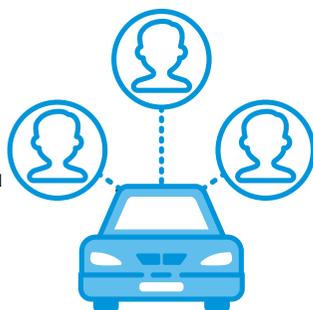
Cette action vise à promouvoir la pratique du covoiturage et du vélo par des travaux d'aménagements ou des opérations de communication et d'animation.

Covoiturage

Depuis 2013, le Département des Pyrénées-Atlantiques a commencé une politique de développement du covoiturage.

Elle s'appuie entre autres sur une densification du maillage départemental des aires de covoiturage tel que précisé dans le schéma départemental.

Les échangeurs autoroutiers des autoroutes A63-A64-A65 sont des points singuliers qu'il convient d'aménager en priorité.



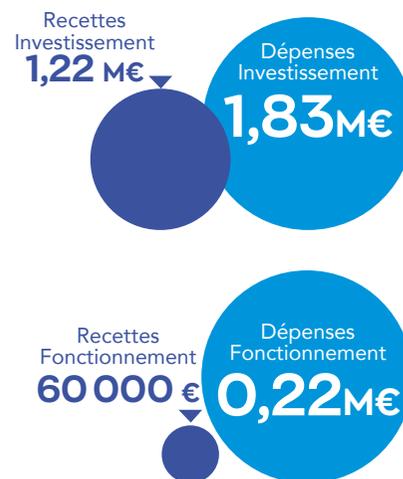
Vélo

Notre politique « vélo » a 3 objectifs principaux :

- L'attractivité de notre territoire,
- La qualité de vie des habitants de notre territoire,
- Le maillage territorial, sur la base du schéma départemental des itinéraires cyclables.

L'année 2018 a été marquée par l'organisation des assises du vélo qui se sont tenues le 27 septembre dernier à Hendaye et qui ont regroupé plus de 150 participants. Ces assises ont permis un échange d'expériences extrêmement enrichissant à propos d'actions menées dans d'autres départements ou régions françaises (insertion, tourisme, éducation...), mais également dans d'autres pays (Irlande, Espagne...). Elles ont également été l'occasion de faire état des actions menées par notre collectivité et d'annoncer la réalisation d'un nouveau schéma départemental « vélo ». Enfin, ces assises ont permis de présenter la marque « Vélo64 » destinée à signer l'ensemble des actions « vélo » déployées par les acteurs publics et privés des Pyrénées-Atlantiques.

Chiffres clés - vélo



AIRE DE COVOITURAGE DE NOUSTY



En 2018, c'est à proximité du diffuseur autoroutier A64 de Soumoulou que le parking de covoiturage de Nousty a été aménagé. Ici, ce sont 50 places de stationnement supplémentaires qui ont été créées.



En 2018, nos actions ont également concerné :

La poursuite des aménagements des itinéraires principaux

pour lesquels, notre collectivité est soit financeur quand il s'agit de zones urbaines, soit maître d'ouvrage quand il s'agit de territoires ruraux. Ainsi, ont été réalisés en 2018 :

- Pour la V81, le tronçon entre Uzoz et Assat et les premiers kilomètres de la véloroute dans les barthes de l'Adour, à Guiche et Bidache.
- Pour l'EV1, le tronçon entre Bidart et Guéthary.
- Pour l'EV3, les études de tracé et de jalonnement.

Le déploiement de l'ingénierie en matière de programmes européens

pour lesquels le Département a un rôle de chef de file, responsable de projet vis-à-vis de l'Union Européenne :

- La poursuite du projet transfrontalier EDERBIDEA (POCTEFA) à 12 partenaires (9,50 M€ financés à 65 % par le FEDER pour des actions d'aménagement d'itinéraires et de promotion de la pratique cyclable auprès des habitants),
- La poursuite du projet transnational ATLANTIC ON BIKE à 18 partenaires de 6 pays (4,70 M€ financés à 75 % par le FEDER pour la construction d'une destination touristique d'excellence de la Norvège au Portugal et des outils de communication et de promotion dédiés), avec notamment un séminaire organisé par le Département à Faro au Portugal et un autre à Letterkenny en Irlande.

Ces projets ont notamment permis, outre la réalisation d'infrastructures, le développement d'initiatives en direction :

- Des collégiens par les opérations « A vélo, c'est la classe » qui ont touché 10 établissements et 500 collégiens
- Du public en insertion via le réseau des écoles du vélo, ou les chantiers « Pic et propre » pour le nettoyage des abords d'itinéraires cyclables
- Du grand public, par le lancement de la création d'un calculateur d'itinéraires.

La promotion et la communication du territoire des Pyrénées-Atlantiques, en lien étroit avec l'AaDT mais aussi avec les différents clubs cyclotouristes et les communes (1 600 inscrits sur les 5 dates d'ON S'Y COL), sans oublier des actions déployées en lien avec le Tour de France.



PISTES CYCLABLES



PORTS

Entretien des infrastructures portuaires

Chaque année, les infrastructures portuaires doivent bénéficier d'entretien et de modernisation. En 2018, 29 blocs de 50 tonnes de béton ont été mis à l'eau pour renforcer le talus de protection des digues. Le mur de garde de la digue de Socoa a été réparé, ainsi que les escaliers d'accès à la risberme de la digue de l'Artha. Les gros travaux de réfection du parapet du quai de l'Infante ont été poursuivis. Le navire Babeslea a réalisé 8255 m³ de dragage afin de favoriser la bonne exploitation du plan d'eau du port de Saint-Jean-de-Luz/Ciboure. Beaucoup de temps a aussi été consacré à la remise en état du local mis à disposition par la Commune de Ciboure pour héberger l'équipe de la Mission Pêche et Ports et au déménagement des bureaux et des archives stockées dans l'ancien bâtiment de Socoa.

Au-delà de ces travaux en régie, l'année a aussi été marquée par le lancement des travaux de réparation de la sous-face du quai Elissalt au niveau du bâtiment de la criée à Ciboure.

Assurer la gestion du domaine et la police des ports

En sa qualité d'autorité portuaire, le Département a dressé des contraventions de grande voirie pour occupation illégale du domaine et met à jour les Plans de réception et de traitement des déchets des navires des deux ports.

Au niveau de la concession pêche du port de Saint-Jean-de-Luz/Ciboure, un cadrage du financement des investissements au regard de la fin de concession a été opéré. Une actualisation du plan d'investissement et de la durée d'amortissement au regard de la fin de concession et une actualisation du plan d'investissement et des modalités de financement de la concession et des sous-concessions a été demandée.

Au niveau du port d'Hendaye, les échanges se sont poursuivis avec les services de la Commune pour reconquérir la gestion de la zone technique pêche (chais et chariot élévateur) et du ponton du quai de la Floride. En outre, des échanges avec Hendaye et la DML (Direction Mer et Littoral) pour l'obtention d'une autorisation de dragage du plan d'eau pêche, du plan d'eau plaisance et du chenal d'accès de la Bidassoa ont été entrepris.

Enfin le Département a sensibilisé l'ensemble de ses concessionnaires à la mise en concurrence pour l'occupation du domaine portuaire à des fins d'exploitation économique.



EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE



Le Département a organisé et mis en place une exposition de photos sur les opérations de mouillage des blocs.

2 Bâtiments durables

Le Département investit dans les bâtiments publics dont il a la charge en prenant en compte les enjeux énergétiques actuels et futurs. Il investit massivement dans l'entretien et la rénovation des 49 collèges publics des Pyrénées-Atlantiques.

BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX : COLLÈGES PUBLICS

La volonté d'offrir à tous les collégiens les conditions les plus favorables d'apprentissage des savoirs est concrétisée notamment par la mise en œuvre du plan pluriannuel d'investissement (PPI) en faveur des collèges publics. En complément de ces travaux d'importance, un programme dit de grosses réparations est également mis en œuvre ainsi que des interventions d'urgence ou la réalisation de travaux sous l'égide des collèges avec le soutien financier du Département (crédits délégués). Par ailleurs, un effort important est mis en œuvre concernant l'équipement en matériel et mobilier nécessaire au bon fonctionnement des établissements et aux nouvelles pratiques pédagogiques sans oublier les conditions de travail des personnels affectés dans les établissements.

Le Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI)

En 2018, la dynamique en faveur des collèges publics s'est poursuivie au travers de la mise en œuvre du PPI 2017-2023 voté en juillet 2016 en faveur de 37 collèges et ce, pour un

montant total de 100 M€. La réalisation de ce PPI « Collèges publics » s'est traduite, pour 2018, par les engagements suivants :

- fin des travaux de restructuration générale des collèges de Jurançon et Clermont à Pau ;
- engagement des travaux d'extension et d'aménagements du collège des Cordeliers à Oloron-Sainte-Marie ;
- poursuite des études de maîtrise d'œuvre pour la construction des collèges d'Arette et de Pontacq ainsi que du nouveau service de restauration mutualisé de Bidache ;
- reprise des études de maîtrise d'œuvre pour la restructuration des collèges d'Anglet et de Saint-Etienne-de-Baïgorry ;
- choix des maîtres d'œuvre et lancement des études pour la restructuration du collège Argote à Orthez et la construction d'un service de restauration à la cité scolaire de Nay ;
- engagement des études de programmation pour la restructuration du collège d'Arzacq.

La maintenance du patrimoine bâti

Le programme annuel de grosses réparations, destiné à la maintenance du patrimoine bâti, vient en complément des opérations majeures de restructuration. 25 collèges ont ainsi bénéficié du programme en 2018 afin d'améliorer le bâti des collèges et les conditions de travail.

L'équipement matériel et mobilier des collèges

Le renouvellement de l'équipement mobilier et matériel vient accompagner les travaux de restructuration des collèges. Par ailleurs, un remplacement régulier de ces équipements est mis en œuvre afin de faciliter les conditions de travail des élèves, enseignants et personnels départementaux (mobilier scolaire, matériel de restauration,...).

238 046 m²
de surface bâtie.

100 M€
d'investissements sur la
période 2017-2023 (PPI).



UN AMBITIEUX PROGRAMME DE TRAVAUX ENGAGÉ

Mise en service des locaux issus de la seconde tranche de travaux au niveau des collèges de Jurançon (ateliers Segpa, espaces extérieurs et gymnase) et Pau – Clermont (service de restauration).

Début effectif des travaux d'extension et d'aménagements (accessibilité, préau,...) du collège des Cordeliers à Oloron-Sainte-Marie.

25 collèges ont bénéficié d'actions au titre du programme des Grosses réparations et notamment de la poursuite des travaux de mise en accessibilité dans le cadre de l'Ad'AP (Agenda de l'accessibilité programmé) et de l'engagement de travaux de mise en sécurité dans le cadre du plan Vigipirate.

Le Département accompagne également financièrement et techniquement les établissements dans les missions d'entretien du patrimoine et des installations, dans le respect de la convention cadre 2018-2021 qui le lie aux collègues publics.

AUTRES BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX

En 2018, le Département a réalisé des travaux d'investissement sur 77 sites pour un montant final de 3,30 M€. Les 3 chantiers les plus importants concernaient les travaux à l'Hôtel du Département à Pau (650 k€), l'aménagement de l'antenne SDSEI à Saint-Jean-le-Vieux (550 k€), et la création de l'UTD PID à Saint-Palais (290 k€).

Par ailleurs, l'année 2018 a été marquée par la fin des déménagements de nos services sur l'ensemble du territoire.

Les travaux à l'Hôtel du Département

26 chantiers différents ont été menés tout au long de l'année. Les plus importants concernaient :

- le chauffage du bâtiment 1. Dans cet immeuble, à mi-saison, 12° C pouvaient être enregistrés au rez-de-chaussée et 25° C au 5^e étage. Fallait-il chauffer ou climatiser ? Désormais, les circuits sont séparés, les étages supérieurs climatisés et la chaleur est récupérée pour chauffer les bureaux des étages inférieurs « gratuitement ».
- le local serveur. Malgré le très fort développement informatique de ces dernières années, ce local n'avait connu aucune modification. Il a été étendu, modernisé et rationalisé en 2018.
- les modifications de cloisons. Même si les services se sont attachés à « rationaliser » les mouvements, la réorganisation des services s'est traduite par la pose et la dépose de près de 150 cloisons... Heureusement, 620 cloisons ont pu être conservées.

L'aménagement de l'antenne SDSEI à Saint-Jean-le-Vieux

La réorganisation a fortement modifié les effectifs du Département dans le pays de Cize :

- avec la création de l'UTD PID Basse Navarre et Soule, plusieurs agents de l'ancienne agence technique de Saint-Jean-le-Vieux ont vu leurs bureaux déplacés à Saint-Palais.
- par ailleurs, l'antenne de la SDSEI de Saint-Jean-Pied-de-Port a été fortement renforcée en effectifs et les bureaux loués ne pouvaient pas accueillir l'ensemble du personnel.

En conséquence, il a été décidé de « regrouper » à Saint-Jean-le-Vieux les agents de la DGASH et de la DGAPID en restructurant totalement le bâtiment et en aménageant trois entrées séparées : public, personnel SH et personnel PID.

La création de l'UTD Basse-Navarre et Soule à Saint-Palais

La réorganisation a décidé de regrouper les services territorialisés de la DGA en 5 Unités Territoriales Départementales :

- l'UTD de Pau est installée avenue de Montardon avec la Direction des Infrastructures,
- l'UTD de Bayonne à la caserne de la Nive,
- l'UTD d'Orthez avec la SDSEI à l'ancienne MSD,
- l'UTD d'Oloron-Sainte-Marie rue de Barats en attendant le regroupement avec la SDSEI à l'ancienne MSD rue Adoue (les travaux vont débuter en 2019)
- enfin l'UTD de Saint-Palais. La SDSEI ne pouvant pas accueillir ces services, le Département a décidé de réhabiliter entièrement le bâtiment qui accueillait jusqu'en 2016 la DDTM (bureaux et logement de l'ingénieur) pour y créer un accueil, 10 bureaux spacieux et une salle de réunion.

LE LOCAL SERVEUR DE L'HDD



L'UTD DE SAINT-PALAIS



Le patrimoine bâti du Département hors collègues

249

sites répartis sur

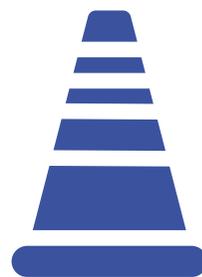
102

communes.

CE QU'IL FAUT RETENIR

Aménagement déplacement et bâtiments départementaux

Les travaux de deux collèges livrés (Ernest Gabard à Jurançon et Clermont à Pau) et 25 collèges qui ont bénéficié du programme des « Grosses réparations ».



La digue de Socoa, un rempart contre les assauts de l'océan qui requiert une vigilance constante du Département.

5 semaines très intenses sur la RD 918.



4500 km le réseau de routes sur lequel veillent les services du Département.



Le Département souhaite encourager les modes de déplacements alternatifs.

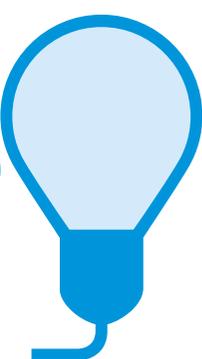
Les premières Assises du vélo à Hendaye.



L'ingénierie reconnue en matière de programmes européens permet au Département la mise en place de projet de voies cyclables transfrontalières comme *Atlantic on Bike* qui relie la Norvège au Portugal.



Veiller à ce que les bâtiments sous la responsabilité du Département soient économes en énergie.



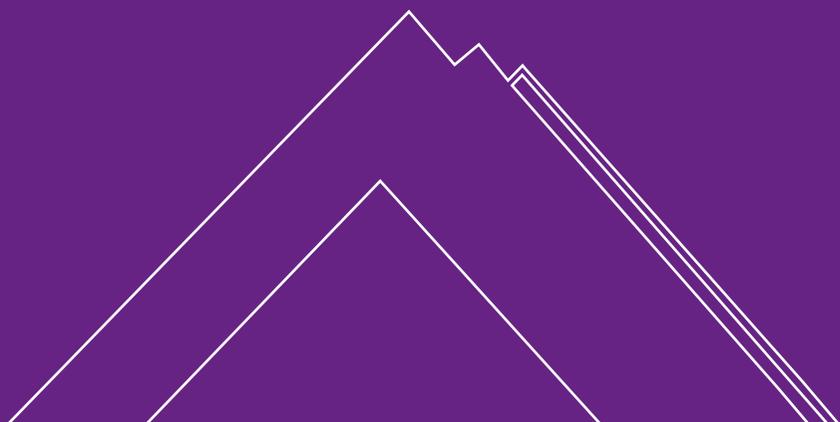
Numérique

1

Desserte réseaux

2

Nouveaux usages



1 Desserte réseaux

L'accès de tous au numérique est un enjeu majeur pour le Département. Le réseau en fibre optique IRIS 64 est l'un des réseaux publics les plus importants de France et servira de base au réseau de 2e génération. Le Département se fixe comme objectif de mettre ces nouvelles technologies au service de tous et en particulier des publics les plus vulnérables.

RÉSEAUX FILAIRES À TRÈS HAUT DÉBIT

L'aménagement numérique et notamment le déploiement du Très Haut Débit constitue l'enjeu majeur de développement des territoires tant au plan international, national que local. L'exécutif départemental a identifié le numérique comme l'une des priorités de son projet et un marqueur de son action en matière d'aménagement du territoire. Le Conseil départemental a ainsi élaboré une politique numérique dont les déclinaisons impactent les infrastructures en réseau et la quasi-totalité des activités sociales. Il s'agit en effet de permettre l'essor de nouveaux services et usages pour créer de réelles dynamiques positives de développement et d'emploi.

Aménagement du territoire : l'évolution des réseaux vers le très haut débit

L'année 2018 a permis au Syndicat Mixte La Fibre64 de voir le jour. Outil partenarial par excellence, il regroupe l'ensemble des Établissements Publics de Coopération Intercommunale et le Département pour porter le projet de Réseau d'initiative publique de 2e génération très haut débit en fibre optique et le développement de l'offre de services numériques sur tout le territoire. Pour ce faire, une délégation de service public concessive pour la réalisation, l'exploitation et la commercialisation d'un réseau à très haut débit sur les Pyrénées-Atlantiques a été attribuée au groupe SFR. Ce délégataire a pour missions principales de desservir en FTTH toute la zone d'intervention publique, soit 226 000 prises en 5 ans et d'activer ce réseau.

64 000

habitations et entreprises déjà desservies en Haut Débit par le réseau IRIS64.

226 000

habitations et entreprises concernées par le projet sur le Très Haut Débit.

59 000

heures de formation continue à réaliser sur les métiers de la fibre optique.

275 000

heures de travail et formation à réserver à des publics en insertion.

354 €

maximum de subvention pour les habitations et entreprises qui installent la solution satellite.

30 kits

+ installation subventionnés en 2018.

Le réseau IRIS64

Avec 1 400 km de longueur dont 1 200 km en fibre optique, le réseau de collecte en haut débit « IRIS 64 » demeure l'un des réseaux d'initiative publique les plus importants de France. Il comptabilise plus de 64 000 usagers, 7 clients opérateurs directs, plus d'une dizaine de clients opérateurs indirects et un chiffre d'affaires supérieur à 18 M€ : ces résultats témoignent d'une réponse adaptée à la demande du territoire. Le nouveau délégataire du RIP 2 poursuit l'exploitation de ce réseau qui constitue l'essentiel du réseau de collecte départemental.

RÉSEAUX HERTZIENS, ALTERNATIFS ET MOBILES

Pour répondre à l'enjeu majeur de développement des territoires que constitue l'aménagement numérique, les réseaux hertziens constituent une alternative complémentaire et une solution d'attente de l'arrivée de la fibre. Le Département a ainsi transféré au Syndicat Mixte La Fibre64 la gestion du réseau hertzien terrestre afin de le maintenir et d'assurer une veille active sur ces technologies et leurs évolutions.

L'action relative à la téléphonie mobile est également transférée à La Fibre64, le Département s'étant engagé dans une participation active à la mise en œuvre dans les Pyrénées-Atlantiques de l'accord entre l'État et les opérateurs pour le déploiement de la 4e génération.

Un objectif clair : l'intégralité des habitations et entreprises du territoire desservies en fibre optique en 5 ans.



2 Nouveaux usages

Le Département entend lutter contre la fracture numérique. Il accompagne la dématérialisation en veillant à ne laisser personne de côté. Il intervient dès le collège pour financer la digitalisation des équipements pédagogiques. Par ailleurs, le Département met aussi le numérique au service de l'autonomie et du maintien à domicile des personnes âgées.

E-ADMINISTRATION ET OFFRE DE SERVICES MUTUALISÉS POUR LES COLLECTIVITÉS

Gage d'efficacité et d'innovation, l'administration électronique s'impose comme une véritable modernisation de l'action publique : d'un côté, l'État pousse les services publics à se moderniser avec le numérique ; de l'autre, l'exigence citoyenne ne cesse de croître afin que les Français accomplissent leurs démarches administratives sur Internet.

Quelques nouveautés parmi les services en ligne

Totalement modernisé et adapté aux besoins des bibliothécaires d'une part et des usagers d'autre part, le nouveau site de la BDP (www.bibliotheque.le64.fr) est en ligne depuis l'été 2018. Il

permet d'explorer aisément le fonds documentaire et ses 100 000 références, de repérer facilement le point de distribution le plus proche de son domicile et de suivre l'actualité du réseau. Dans un tout autre registre, les notaires des Pyrénées-Atlantiques peuvent désormais vérifier en ligne (www.notaires.le64.fr) l'existence de versements indus au titre des prestations Autonomie habituelles lors de l'ouverture d'une succession. Ce service a immédiatement été adopté par les professionnels. Enfin, pour la première fois, les élections professionnelles ont donné lieu à un vote électronique en décembre 2018.

L'accès progressif au WIFI sur les sites départementaux accueillant du public

Accessible sur 6 sites sociaux des SDSEI Adour-BAB et Pays Basque intérieur ainsi qu'au Centre d'éducation au patrimoine Ospitalea, l'accès à internet par WIFI est désormais mis à disposition des usagers. Cela a nécessité un équipement particulier pour chacun des lieux où ce service est disponible.

La vitalité intacte des sites existants

Financée par le Département, la plateforme mutualisée des marchés publics (www.eadministration64.fr) permet la publication dématérialisée des marchés publics du Département et la gestion des réponses électroniques des fournisseurs. Elle est aussi ouverte gratuitement à plus de 800 collectivités locales du Département.

La cartographie (www.carto.le64.fr), utile à la prise de décision ou à l'information des usagers dans la conduite de l'action publique, est de plus en plus utilisée. De nouvelles applications spécifiques ont été développées à partir de cet outil en 2018.

La plateforme www.data.le64.fr permet au Département de respecter ses obligations en matière de libération des données publiques.



bibliotheque.le64.fr



notaires.le64.fr



eadministration.le64.fr



carto.le64.fr



data.le64.fr

COLLÈGES NUMÉRIQUES ET CONNECTÉS

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan « Collèges numériques 64 » et en conformité avec le Schéma Départemental des Usages du Numérique (SDUN) adopté en décembre 2016, le Département a poursuivi son action volontariste afin de permettre le développement des usages numériques au sein de tous les collèges publics des Pyrénées-Atlantiques.

Équipement numérique des collèges publics

Le renouvellement des matériels informatiques et leur maintenance matérielle quotidienne ont continué à être assurés au plus près des besoins des établissements par l'équipe des coordinateurs informatiques des collèges. Une action particulière a été engagée en 2018 afin de permettre le changement progressif des anciens TNI (Tableaux Numériques Interactifs) par des VPI (Vidéo Projecteurs Interactifs).

Par ailleurs, le dispositif des « Contrats numériques » a été poursuivi et 10 contrats ont été signés avec des collèges en 2018 (nouveaux contrats ou avenants). En plus d'assurer l'équipement numérique des collèges, le Département a également maintenu son action sur les usages éducatifs ainsi que sur les usages en matière de « citoyenneté numérique ».

Développement des usages numériques dans les collèges publics

L'expérimentation BYOD « Bring Your Own Device » a été poursuivie au collège Daniel Argote à Orthez. Il s'agit de s'appuyer sur les téléphones portables personnels des élèves pour des usages pédagogiques pendant le temps de cours, sous le contrôle des enseignants. Un cabinet de sociologues a été chargé de l'évaluation de ce dispositif novateur, soutenu par le Ministère de l'Éducation nationale. Une autre expérimentation, s'inscrivant également dans le dispositif national « Collèges laboratoires », a été poursuivie au collège Errobi de Cambo les Bains sur l'aménagement d'espaces multimédias facilitant les apprentissages (table interactive).

Les actions issues du SDUN, démarrées en 2017, ont vu, en 2018, leur déclinaison opérationnelle :

- état des lieux de l'offre existante d'accompagnement numérique auprès des collèges,
- renforcement des actions éducatives « citoyenneté numérique » dans le cadre notamment du projet éducatif départemental,
- déploiement de l'outil de workflow pour améliorer le processus des contrats numériques,
- optimisation de l'infrastructure numérique des collèges.

Enfin, des actions de sensibilisation des usagers ont été déployées, via le partage des connaissances et des pratiques de chacun, dans le cadre en particulier de l'organisation d'EIDOS64, le forum des pratiques numériques pour l'Éducation.



194 706 €

Connexion internet des collèges publics.



370 815 €

Équipements numériques (renouvellement, remplacement, appels à projet, contrats numériques...)

5 650

PC fixes et portables.

750

tablettes.



EIDOS64, LE FORUM DES PRATIQUES NUMÉRIQUES POUR L'ÉDUCATION

Le 24 janvier 2018, a eu lieu à Bayonne la 10^e manifestation d'EIDOS64, le forum des pratiques numériques pour l'éducation, qui a réuni plus de 530 personnes (enseignants de la maternelle au supérieur, élus et cadres des collectivités locales,...) autour de la thématique *Innovater en classe : la résistance est-elle (f)utile ?*

MÉDIATIONS ET SOLIDARITÉS NUMÉRIQUES AVEC LES PUBLICS VULNÉRABLES

La fracture numérique, si elle concerne encore les équipements et les réseaux, est aujourd'hui de plus en plus prégnante sur la capacité de chacun à savoir utiliser Internet. Les causes de ces difficultés sont multiples et multifactorielles. Les effets sont quant à eux préoccupants. Qu'il s'agisse de non-recours aux droits, d'exclusion sociale et/ou professionnelle, la non-appropriation des usages accroît les inégalités et fragilise une partie de la population, notamment les personnes les plus vulnérables.

Les Pyrénées-Atlantiques : un département engagé pour l'inclusion numérique

Avec l'accompagnement de l'association WeTechCare/Emmaüs Connect, le Département a impulsé, financé et conduit en 2018 les travaux collectifs avec les acteurs engagés à ses côtés pour l'inclusion numérique des plus vulnérables. Après la phase de lancement et de diagnostic en 2017, 2018 aura permis de co-construire des réseaux locaux d'inclusion numérique sur les 2 SDSEI pilotes et de démarrer en fin d'année des actions expérimentales au bénéfice des publics et des professionnels.

Co-construction et lancement de réseaux locaux d'inclusion numérique

Les modalités de mise en œuvre de réseaux locaux d'inclusion numérique ont été co-construites avec l'ensemble des parties prenantes. Deux territoires pilotes correspondant aux territoires des SDSEI Adour Côte Basque et Pays Basque Intérieur ont été identifiés pour servir de « laboratoires » à ces réseaux d'inclusion numérique, animés localement par les directeurs des deux SDSEI concernés. Objectifs : sensibiliser, former et outiller les aidants professionnels et non professionnels des réseaux. Ont ainsi été produits :

- Un outil de diagnostic de l'autonomie numérique en ligne avec les Bons Clics www.lesbonsclics.fr
- 2 jours de formations multi-opérateurs à destination des aidants réalisées par Emmaüs Connect à Bayonne
- Une newsletter d'actualités et d'information à destination des professionnels et des aidants (plus de 1 200 lecteurs)
- Une charte d'accompagnement de l'aidant numérique réalisée pour et par les membres des réseaux

Une stratégie départementale valorisée au niveau national

En 2018 le Département a été co-rédacteur du rapport national pour un numérique inclusif remis au secrétaire d'État en charge du numérique. Il a également remporté le prix de l'innovation lors du forum annuel des Interconnectés pour son dispositif expérimental de formation des publics adultes aux compétences numériques clé déployé dans 3 collèges pilotes à partir de fin 2018 en partenariat avec la Région, le Greta Sud Aquitaine et PIX.

UN NUMÉRIQUE INCLUSIF



Le Département des Pyrénées-Atlantiques premier en France à être labellisé « territoire d'action pour un numérique inclusif » le 5 octobre 2018 à Pau en présence du Secrétaire d'État au numérique Mounir Mahjoubi.



0
Objectif papier dans l'administration en 2022.

130 000
habitants des Pyrénées-Atlantiques qui seraient en difficulté avec le numérique.

40 %
souhaitent pouvoir être formés.

30
structures représentées dans les 3 ateliers de co-construction des réseaux.

LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE L'AUTONOMIE ET DU MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

Les nouvelles technologies modifient la prise en charge du grand âge, enjeu majeur de santé publique. Elles suscitent de nombreuses réactions et questions tant du point de vue des bénéficiaires que des professionnels médico-sociaux ou encore des aidants. Afin d'apporter des réponses pertinentes, le Département a souhaité expérimenter de nouveaux outils ou solutions en matière de sécurisation et de bien-être des personnes dépendantes, en s'appuyant notamment sur les opportunités de financement liées aux nouveaux dispositifs de la Loi d'adaptation de la société au vieillissement (ASV) en date du 29 décembre 2015.

Un volet numérique et autonomie dans le Schéma départemental des usages numériques (SDUN)

Première compétence du Département, l'action sociale et la politique publique en faveur de l'autonomie sont aujourd'hui traversées par les nouvelles technologies. À la fois source d'inquiétudes, mais aussi vecteur incontournable de progrès, le numérique constitue l'une des nouvelles dimensions de l'autonomie pour la prévention de la dépendance chez les personnes âgées à domicile. Aussi, le SDUN voté fin 2016 comporte un volet « autonomie et numérique » autour d'une dizaine d'actions dont le déploiement opérationnel a débuté depuis 2017.

Des accompagnements à destination des publics fragiles

Le Département accompagne les publics les plus fragiles et notamment les personnes âgées dans l'usage du numérique sous plusieurs formes :

- l'accompagnement dans les usages et les démarches : avec des ateliers itinérants sur le territoire : « Séniors connect » porté par le CIAPA ou « Autonomie numérique » porté par Génération Mouvement ;
- des ateliers intergénérationnels en établissement : « Mes grands-parents connectés » dans le cadre d'une initiative du Conseil départemental des jeunes ;
- des usages en matière d'animation pour les résidents en établissement (EHPAD/résidences autonomie) par le biais d'utilisation de tablettes équipées de solutions dédiées : activités ludiques et de maintien des capacités ou encore activités plus individualisées pour travailler sur les parcours de vie des personnes.

L'évolution de la population des personnes âgées : un vieillissement certain de la population départementale.

Entre 2012 et 2017, la part départementale des personnes de

+60 ans

est supérieure de près de

+3 points

par rapport à la part nationale.

En **2040**

la part départementale des personnes âgées de

+65 ans sera de

30,10 %

contre **25,73 %** pour la France métropolitaine.



CE QU'IL FAUT RETENIR

Numérique



5 650
pc fixes et portables

750 tablettes

dans les collèges publics.

226 000 prises en fibre optique (FTTH) installées en cinq ans.

L'action du Département en matière d'inclusion numérique est reconnue au niveau national.

Création du syndicat mixte La Fibre64 avec les établissements publics de coopération intercommunale du territoire pour desservir tout le territoire en très haut débit.

LA FIBRE
64

Le Département soutient les actions qui visent à rapprocher les personnes âgées des services numériques.



L'action départementale en matière de réseau numérique à très haut débit vise à créer les conditions favorables au développement économique et à l'emploi.

Les données du 64 sont ouvertes.



Du WIFI progressivement disponible pour tous dans les sites publics du Département.

Ressources

1

Opérations financières

2

Ressources internes



1 Opérations financières

Au cours de l'année 2018, le Département a garanti 31,60 M€ destinés à financer la construction de 160 logements sociaux, le réaménagement de 70 logements, le rachat de la Société Orthézienne d'Économie Mixte Habitat (SOEMH), le réaménagement et l'extension de 2 établissements médico-sociaux et d'un collège privé.

Concernant les garanties d'emprunts, l'année 2018 aura été marquée par une forte baisse de constructions neuves et de nombreux maintiens de garanties suite aux négociations de conditions bancaires. En effet, la Loi ELAN (Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique) a impacté fortement le secteur du logement social. Afin d'absorber la baisse des ressources générée par la mise en place de différentes dispositions de la Loi des finances 2018 (TVA à 10 %, baisse des APL compensée par la Réduction de Loyer Solidarité, RLS) les bailleurs sociaux qui l'ont souhaité ont bénéficié de mesures d'accompagnement proposées par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) en rallongeant de 10 ans la durée des prêts et en baissant la marge des taux d'intérêt sur cette période allongée.

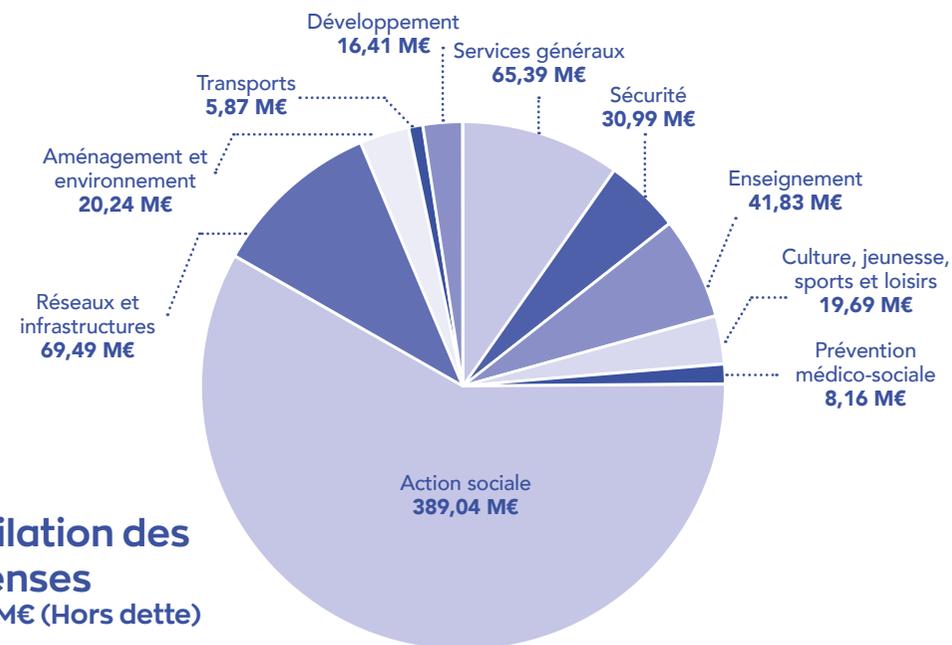
C'est la raison pour laquelle 5 bailleurs sociaux ont demandé le maintien de la plupart de leurs garanties d'emprunts représentant un montant total de 136,40 M€. De plus, la Loi ELAN stipule que tout organisme gérant moins de 12 000 logements est tenu de rejoindre un groupe d'ici le 1^{er} janvier 2021.

La SOEMH, pour laquelle le Département avait garanti 12 prêts pour la construction de 391 logements, a été rachetée par l'Office 64 de l'Habitat. Le Département a garanti la totalité des prêts rachetés.

Compte Administratif 2018 Département des Pyrénées-Atlantiques

		CA 2017 en M€
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	664,87	687,90
Taxe foncière et rôles supplémentaires	127,31	124,78
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	36,73	34,67
IFER	1,64	1,63
Droits de mutation et taxe additionnelle	145,16	136,88
TICPE	53,08	53,17
TSCA	78,10	75,51
Autres taxes	42,41	58,05
Dotations globales de fonctionnement	80,74	81,07
Dotations globales de décentralisation	4,60	4,60
Dotations versées au titre de l'APA - Conférence des financeurs	30,52	29,82
Autres dotations et participations	38,03	38,19
Autres recettes	26,57	49,53
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	580,67	590,50
Frais de personnel (hors APA et RSA en 2018)	100,28	106,12
Dépenses liées à l'Allocation personnalisée d'autonomie	74,78	69,74
Dépenses liées au Revenu de solidarité active	97,08	90,09
Charges à caractère général	26,81	40,12
Atténuation de produits	17,76	16,33
Charges financières	5,88	8,21
Charges exceptionnelles	0,33	0,82
Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0,40	0,40
Aides à la personne	34,12	32,51
Frais d'hébergement	139,43	136,50
Service départemental d'incendie et de secours	30,70	30,20
Dotations de fonctionnement des collèges	12,22	12,57
Participations	4,61	10,95
Subventions	30,47	32,07
Dotations aux provisions	1,70	0,05
Autres charges de gestion courante	4,11	3,85
ÉPARGNE BRUTE	84,20	97,40

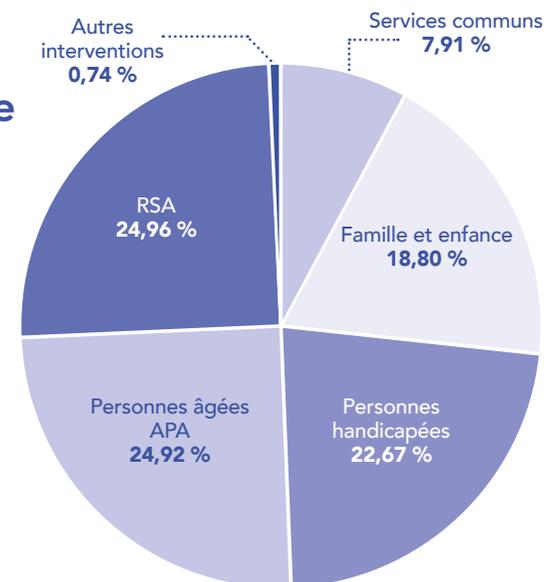
ZOOM CA 2018	CA 2018 en M€	CA 2017 en M€
RECETTES D'INVESTISSEMENT (hors emprunts et résultat antérieur)	21,48	22,42
Dotations (FCTVA)	7,96	7,84
Subventions d'investissement	10,85	11,51
Autres recettes d'investissement	2,67	3,07
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (hors dette)	86,44	126,51
Dépenses équipement brut	50,07	51,51
Subventions d'équipement versées	35,47	71,42
Autres	0,90	3,58
Remboursement des emprunts	33,92	31,23
Emprunts réalisés	20,00	25,00
Flux net de dette	-13,92	-6,23
Épargne nette	50,29	66,17
Variation du fonds de roulement	5,32	-12,93



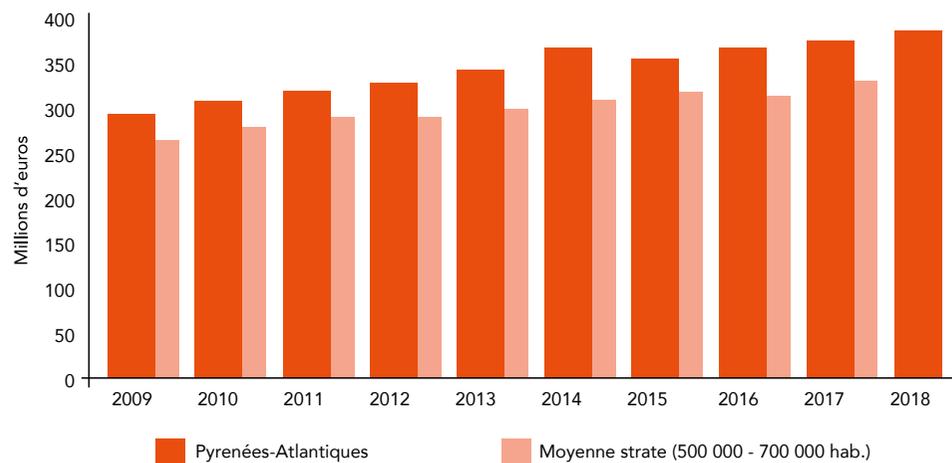
DMTO - Taxe additionnelle et dotation globale de fonctionnement



Répartition des dépenses d'action sociale (389,04 M€)

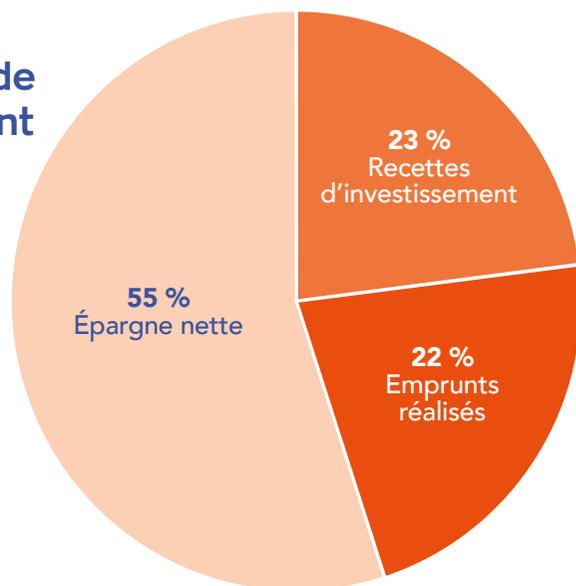


Évolution des dépenses de fonctionnement d'aide sociale *

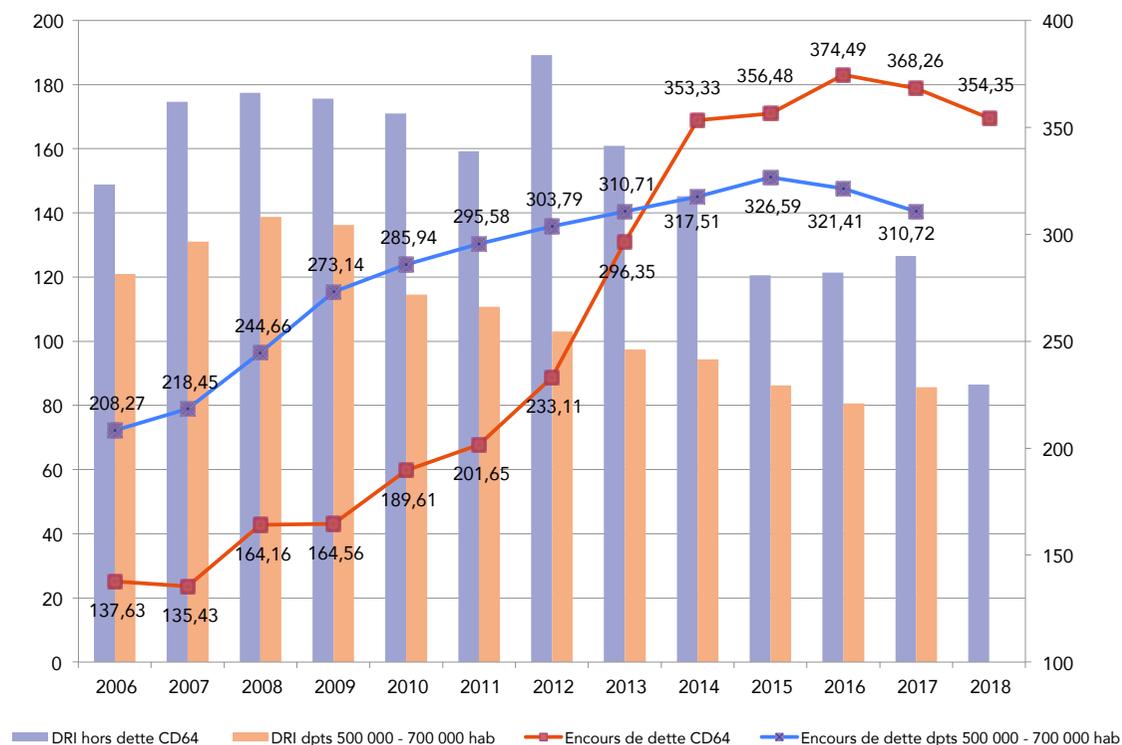


* Depuis 2015, les dépenses d'action sociale sont nettes de 21 M€ de récupération de recettes liées aux personnes âgées.

Financement de l'investissement



Évolution des dépenses réelles d'investissement hors dette et de l'encours de dette CA 2006-2018 (en M€)

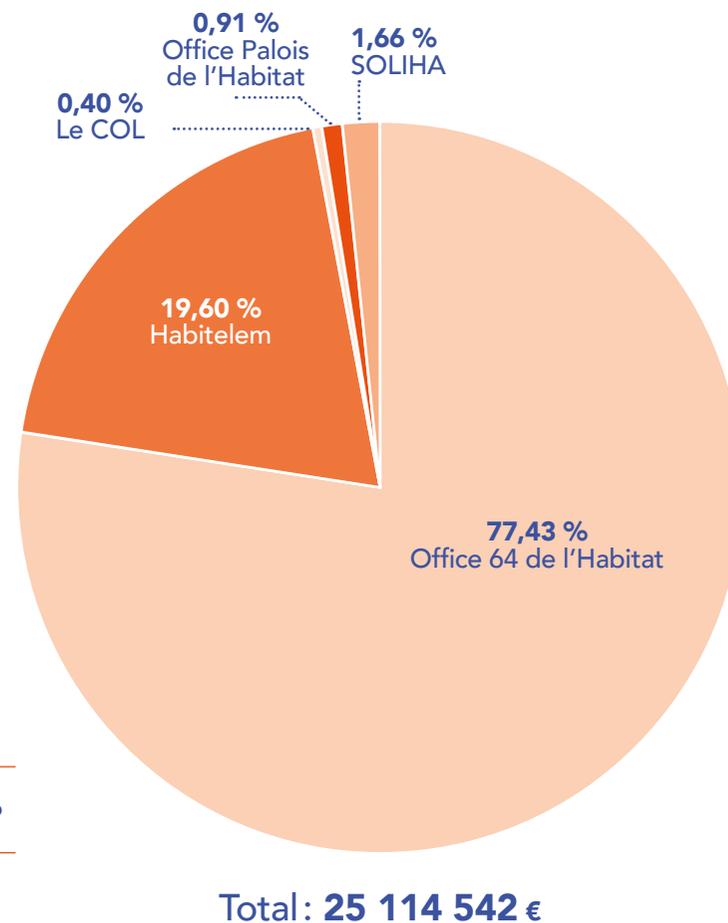


Garanties d'emprunt



	Établissements Médico-sociaux	Collèges privés	Bailleurs sociaux	MECS, SEM et autres établissements	TOTAL
Nouveaux prêts garantis	2 258 340	3 896 000	25 114 542		31 568 882
Maintien de garantie	276 575	4 196 000	136 394 321		140 566 896
Capital restant dû au 31 décembre 2018	87 720 000	12 760 000	676 220 000	18 510 000	795 210 000

Répartition des bailleurs sociaux



Ressources internes

Le Département ce sont près de 2500 personnes et des ressources matérielles au service de chaque habitant des Pyrénées-Atlantiques. Le Conseil départemental prend soin d'offrir à chacun et chacune les moyens de se former et d'évoluer. La prise en compte du développement durable intervient de façon transversale dans la gestion humaine et dans celle des biens dont le Département a la responsabilité.

VIE INSTITUTIONNELLE

Cette fonction Ressources recouvre les domaines d'action de la Direction de la Vie institutionnelle, dont les équipes sont en charge de la gestion du Parlement de Navarre, de l'accueil, du courrier, de l'imprimerie, de la documentation et des réunions de l'Assemblée départementale. Au-delà de la bonne exécution des missions dévolues à cette direction fonctionnelle, 2018 a été marquée par une accentuation des actions de formation, de conseil et d'accompagnement personnalisé, auprès des autres directions, sur des logiciels métiers.

Assemblées : outre la préparation et le suivi des Sessions et des Commissions permanentes, l'équipe des Assemblées a apporté son expertise aux agents en charge de la rédaction et de la validation des projets de délibérations en réalisant un Guide pour l'élaboration des projets de délibérations. Au

second semestre, 9 réunions de formation et de sensibilisation ont été animées auprès de l'encadrement et des instructeurs.

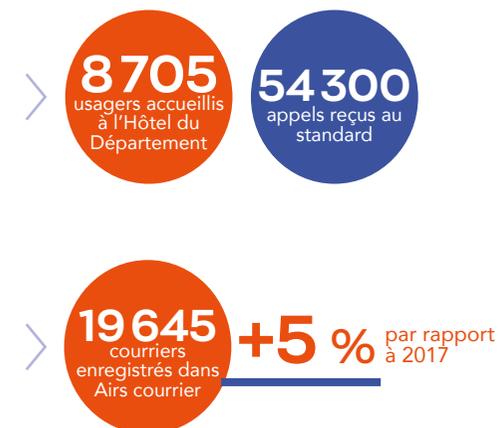
Accueil : une nouvelle signalétique de bureau a été réalisée et déclinée sur les deux bâtiments de l'Hôtel du Département. Par ailleurs, l'arrivée en nette augmentation de mineurs non accompagnés (MNA) à l'Hôtel du Département a été gérée par l'équipe Accueil en lien avec les services de la DGASH.

Courrier : le processus de dématérialisation de la gestion du courrier se poursuit. Un accompagnement spécifique de la DGAPID a été mené sur les aspects organisationnels du circuit du courrier. En 5 ans, le coût moyen d'affranchissement en augmentation de 20 % (0,87 € à 1,09 €) a été compensé par une diminution de 26 % du nombre de plis affranchis (391 000 en 2018). L'utilisation du timbrage à tarif réduit (écoplis, lettres vertes, envois en nombre) permet de contenir le budget d'affranchissement à 426 133 €.

Imprimerie : une convention de groupement de commandes a été signée entre le CD64, le SDIS64, l'AaDT, la MDPH64 et Réseau Sport 64 afin d'optimiser les travaux d'impression externalisés. L'Imprimerie assurera la coordination des commandes pour le Département et ces organismes partenaires. Elle intervient également en prestataire. Ainsi en 2018, elle a réalisé pour nos partenaires des travaux valorisés à hauteur de 20 350 €.

La création infographique a progressé de plus de 20 % en nombre de réalisations par rapport à 2017.

Documentation : la gestion du panorama de presse a été rationalisée en se mettant en conformité avec l'acquittement du paiement des droits d'auteur pour un coût annuel en 2018 de 6 560,40 € et en répondant de manière plus fine aux besoins des services avec de la veille documentaire ciblée par thématique. Dans une démarche de mutualisation des budgets et des ressources, un nouveau marché public d'achat d'ouvrages à lots avec la Bibliothèque départementale et les archives départementales a été conclu pour les 3 prochaines années.



RELATIONS HUMAINES

La Direction des Relations Humaines s'engage à mettre à contribution son expertise, ses compétences et sa créativité dans le but de soutenir l'administration départementale dans sa gestion des ressources humaines et le développement de son organisation.

Pour ce faire, elle propose et met en œuvre des stratégies, des politiques, des programmes et des interventions visant le développement et le maintien des meilleures pratiques de gestion qui attirent, retiennent et mobilisent un personnel compétent afin qu'il contribue activement à l'atteinte des objectifs du Département.

L'année 2018 a été marquée par la préparation et l'organisation des élections professionnelles. Le Département a été une des rares collectivités de la Nouvelle Aquitaine à opter - avec succès - pour le vote électronique avec un taux de participation de 65,37 % (en hausse par rapport aux élections professionnelles de 2014).

La Direction des Relations Humaines s'est également fortement mobilisée pour accompagner techniquement la mise en œuvre de la retenue à la source, réforme qui a pu s'appliquer en douceur et sans difficultés.

Par ailleurs, un important plan de recrutement a été commencé pour parachever la mise en œuvre de la réorganisation (avec 206 recrutements opérés en 2018).

Un travail conséquent a parallèlement été conduit avec la Direction du patrimoine pour accompagner l'installation physique des agents, dossiers qui ont été soumis à l'approbation du CHSCT.

Afin de stimuler les échanges professionnels, la Direction des Relations Humaines a également organisé un séminaire en direction des experts et des chargés d'études en mars 2018.

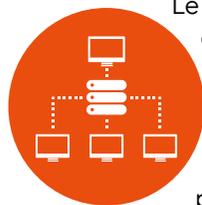
Enfin, la collectivité a délibéré pour mettre en place le Compte Personnel de Formation (après un avis favorable du Comité technique).

Autres actualités RH de l'année 2018

- Mise en place de l'expérimentation du télétravail
- Actualisation du règlement d'action sociale
- Démarche de prévention des agressions
- Sensibilisation du travail sur écran (ordinateurs portables), gestion des déménagements
- Mise en œuvre d'un schéma de modernisation du SIRH,
- Signature d'un protocole pré-électoral avec les organisations syndicales, signature à venir d'une charte du dialogue social et d'un protocole d'exercice du droit syndical
- Montée en puissance de l'équipe d'agents « volants » pour assurer un soutien à la continuité du service
- Poursuite de la mise en place de l'accord Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations (PPCR)



SYSTÈME D'INFORMATION



Le Système d'Information (SI) recouvre l'ensemble des ressources (PC fixes et portables, tablettes, serveurs, logiciels, réseaux, téléphonie fixe et mobile, etc.) nécessaires au stockage, au traitement et à la distribution de l'information au sein de l'administration départementale ou pour la délivrance de services aux élus départementaux, usagers et partenaires du Département.

Outil indispensable au fonctionnement et l'évolution de nos services

Au fil des années, le SI est devenu indispensable au bon fonctionnement des services. Il évolue constamment pour accompagner les politiques publiques, la modernisation de la collectivité et l'évolution des usages.

En 2018, près de 3 M€ ont été consacrés à l'informatique, à la téléphonie et aux télécommunications pour les 2500 agents de la collectivité, travaillant sur 83 sites interconnectés en réseau. L'essentiel est consacré au maintien en conditions opérationnelles des équipements, à la disponibilité de l'accès au SI et à la sécurité. Les contrats de maintenance (système d'exploitation, bases de données, applications,...) et la fourniture de services usuels (gestion des abonnements de téléphonie fixe et mobile, interconnexion de sites, accès Internet,...) entrent dans cette catégorie.

L'encouragement du travail en mobilité s'est aussi traduit par un fort renouvellement de l'équipement professionnel des agents: des ordinateurs portables et des smartphones équipés d'un accès mobile à Internet ont été distribués aux agents de la DGA SH, de la DGA TEVE et, plus partiellement pour l'instant, aux agents de la DGA PID quand leurs missions s'y prêtent.

Dans le même esprit, différents sites ont été préparés à l'accueil d'agents expérimentant le télétravail.

La mise en conformité avec des nouveaux impératifs réglementaires, comme la dématérialisation des titres et des mandats

ou le prélèvement de l'impôt à la source ont donné lieu à des adaptations de nos logiciels comptables et de paie.

2018 a aussi été l'occasion de lancer de nouvelles solutions numériques:

- Le déploiement d'un logiciel de gestion du protocole et des représentations (Eudonet),
- Le lancement d'un site de formation bureautique en ligne (Vodeclis),
- L'achèvement de la dématérialisation des entretiens professionnels,
- L'expérimentation d'Office 365, solution collaborative utilisable en situation sédentaire et mobile et utilisée par quelques directions pilotes,
- Le recours à une solution louée aux Archives Départementales de la Vienne pour nous mettre en conformité avec nos impératifs d'archivage électronique,
- Le déploiement de plusieurs réseaux WIFI ouvert au public sur certains sites territorialisés,
- Le renforcement du dispositif de pilotage du système d'information avec le déploiement de solutions dédiées à la supervision réseau (Orion) et au suivi des applications (Soluqiq),
- Le changement d'hébergeur des différents sites internet du Département,
- La modernisation de notre central de téléphonie.

Enfin, il convient de signaler que, pour la première fois, le vote en ligne a été utilisé avec succès lors des élections professionnelles de fin d'année.

2200

ordinateurs sur

83

sites interconnectés en réseau.

179

serveurs en production.

162

commutateurs réseaux.

202

solutions logicielles.

981

téléphones mobiles.

132

tablettes.

8 millions

de courriels par an.

7102

demandes d'intervention.

9303

appels téléphoniques.

4

salles de visioconférence.



JURIDIQUE

Les bâtiments et sites

Le Département est propriétaire ou locataire de près de 300 bâtiments qui lui permettent d'assurer ses missions de service public sur l'ensemble du territoire.

Les actes d'acquisitions ou de cessions immobilières sont indifféremment rédigés par des notaires ou par les services départementaux (actes en la forme administrative). En 2018, près de 80 actes ont été rédigés par les services départementaux.

Acquisitions

Au-delà des nombreuses acquisitions, d'un montant modeste, effectuées en vue de la réalisation d'aménagements routiers, quelques acquisitions sont à mentionner.

Le Département a ainsi acquis à titre gratuit, dans le cadre des Lois de Décentralisation le collège « René Forgues » à Serres-Castet.

Le Département a également acquis, auprès de la commune d'Arette et à titre gratuit, le foncier nécessaire à l'édification du nouveau collège d'Arette.

Cessions

Aucune cession d'envergure n'a été réalisée en 2018.

Locations

En 2018, aucune prise à bail d'importance n'a été réalisée. En revanche, le Département a résilié le bail portant sur des locaux situés à Pau, dont le loyer annuel était d'environ 120 K€ et dont il n'avait plus l'utilité.

La gestion des risques juridiques

Sécuriser les actes

C'est prévenir les risques juridiques en offrant une assistance à l'ensemble des services (conseil, relecture ou rédaction d'actes).

C'est aussi traiter les contentieux directement en liaison avec les services concernés ou en faisant appel à un avocat. Plus d'une centaine de dossiers sont traités par les juridictions administratives (tribunal, cour administrative d'appel, conseil d'État), la grande majorité concernant le RSA (contestation des indus, remise de dette).

Couvrir les risques

Cela consiste à :

- gérer les contrats d'assurance de la collectivité (à l'exception des risques statutaires gérés directement par le service des relations humaines),
- déclarer les sinistres, 139 en 2018, dont 65 déclarations en dommages aux biens et 75 déclarations en responsabilité civile,
- instruire les dossiers en liaison avec les assureurs et les services (production de pièces, participation aux expertises).

Acheter aux meilleures conditions

Les marchés publics sont des contrats conclus à titre onéreux, avec des personnes publiques ou privées, par les personnes morales de droit public, pour répondre à leurs besoins en matière de travaux, de fournitures ou de services.

La vérification, le lancement, l'attribution et le suivi de l'exécution des contrats d'un montant supérieur à 90 000 € HT sont centralisés à la Mission Marchés.

139

sinistres.

84

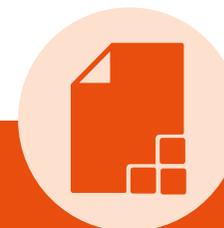
acquisitions foncières dont

77

actes administratifs.

14

délaissés vendus à des tiers.



Dématérialisation

Depuis le 1er octobre 2018, les marchés d'un montant supérieur à 25 000 € HT doivent être intégralement dématérialisés.

Les documents de la consultation doivent être mis à la disposition des candidats au format électronique sur le profil acheteur de la collectivité ; les opérateurs économiques devront quant à eux transmettre leurs réponses au format électronique.

Cette évolution a conduit le Département à revoir son règlement de la commande publique et à élaborer un guide à l'usage des services.

DIRECTION DU PILOTAGE DE LA PERFORMANCE

La Direction du Pilotage de la Performance accompagne la collectivité dans les missions d'évaluation, de contrôle, de conception et d'amélioration des politiques publiques avec l'appui notamment des outils de valorisation de la donnée.

À ce titre, en 2018, parmi les missions confiées à la DPP, plusieurs dossiers peuvent être cités : celui de l'évaluation et de l'élaboration du Schéma de l'Autonomie (avec un fort volet participatif des usagers), la mise en place d'une étude sur l'organisation des missions et des conditions de travail des agents départementaux dans les collèges publics ou encore l'élaboration d'un outil de suivi et contrôle des SEM et des DSP à l'attention des directions opérationnelles.

Quant à la mission de la valorisation de la donnée, outre les travaux d'aides à la décision (cartographie, requêtes de bases de données), deux grands chantiers ont été lancés en 2018 : celui de l'open data désormais accessible sur le site data.le64.fr et la mise en place du Règlement général de la protection des données (RGPD) en lien avec la Direction des systèmes d'information et la Direction Juridique.

COMMUNICATION

Les solidarités humaines et territoriales ont été les piliers majeurs des actions de communication menées en 2018 par le Département. La communication externe s'est employée à valoriser les projets phares de l'institution portés par les directions opérationnelles et à promouvoir les atouts du territoire départemental. Quant à la communication interne, elle a été orientée vers l'information aux agents.

La communication externe

L'accompagnement des grands chantiers

De grands projets garants des équilibres sociaux et territoriaux ont marqué l'année 2018 parmi lesquels le Très Haut Débit partout et pour tous, l'approbation des schémas départementaux de l'enfance et de la famille, de l'autonomie, le Pacte territorial d'Insertion, l'offre d'ingénierie aux communes et aux intercommunalités. Pour informer le grand public les vecteurs de communication suivants ont été mis en œuvre :

- les publications telles le magazine départemental 64, les plaquettes et guides réalisés dans le cadre de l'accompagnement des actions développées par les différentes directions,
- le site Internet. La Direction de la Communication a travaillé sur les évolutions nécessaires de son site et rédigé le cahier des charges pour le lancement de l'appel d'offres prévu en 2019.
- les réseaux sociaux. Le Département des Pyrénées-Atlantiques a poursuivi son développement sur les médias sociaux notamment via Instagram.
- la vidéo : 26 clips ont été réalisés en interne sur des thèmes aussi variés que le mouillage des blocs à Saint-Jean-de-Luz, l'inclusion numérique, le collège Gabard. La technique du timelapse a été utilisée pour illustrer la réalisation du pont de Guiche.
- les événements : la Communication a apporté son soutien aux directions opérationnelles pour la mise en place des événements soit 13 opérations. Par ailleurs le Département a été présent sur 15 manifestations en lien avec ses publics cibles.



CAMPAGNE SUR LE TRÈS HAUT DÉBIT

Il était nécessaire d'informer le grand public de ce projet structurant. Une campagne de communication d'envergure a été lancée via :

- un affichage 4x3
- des Messages radio
- des bannières sur les Réseaux sociaux

Par ailleurs, le Département a largement communiqué sur le Très Haut Débit lors de la Foire exposition de Pau.



Réseaux sociaux fin 2018

6 200 abonnés

1 500 abonnés

4 700 abonnés

Promouvoir les atouts du territoire des Pyrénées-Atlantiques

Afin de renforcer l'attractivité du territoire, le Département a souhaité conserver une représentation forte sur la capitale avec le renouvellement de la convention avec la Maison de la Nouvelle-Aquitaine à Paris. De plus, la participation à des opérations hors département tel le Salon International de l'Agriculture, le soutien à des grands événements sportifs comme le Tour de France, ou la promotion d'opérations mise en place par notre collectivité comme « On s'y Col » ou un « Dimanche sur la Corniche » sont de nature à renforcer l'attractivité du territoire.

La communication interne

Les actions de communication mises en place en 2018 ont permis de :

- donner du sens à l'action des agents en les informant sur le projet départemental,
- développer la communication managériale,
- créer du lien, une culture commune,
- valoriser les agents.

Deux événements ont également fait l'objet d'une communication particulière auprès des agents : la préparation de la mise en place du prélèvement à la source et les élections professionnelles du 6 décembre 2018.

LOGISTIQUE ET RESSOURCES DES DIRECTIONS

Logistique



Cette fonction vise à doter les agents départementaux des matériels et fournitures nécessaires à l'exercice de leurs missions.

Il s'agit pour cela de procéder à l'achat, au stockage et au déploiement des produits correspondants (mobiliers et fournitures de bureau, produits d'entretien et de nettoyage, matériel et outillage pour les services techniques, équipements de protection individuelle et vêtements de travail...).

AGENDA 21

L'équipe Agenda 21 a animé un programme de 16 actions prioritaires, qui ont fait l'objet d'une actualisation en fin d'année. Elle intervient également auprès des autres services du Département comme service ressource, et propose un accompagnement dans l'amélioration continue des activités, et dans la mise en place de nouvelles démarches d'éco-exemplarité.

Développement Durable

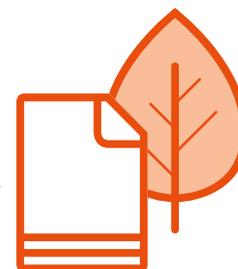
L'équipe Agenda 21 a effectué un premier travail d'appropriation des Objectifs de Développement Durable de l'ONU, en les croisant avec les PMA. Le Rapport sur la situation en matière de développement durable a été présenté en 2018 dans l'optique de croiser les Objectifs de Développement Durable avec le référentiel PMA.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Bonne impression

Le déploiement du logiciel Uniflow, sur l'Hôtel du département à Pau, l'antenne de la Nive à Bayonne, et le SDSEI de Bayonne en 2018 a renforcé la politique de bonne impression de la collectivité. L'équipe Agenda 21 a sensibilisé les agents à l'utilisation de cet outil afin de lutter contre le gaspillage de papier. Le noir et blanc et le recto verso ont été paramétrés par défaut. Chiffres Uniflow 2018 : Sur tous les sites disposant du dispositif (équivalent agents). 976 620 copies couleur, 3 213 168 copies n&b soit 4 189 788 copies imprimées.



Semaine du développement durable

Placée sous le signe de la biodiversité, a été ponctuée par une conférence-concert botanique dans le cadre de la fête du bois Guilhou.

Finance Solidaire

La mission vie associative et l'équipe Agenda 21 ont organisé un cycle de cinés débats sur la finance solidaire, contribuant à communiquer sur cette thématique auprès du grand public. Cette année ce sont les établissements cinématographiques de Garlin, Urrugne, Mourenx et Salies qui ont accueilli ces événements.

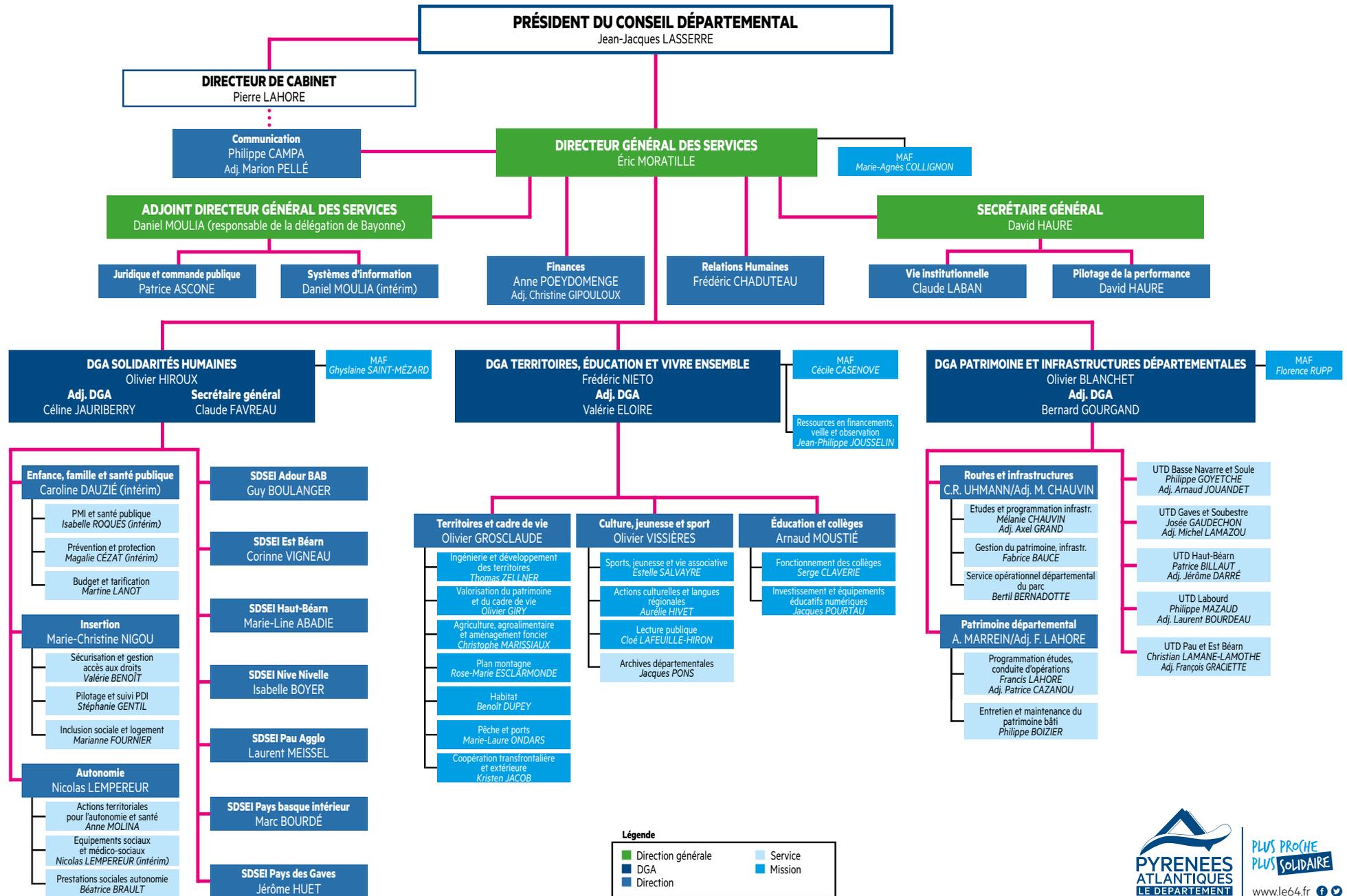
Égalité femmes hommes

La mission sport et l'équipe Agenda 21 ont développé la politique de promotion de l'égalité femmes – hommes dans le domaine du sport: organisation d'un cycle d'événements autour du 8 mars: conférence, ciné-débat et création de l'exposition « Femmes du sport », valorisant la place des femmes dans le sport par des portraits des sportives du département.

Une journée professionnelle transfrontalière a été organisée le 17 octobre 2018, faisant suite à une première rencontre qui avait eu lieu en février à San Sebastian. La complémentarité entre les partenaires espagnols et français permet d'élargir les pratiques collaboratives et de trouver de nouvelles pistes de réflexion.



ORGANIGRAMME DES SERVICES DU DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES - Avril 2019



CE QU'IL FAUT RETENIR

Ressources

24,9% du budget
de l'action sociale
départementale est consacré
au versement du RSA.

Le Département a garanti
en 2018, 31,6 millions
d'euros destinés à financer
la construction de 160
logements sociaux.

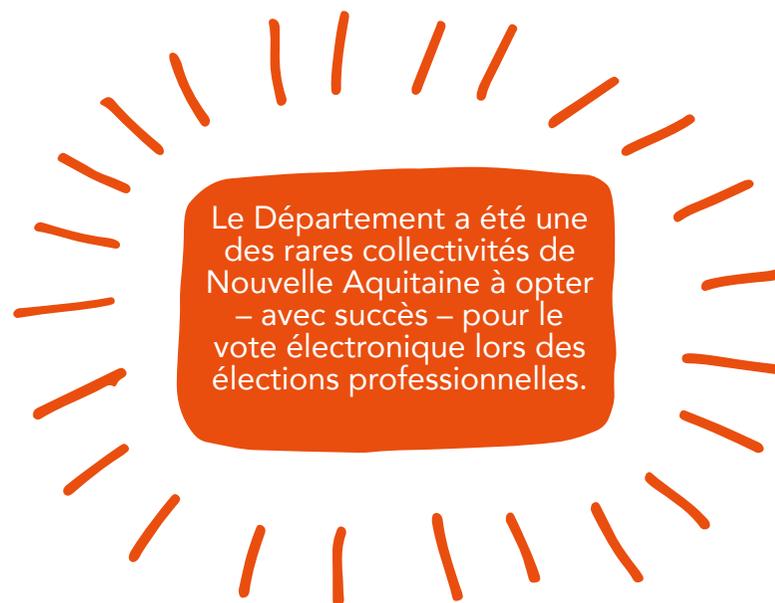


2 200 ordinateurs sur 83
sites interconnectés en
réseau.



8 705 usagers
ont été accueillis à l'hôtel
du Département.

Le Département est
propriétaire de 300 bâtiments
qui lui permettent d'assurer
ses missions de service public
sur l'ensemble du territoire.



Le Département a été une
des rares collectivités de
Nouvelle Aquitaine à opter
– avec succès – pour le
vote électronique lors des
élections professionnelles.

Le Département a réduit de 26 %
le nombre de plis affranchis.





16

L'équipe Agenda 21 a animé un programme de 16 actions prioritaires.



Une journée professionnelle transfrontalière le 17 octobre 2018 sur l'égalité femmes-hommes dans le sport.

Les solidarités humaines et territoriales ont été les piliers majeurs des actions de communication menées en 2018 par le Département.

En 2018, le Département a largement communiqué sur le Très Haut Débit notamment lors de la Foire de Pau.



Le Département



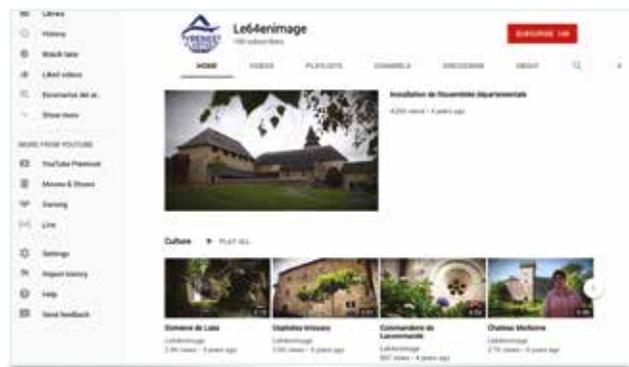
f 7 128
abonnés



ig @departement64
1 629
abonnés



tw @departement64
4 825
abonnés



yt Le64enimage



in Département des
Pyrénées-Atlantiques



sur internet



Autonomie

autonomie64.fr



Agence d'attractivité et de Développement Touristiques Béarn Pays basque

tourisme64.com

www.le64.fr



Opendata64

data.le64.fr



Maison départementale des personnes handicapées

mdph64.fr



Bibliothèque départementale des Pyrénées-Atlantiques

bibliotheque.le64.fr



Plateforme des marchés publics

www.eadministration64.fr



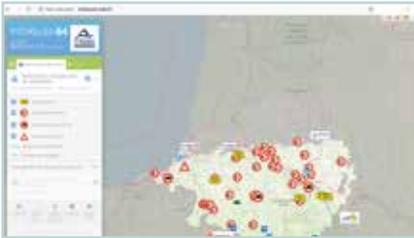
Réseau Sport 64

reseausport64.fr



Archives départementales

archives.le64.fr



Inforoute 64

inforoute.le64.fr



Inclusion numérique

inclusion-numerique.lafibre64.fr

Twitter Syndicat mixte @lafibre64

 **519** abonnés



PLUS PROCHE,
PLUS SOLIDAIRE

www.le64.fr  

Département des Pyrénées-Atlantiques
64, avenue Jean Biray - 64058 Pau Cedex
4, allée des Platanes - BP 431 - 64104 Bayonne Cedex